



Bulletin provincial 2011
N° 8

Sommaire

- ERRATUM :

- Bulletin provincial n°7, page 976, Police des Communes.
La délibération du Conseil et/ou Collège datée du 11.08.2011
concernent la Commune d'Havelange et non celle d'Hastière

N° 72 .- BUDGET :

- Troisième tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2011.
(Résolution du Conseil provincial du 14.10.2011)
(Arrêté d'approbation de la Région wallonne du 23.11.2011)

Pages 1007 à 1098

N° 73 .- GESTION FINANCIERE DES COMMUNES :

- Approbations, approbations partielles, non-approbation,
réformations
(Arrêtés du Collège provincial du 27.10.2011 au 01.12.2011)

Pages 1099 à 1104

N° 74 .- INTERCOMMUNALE :

- Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre (AISBS) :
Assemblée générale extraordinaire du 29.11.2011 - Ordre du jour -
Approbation
(Résolution du Conseil provincial du 22.11.2011)

Pages 1104 et 1105

N° 75 .- PARTICIPATIONS PROVINCIALES :

- Contrat de gestion avec l'asbl «Servive Provincial d'Aide Failiale - S.P.A.F.»
- Contrat de gestion avec le «Centre d'Action Interculturelle - C.A.I.»
(Résolutions du Conseil provincial du 14.10.2010)

Pages 1106 à 1120

N° 76 .- POLICE DES COMMUNES :

- Ordonnances des Bourgmestres et délibérations des Conseils
et/ou Collèges communaux

Pages 1121 à 1137

N° 77 .-PRIMES PROVINCIALES :

- Dispositif Défibrillateurs Externes Automatiques (DEA) et octroi d'une
prime aux associations autorisées à s'inscrire dans le cadre du marché
public d'acquisition
(Résolution du Conseil provincial du 22.11.2010)

Pages 1138 à 1141

N° 78- REGLEMENT COMMUNAL :

- GESVES :
 - Ordonnance de Police - Gestion des déchets et assimilés
Prolongation année 2013
(Délibération du Conseil communal du 10.11.2011)

Pages 1142 à 1151

N° 79.- TAXES ET REDEVANCES COMMUNALES :

- Approbations, approbations partielles, non-approbations, réformations
(Arrêtés du Collège provincial du 01.09.2011 au 24.11.2011)

Pages 1152 à 1156

N° 72 .- BUDGET :

- Troisième tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2011.
(Résolution du Conseil provincial du 14.10.2011)
(Arrêté d'approbation de la Région wallonne du 23.11.2011)



PROVINCE
de **NAMUR**
Finances

BUDGET 2011

3ème TABLEAU DES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Édition du 20/09/2011

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

FONCT. SsFonc	GIP. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	
840		Recettes et dépenses non ventilables						
101		Service Logement et Habitat - Prêts Sociaux						
	61		Recettes - Transferts					
		840101/74200/002-2000	REINSCRIPTION TECHNIQUE : CONTENTIEUX PRETS SOCIAUX		56.933		56.933	
		840101/74200/003-2000	REINSCRIPTION TECHNIQUE : CONTENTIEUX PRETS PC		3.277		3.277	
		840101/74200/005-2000	REINSCRIPTION TECHNIQUE : CONTENTIEUX PRETS VOITURES		25.905		25.905	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 61 ROTRFT			86.115		86.115	
	62		Recettes - Dette					
		840101/75140/001-2000	REINSCRIPTION TECHNIQUE : CONTENTIEUX PRETS "SOCIAUX" (INTERETS)	4.000	16.071		20.071	
		840101/75140/003-2000	REINSCRIPTION TECHNIQUE : CONTENTIEUX PRETS "VOITURES" (INTERETS)	4.000	7.540		11.540	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 62 ROLETTE		8.000	23.611		31.611	
		TOTAL FONCTION 840 101		8.000	109.726		117.726	
922		Habitations sociales et politique foncière du logement						
055		Service Logement et Habitat - Logement						
	60		Recettes - Prestations					
		922055/70251/000-2000	REMBOURSEMENT PAR LES EMPRUNTEURS DES FRAIS DE PROCEDURE DANS LA RECUPERATION DE PRETS		32.526		32.526	
	61		Recettes - Transferts					
		922055/74200/006-2000	REINSCRIPTION TECHNIQUE : CONTENTIEUX PRETS LOGEMENTS COMPLEMENTAIRES		1.320.000		1.320.000	
		922055/74200/007-2000	REINSCRIPTION TECHNIQUE : CONTENTIEUX PRETS LOGEMENTS		142.955		142.955	

Fonct. SSFonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		922055/74200/008-2000	AU PERSONNEL PROVINCIAL REINSCRIPTION TECHNIQUE : CONTENTIEUX PRETS COMPLEMENTAIRES HABITATIONS MOYENNES		190.460		190.460
		922055/74200/009-2000	REINSCRIPTION TECHNIQUE : CONTENTIEUX PRETS GARANTIES LOCATIVES		5.940		5.940
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 61 ROTREF			1.659.355		1.659.355
	62	Recettes - Dette					
		922055/75140/005-2000	RECETTES CONTENTIEUX: REMBOURSEMENT DES PRETS LOGEMENT COMPLEMENTAIRES PAR LES PARTICULIERS (INTERETS)		300.772		300.772
		922055/75140/007-2000	RECETTES CONTENTIEUX: REMBOURSEMENT DES PRETS LOGEMENT PAR LE PERSONNEL PROVINCIAL (INTERETS)		9.360		9.360
		922055/75140/008-2000	RECETTES CONTENTIEUX: REMB. DES PRETS COMPLEMENTAIRES POUR HAB. MOYENNES Y COMPRIS INTERV. PROVINCE (AMORTISSEMENTS)		25.510		25.510
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 62 RODETTE			335.642		335.642
		TOTAL FONCTION 922 055			2.027.523		2.027.523
760 039		Complexes provinciaux de délaissement Chevetogne					
	60	Recettes - Prestations					
		760039/70200/000-2009	RECETTES D'EXPLOITATION DU DOMAINE DE CHEVETOGNE		126.000		126.000
026 003		Compensation pour la non-perception de recettes fiscales diverses Fonds-Taxes					
	61	Recettes - Transferts					
		026003/70140/000-2010	COMPENSATION PAR LA REGION DES PERTES SUR LES ADDITIONNELS AU PRECOMPTE IMMOBILIER, DUES AUX MESURES FISCALES REGION.		5.329		5.329

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

Fonct. SSFonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
050		Assurances non imputables aux fonctions					
004		Assurances					
	61		Recettes - Transferts				
		050004/74204/000-2010	INDEMNISATION PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES POUR LES PETITS SINISTRES	375	4.385		4.760
335		Ecole de police					
082		Institut Provincial de Formation					
	61		Recettes - Transferts				
		335082/74010/000-2010	SUBVENTION DE L'ETAT POUR L'ACADEMIE DE POLICE		10.174		10.174
353		Ecole de formation incendie ou A.M.U.					
082		Institut Provincial de Formation					
	61		Recettes - Transferts				
		353082/74010/000-2010	SUBVENTION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR POUR L'ECOLE DU FEU	80.400	50.768		131.168
		353082/74010/001-2010	SUBVENTION DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE POUR LA FORMATION A L'AIDE MEDICALE URGENTE		122.508		122.508
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 61 ROTRFT		80.400	173.276		253.676
706		Centre psychotechnique d'orientation professionnelle					
027		Institut d'orientation et Guidance					
	60		Recettes - Prestations				
		706027/70200/000-2010	RECETTES DE L'I.O.G. ET DU SERVICE DE SANTE MENTALE	18.867	5.416		24.283

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3					Le 20/09/2011
Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
TOTAL			RECETTES ORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	107.642	2.461.829		2.569.471

Fonct. SsFonc	Gfp. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propra)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
000		Recettes et dépenses non ventilables					
002		Recettes et Dépenses Générales					
	60		Recettes - Prestations				
		000002/70201/000	RECUPERATION DU DISPONIBLE SUR AVANCE DE FONDS	30.000	5.071		35.071
	62		Recettes - Dette				
		000002/75100/001	INTERETS "DEXIA" SUR COMPTES SPECIAUX DE RECETTES	3.600		1.600	2.000
		000002/75100/002	INTERETS BANCAIRES SUR COMPTE DU FONDS D'EMPRUNTS DE SUBSIDES ET SUR COMPTES FUSIONNES	18.000		14.000	4.000
		000002/75101/000	INTERETS SUR PLACEMENTS A COURT TERME	210.000		45.000	165.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 62 RODEITE		231.600		60.600	171.000
		TOTAL FONCTION 000 002		261.600	5.071	60.600	206.071
026		Compensation pour la non-perception de recettes fiscales diverses					
003		Fonds-Taxes					
	61		Recettes - Transferts				
		026003/70150/000	INTERVENTION COMPENSATOIRE DE LA REGION WALLONNE EN MATIERE DE TAXES - COMPLEMENT REGIONAL - PLAN MARSHALL		400.000		400.000
040		Impôts et taxes					
003		Fonds-Taxes					
	61		Recettes - Transferts				
		040003/70102/000	TAXE SUR LES AGENCES DE PARIS AUX COURSES	10.000	260		10.260
		040003/70103/000	TAXE SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE	800.000	66.000		866.000
		040003/70104/000	TAXE SUR LES DEBITS DE TABACS	100.000	26.861		126.861
		040003/70105/000	TAXE SUR LES DEPOTS DE MITRAILLES, DECOMBRES, PNEUS ET	30.000		2.500	27.500

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		040003/70107/000	VEHICULES HORS D'USAGE	560.000		60.000	500.000
		040003/70108/000	TAXE SUR LES AGENCES BANCAIRES	67.500	3.500		71.000
		040003/70110/000	TAXE SUR LES COMPLEXES TOURISTIQUES	1.150.000		80.000	1.070.000
		040003/70111/000	TAXE SUR LES PYLONES ET MATS UTILISES DANS LE CADRE DE L'ACTIVITE DE MOBILOPHONIE	250.000	25.000		275.000
		040003/70131/000	TAXE SUR LES ETABLISSEMENTS CLASSES COMME DANGEREUX, INSALUBRES ET/OU INCOMMDES ET ASSIMILES	57.500	1.500		59.000
		040003/70140/000	TAXE SUR LES PERMIS DE PORT D'ARMES DE CHASSE CENTIMES ADDITIONNELS AU PRECOMPTE IMMOBILIER	57.307.279	418.815		57.726.094
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 61 ROTRFT	60.332.279	541.936	142.500	60.731.715
050			Assurances non imputables aux fonctions				
004			Assurances				
61			Recettes - Transferts				
		050004/74204/000	INDEMNISATION PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES POUR LES PETITS SINISTRES	2.000	7.754		9.754
101			Authorités politiques provinciales				
005			Authorités Provinciales				
61			Recettes - Transferts				
		101005/74218/000	RESTITUTION DE SUBSIDES OCTROYES AUX GROUPES POLITIQUES		4.634		4.634
104			Services administratifs centraux				
002			Recettes et Dépenses Générales				
61			Recettes - Transferts				
		104002/74000/001	REMET. PAR LA CF DE L'INTERV. DE L'EMPLOYEUR DANS LES FRAIS DE DEPL. DU DOMICILE AU LIEU DE TRAVAIL DU PERSO. ENSEIGNANT	10.000	8.000		18.000

Fonct. SEFonc	Grp. ECO.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
	62		Recettes - Dette				
		104002/75030/000	DIVIDENDES SUR LA PARAPARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SCRL LOTH-INFO		300.000		300.000
		TOTAL FONCTION 104 002		10.000	308.000		318.000
104 006		Services administratifs centraux Personnel Provincial					
	61		Recettes - Transferts				
		104006/74215/000	RECUPERATION DE QUOTE-PARTS DE PENSIONS DE RETRAITE EN APPLICATION DE LA LOI DU 14/04/1965	60.000	290.000		350.000
		104006/74215/001	RECUPERATION DE QUOTE-PARTS DE PENSIONS DE SURVIE EN APPLICATION DE LA LOI DU 14/04/1965	1.500	45.000		46.500
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 61 ROTRFT		61.500	335.000		396.500
106 082		Formation administrative générale Institut Provincial de Formation					
	60		Recettes - Prestations				
		106082/70200/000	DROITS D'INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS ORGANISEES PAR LA PROVINCE	192.562		36.058	156.504
	61		Recettes - Transferts				
		106082/74010/000	INTERVENTION REGION WALLONNE POUR LA FORMATION DU PERSONNEL PROVINCIAL	50.000		49.999	1
		TOTAL FONCTION 106 082		242.562		86.057	156.505
121		Services fiscaux et financiers					

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3					Le 20/09/2011
							Page : 7
Fonct. SsFonc	Gp. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
	62		Recettes - Dette				
		104002/75030/000	DIVIDENDES SUR LA PARATICIPATION AU CAPITAL DE LA SCRL LOTH-INFO		300.000		300.000
		TOTAL FONCTION 104 002		10.000	308.000		318.000
104		Services administratifs centraux					
006		Personnel Provincial					
	61		Recettes - Transferts				
		104006/74215/000	RECUPERATION DE QUOTE-PARTS DE PENSIONS DE RETRAITE EN APPLICATION DE LA LOI DU 14/04/1965	60.000	290.000		350.000
		104006/74215/001	RECUPERATION DE QUOTE-PARTS DE PENSIONS DE SURVIE EN APPLICATION DE LA LOI DU 14/04/1965	1.500	45.000		46.500
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 61 ROTREFF		61.500	335.000		396.500
106		Formation administrative générale					
082		Institut Provincial de Formation					
	60		Recettes - Prestations				
		106082/70200/000	DROITS D'INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS ORGANISEES PAR LA PROVINCE	192.562		36.058	156.504
	61		Recettes - Transferts				
		106082/74010/000	INTERVENTION REGION WALLONNE POUR LA FORMATION DU PERSONNEL PROVINCIAL	50.000		49.999	1
		TOTAL FONCTION 106 082		242.562		86.057	156.505
121		Services fiscaux et financiers					

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
085		Services du Receveur Provincial					
	61		Recettes - Transferts				
		121085/74025/000	INTERVENTION AWIPH POUR LES AGENTS DES SERVICES DU RECEVEUR PROVINCIAL	22.516		12.885	9.631
124		Patrimoine privé					
085		Services financiers et Comptables					
	62		Recettes - Dette				
		124085/75020/001	DIVIDENDES SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DE DEXIA-HOLDING (PARTS A)	107.726		107.726	
		124085/75020/002	DIVIDENDES SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DE DEXIA-HOLDING (PARTS B)	26.100		26.100	
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 62 RODETTE	133.826		133.826	
124		Patrimoine privé					
088		Campus Provincial					
	60		Recettes - Prestations				
		124088/70200/001	RECETTES DE LA CAFETERIA DU CAMPUS PROVINCIAL	216.500		124.500	92.000
131		Service du personnel, service social du personnel, service médical du travail, réfectoire du personnel					
087		Service de Gestion des Ressources Humaines					
	61		Recettes - Transferts				
		131087/74025/000	INTERVENTION AWIPH POUR LES AGENTS DU SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	3.254	3.276		6.530
137		Service des bâtiments					

Fonct. Ssfonc	Grp. ECO.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
014		Equipe d'Entretien					
	61		Recettes - Transferts				
		137014/74025/000	INTERVENTION AWIPH POUR LE PERSONNEL DE L'EQUIPE D'ENTRETIEN	517.314	4.911		4.911
351		Services d'incendie					
097		Services d'incendie					
	61		Recettes - Transferts				
		351097/73531/000	REPRISE POUR UTILISATION, DE PROVISIONS CONSTITUEES POUR CHARGES FUTURES LIEES AU FINANCEMENT DES SERVICES D'INCENDIE	517.314		9.478	507.836
353		Ecole de formation incendie ou A.M.U.					
110		Centre de Formation Pratique - Ecole du Feu					
	61		Recettes - Transferts				
		353110/73531/000	REPRISE POUR UTILISATION DE PROVISIONS CONSTITUEES POUR CHARGES LIEES AU FINANCEMENT DE L'ECOLE DU FEU	21.292		20.427	865
420		Recettes et dépenses non ventilables (services administratifs et techniques)					
016		Service Technique Provincial					
	60		Recettes - Prestations				
		420016/70200/002	RECETTES DU STP VOIRIE D'HONORAIRES SUR ETUDES POUR COMPTE DES COMMUNES NOTAMMENT	260.000		60.000	200.000
421		Travaux d'infrastructure aux routes					
016		Service Technique Provincial					
	61		Recettes - Transferts				

Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		421016/74060/000	REDEVANCES DUES PAR LES USAGERS DU DOMAINE PUBLIC ET DES SERVICES D'AUTOBUS	17.650	1.942		19.592
484 017		Cours d'eau non navigables - Curage Hydraulique					
	61		Recettes - Transferts				
		484017/74030/000	SUBVENTION DE LA REGION WALLONNE POUR LA MISE A JOUR DE L'ATLAS DES COURS D'EAU NON-NAVIGABLES		25.000		25.000
701 072		Services administratifs de l'enseignement - Pouvoir organisateur Admn. de l'Enseignement et de la Formation					
	61		Recettes - Transferts				
		701072/74025/000	INTERVENTION AMIHP POUR DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION (APEF)	45.177	1.154		46.331
706 027		Centre psychotechnique d'orientation professionnelle Institut d'orientation et Guidance					
	60		Recettes - Prestations				
		706027/70200/000	RECETTES DE L'I.O.G. ET DU SERVICE DE SANTE MENTALE	167.200		7.200	160.000
733 035		Formation générale d'enseignants - Ecole de pédagogie Institut Supérieur de Pédagogie					
	61		Recettes - Transferts				
		733035/74010/000	SUBV. POUR LA FORMATION ET LE RECYCLAGE DES ENSEIGNANTS DE L'INSTITUT SUPERIEUR DE PEDAGOGIE PAYEE PAR LA CF	57.694		3.805	53.889
733		Formation générale d'enseignants - Ecole de pédagogie					

Fonct. Ssfonc	Gp. ECO.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
099		Institut Provincial de Formation Sociale					
	60		Recettes - Prestations				
		733099/70200/000	RECETTES DE L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION SOCIALE	46.260		6.260	40.000
735		Autres enseignements professionnels et techniques					
079		Ecole d'Elevage et d'Equitation de Geaves (EPEG)					
	60		Recettes - Prestations				
		735079/70200/000	RECETTES DE L'EPEG	146.500	1.810		148.310
	61		Recettes - Transferts				
		735079/74209/000	REDEVANCES DUE PAR L'ASBL "CERCLE EQUESTRE DE GESVES"	16.500	4.000		20.500
		TOTAL FONCTION 735 079					
				163.000	5.810		168.810
760		Complexes provinciaux de délassement					
039		Chevetogne					
	60		Recettes - Prestations				
		760039/70200/000	RECETTES D'EXPLOITATION DU DOMAINE DE CHEVETOGNE	2.269.680		150.000	2.119.680
762		Culture et loisirs					
040		SGCL - Culture-Loisirs					
	61		Recettes - Transferts				
		762040/74218/000	RESTITUTION DE SUBSIDES OCTROYES DANS LE SECTEUR CULTUREL		162		162
762		Culture et loisirs					
090		Service des Relations Publiques : Audio-Visuel					

Fonct. SsFonc	Gp. Article Eco.	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
	60	Recettes - Prestations				
	762090/70200/000	PRODUCTION DE DOCUMENTS AUDIO-VISUELS	15.000		7.000	8.000
771	Musées					
107	Service des Musées en Province de Namur					
	61	Recettes - Transferts				
	771107/74011/000	SUBSIDES DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE POUR LE SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	145.000	105.000		250.000
790	Cultes					
044	Cultes					
	60	Recettes - Prestations				
	790044/70250/001	PART PROV. DE LUXEMBOURG DANS LES DEPENSES D'ASSURANCE INCENDIE DE L'EGLISE CATHEDRALE ET DU PALAIS EPISCOPAL		1.000		1.000
801	Action sociale					
045	Dir. des Affaires Sociales et Sanitaires (DASS)					
	61	Recettes - Transferts				
	801045/74080/005	SUBSIDE POUR DISTRI-DENREES	20.000		10.000	10.000
872	Etablissements de soins					
052	C.H.R. & Ex C.H.P.					
	61	Recettes - Transferts				
	872052/74207/000	INTERVENTION CHAC DANS LES AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS	160.805	7.783		168.588
	872052/74220/000	REMBOURSEMENT PAR LE CHR DU COUF DU PERSONNEL PROVINCIAL MTS	1.260.100		34.100	1.226.000

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		872052/74221/000	A SA DISPOSITION (A L'EXCLUSION DES COTISATIONS PENSION) REMB. PAR LE CHR DE COTIS. PATRONALES PENSION POUR LE PERSONNEL PROV. MIS A SA DISPOSITION (SUPPL. TX ONSSAPL)	364.000		14.000	350.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 61 ROTRFT		1.784.905	7.783	48.100	1.744.588
	62		Recettes - Dette				
		872052/75120/000	INTERVENTION CRAC DANS LES INTERETS D'EMPRUNTS	82.117	15.202		97.319
		TOTAL FONCTION 872 052		1.867.022	22.985	48.100	1.841.907
TOTAL		RECETTES ORDINAIRES (Exercice Propre)		66.898.326	1.773.635	882.638	67.789.323

PROVINCE DE NAMUR		<u>EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3</u>					Le 20/09/2011
							Page : 14
Fonct. SFPONC	GIP. ECO.	Article	RECETTES ORDINAIRES	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB

TOTAL	RECETTES ORDINAIRES (Ex.Antérieurs + Ex.Proprié)			67.005.968	4.235.464	862.638	70.358.794
-------	--	--	--	------------	-----------	---------	------------

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3					Le 20/09/2011	
							Page : 15	
Fonct. SFPNC	Grp. ECO.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	
840		Recettes et dépenses non ventilables						
101		Service Logement et Habitat - Prêts Sociaux						
	72	Dépenses - Transferts						
		840101/64200/006-2000	NON VALEURS SUR PRETS SOCIAUX CONTENTIEUX (CREDITS NON LIMITATIFS)		106.785		106.785	
922		Habitations sociales et politique foncière du logement						
055		Service Logement et Habitat - Logement						
	72	Dépenses - Transferts						
		922055/64200/006-2000	NON VALEURS SUR PRETS CONTENTIEUX HABITATIONS (CREDITS NON LIMITATIFS)		1.914.497		1.914.497	
101		Autorités provinciales						
005		Autorités Provinciales						
	72	Dépenses - Transferts						
		101005/64000/001-2008	SUBSIDES OCTROYES AUX GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL PROVINCIAL POUR L'EXERCICE DE LEURS COMPETENCES		33.462		33.462	
840		Recettes et dépenses non ventilables						
101		Service Logement et Habitat - Prêts Sociaux						
	72	Dépenses - Transferts						
		840101/64200/000-2009	NON VALEURS SUR PRETS "SOCIAUX" (CREDITS NON LIMITATIFS)		500		500	
000		Recettes et dépenses non ventilables						
002		Recettes et Dépenses Générales						
	72	Dépenses - Transferts						

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		000002/64201/000-2010	CREDIT DESTINE AU REMB. DE RECETTES IMPUTEES ET PERCUES PAR LES RECEVEURS SPEC. - NON VALEURS (CREDITS NON LIMITATIFS)	35.000	2.700		37.700
040		Impôts et taxes					
003		Fonds-Taxes					
	72		Dépenses - Transferts				
		040003/64200/001-2010	NON VALEURS SUR TAXES (CREDITS NON LIMITATIFS)	80.000	5.000		85.000
104		Services administratifs centraux					
068		Pers. à dispo. du Gouverneur					
	72		Dépenses - Transferts				
		104068/64260/000-2010	REMBOURSEMENT DU TRAITEMENT DU FONCTIONNAIRE DE LIAISON DES SERVICES DE POLICE AU SEIN DU CABINET DU GOUVERNEUR		391		391
124		Patrimoine privé					
012		Patrimoine					
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		124012/61330/013-2010	FRAIS ENTRETIEN DES BATIMENTS : ELECTRICITE (ARTICLE GLOBAL)		80.501		80.501
335		Ecole de police					
082		Institut Provincial de Formation					
	72		Dépenses - Transferts				
		335082/64260/001-2010	CONTRIBUTIONS AUX ZONES DE POLICE POUR REMBOURSEMENT DE FRAIS DE PERS. TRAVAILLANT PENDANT LEURS HEURES DE SERVICE		4.687		4.687
840		Recettes et dépenses non ventilables					

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
101		Service Logement et Habitat - Prêts Sociaux					
	72		Dépenses - Transferts				
		840101/64200/000-2010	NON VALEURS SUR PRETS "SOCIAUX" (CREDITS NON LIMITATIFS)		500		500
		840101/64200/006-2010	NON VALEURS SUR PRETS SOCIAUX CONTENTIEUX (CREDITS NON LIMITATIFS)	26.392	2.942		29.334
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 72 DOTRFT		26.392	3.442		29.834
922		Habitations sociales et politique foncière du logement					
055		Service Logement et Habitat - Logement					
	72		Dépenses - Transferts				
		922055/64200/006-2010	NON VALEURS SUR PRETS CONTENTIEUX HABITATIONS (CREDITS NON LIMITATIFS)	259.000	113.025		372.025
TOTAL		DEPENSES ORDINAIRES (Exercices Antérieurs)		400.892	2.264.490	500	2.664.882

Fonct. S&Fonc	Gxp. ECO.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
000		Recettes et dépenses non ventilables					
002		Recettes et Dépenses Générales					
	71	Dépenses - Fonctionnement					
		000002/09002/000	CREDIT DESTINE A PALLIER L'INSUFFISANCE DE CREDITS BUDGETAIRES POUR DEPENSES OBLIGATOIRES	243.340	10.000		253.340
		000002/09002/003	CREDIT DESTINE AUX ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES - FONCTIONNEMENT	400.000		397.000	3.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 71 DOPONC					
			643.340	10.000	397.000	256.340	
	72	Dépenses - Transferts					
		000002/63535/001	CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR RISQUES FUTURS	2.510.321	366.457		2.876.778
		000002/64000/000	SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT DESTINE AUX ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES		19.543		19.543
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 72 DOTRFT					
			2.510.321	386.000		2.896.321	
		TOTAL FONCTION : 000 002					
			3.153.661	396.000	397.000	3.152.661	
050		Assurances non imputables aux fonctions					
004		Assurances					
	71	Dépenses - Fonctionnement					
		050004/61320/002	PRIME RELATIVE A L'ASSURANCE-MISSION DES AGENTS PROVINCIAUX	45.000	21.100		66.100
		050004/61320/005	ASSURANCE COLLECTIVE "SOINS DE SANTE"	280.000		10.000	270.000
		050004/61320/006	PRIMES D' ASSURANCE TOUTS RISQUES (ARTICLE GLOBAL)	18.754	4.500		23.254
		050004/61320/007	PRIMES D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE (ARTICLE GLOBAL)	136.089	43.500		179.589
		050004/61320/009	PRIMES D'ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET CORPORELS (ARTICLE GLOBAL)	101.577	33.000		134.577
		050004/61320/010	PRIMES D'ASSURANCE POUR COUVERTURE DES OEUVRES D'ART ET EXPOSITIONS TEMPORAIRES (ARTICLE GLOBAL)	47.025	75.000		122.025

Fonct. SsFonc	Gip. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		050004/61330/000	PRIMES D'ASSURANCE INCENDIE (ARTICLE GLOBAL)	240.000		70.000	170.000
		050004/61340/000	PRIMES D' ASSURANCE VEHICULES (ARTICLE GLOBAL)	97.053	60.000		157.053
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 71 DOFONC		965.498	237.100	80.000	1.122.598
060		Prélèvements					
002		Recettes et Dépenses Générales					
	78		Dépenses - Prélèvements				
		060002/68100/000	TRANSFERT A L'EXTRAORDINAIRE	2.252.972	241.481		2.494.453
		060002/68100/001	TRANSFERT A L'EXTRAORDINAIRE POUR PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES		11.000		11.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 78 DOPRELE		2.252.972	252.481		2.505.453
060		Prélèvements					
081		Haute-Ecole					
	78		Dépenses - Prélèvements				
		060081/68033/000	ALIMENTATION DU FONDS DE RESERVE EXTRAORDINAIRE DESTINE A COUVRIR LES DEPENSES FUTURES DE LA HAUTE-ECOLE		680.000		680.000
060		Prélèvements					
101		Prêts Sociaux					
	78		Dépenses - Prélèvements				
		060101/68101/000	TRANSFERT A L'EXTRAORDINAIRE POUR L'OCTROI DE PRETS SOCIAUX	2.000		2.000	
		060101/68102/000	TRANSFERT A L'EXTRAORDINAIRE POUR L'OCTROI DE PRETS PC	20.000		12.000	8.000
		060101/68103/000	TRANSFERT A L'EXTRAORDINAIRE POUR L'OCTROI DE PRETS VEHICULES	350.000		140.000	210.000

Fonct. SsFonc	Gp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 78 DOPRELE		372.000		154.000	218.000
101		Autorités politiques provinciales					
005		Autorités Provinciales					
	70	Dépenses - Personnel					
		101005/62110/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DU COLLEGE PROVINCIAL	94.932		10.000	84.932
		101005/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DU COLLEGE PROVINCIAL	196.544		9.000	187.544
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		291.476		19.000	272.476
	72	Dépenses - Transferts					
		101005/64260/000	REMBOURSEMENT SALAIRES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DU COLLEGE PROVINCIAL		38.000		38.000
		TOTAL FONCTION 101 005		291.476	38.000	19.000	310.476
104		Services administratifs centraux					
002		Recettes et Dépenses Générales					
	7X	Dépenses - Dette					
		104002/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR ACHAT DE VELOS ELECTRIQUES ET EQUIPEMENTS Y APPARENTS	1.966		842	1.124
104		Services administratifs centraux					
006		Personnel Provincial					
	70	Dépenses - Personnel					
		104006/62010/003	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL DE NETTOYAGE	1.886.702	29.500		1.916.202

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DÉPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		104006/62010/006	(TOUS SERVICES) ALLOCATION DE FIN D'ANNEE POUR LE PERSONNEL (ARTICLE GLOBAL)	300.000	150.000		450.000
		104006/62070/000	INDEMNITES COMPLEMENTAIRES AUX AGENTS REDUISANT LEUR FIN DE CARRIERE	34.530	6.800		41.330
		104006/62110/003	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU PERSONNEL DE NETTOYAGE (TOUS SERVICES)	144.871	700		145.571
		104006/62310/003	COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL DE NETTOYAGE (TOUS SERVICES)	375.895	9.700		385.595
		104006/62310/006	COTISATIONS PATRONALES SUR L'ALLOCATION DE FIN D'ANNEE POUR LE PERSONNEL	51.340	26.000		77.340
		104006/62410/002	COTISATIONS PATRONALES PENSIONS EN FAVEUR DU FONDS DE PENSIONS (POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL)	7.074.500		21.000	7.053.500
		104006/62410/004	COTISATIONS PENSIONS POUR VALIDER LES PERIODES D'AMENAGEMENT DE FIN DE CARRIERE	132.740	17.189		149.929
		104006/62630/000	QUOTE-PARTS PENSIONS (SECTEUR PUBLIC ET PRIVE) Y COMPRIS ARRIERES (LOI DU 05/08/1968)	10.000		9.500	500
		104006/62630/001	QUOTE-PARTS PENSIONS SECTEUR PUBLIC Y COMPRIS ARRIERES (LOI DU 14/04/1965)	30.000	600.000		630.000
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	10.040.578	839.889	30.500	10.849.967
	7X		Dépenses - Dette				
		104006/65000/000	INTERETS DES EMPRUNTS CONTRACTES DESTINES A FINANCER L'ASSURANCE PENSION DES AGENTS PROVINCIAUX	736.794		3.530	733.264
			TOTAL FONCTION 104 006	10.777.372	839.889	34.030	11.583.231
104 007			Services administratifs centraux Affaires Générales				
	70		Dépenses - Personnel				
		104007/62010/001	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DES AFFAIRES GENERALES	963.400		33.000	930.400
		104007/62010/023	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DU	80.268		500	79.768

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		104007/62110/001	CONSEIL PROVINCIAL ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU SERVICE DES AFFAIRES GENERALES	69.527	1.200		70.727
		104007/62310/001	COTISATIONS PATRONALES DU SERVICE DES AFFAIRES GENERALES	163.677		15.500	148.177
		104007/62310/023	COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DU CONSEIL PROVINCIAL	19.164		300	18.864
		104007/62820/000	CONTRIBUTION GLOBALE POUR L'ALIMENTATION DU FONDS DES PRIMES SYNDICALES	68.375	2.300		70.675
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	1.364.411	3.500	49.300	1.318.611
104 009			Services administratifs centraux Inspection Générale				
	70		Dépenses - Personnel				
		104009/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'INSPECTION GENERALE	390.841		300	390.541
		104009/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'INSPECTION GENERALE	64.608		7.500	57.108
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	455.449		7.800	447.649
104 053			Services administratifs centraux Médico-Social				
	70		Dépenses - Personnel				
		104053/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL A MIS A DISPOSITION DE L'ASBL "SERVICE SOCIAL"	81.050		500	80.550
104 068			Services administratifs centraux Pers. à Dispo. du Gouverneur				
	70		Dépenses - Personnel				
		104068/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DE	138.809		1.500	137.309

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		104068/62310/000	MR. LE GOUVERNEUR COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE MR. LE GOUVERNEUR	21.964		1.500	20.464
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		160.773		3.000	157.773
	72	Dépenses - Transferts					
		104068/64260/000	REMBOURSEMENT DU TRAITEMENT DU FONCTIONNAIRE DE LIAISON DES SERVICES DE POLICE AU SEIN DU CABINET DU GOUVERNEUR	73.072	27.000		100.072
		TOTAL FONCTION 104 068		233.845	27.000	3.000	257.845
104 069		Services administratifs centraux Pers. à Dispo. Etat - Cté - Region					
	70	Dépenses - Personnel					
		104069/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ETAT, LA REGION ET LA COMMUNAUTE	76.204		17.000	59.204
		104069/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ETAT, LA REGION ET LA COMMUNAUTE	11.805		1.000	10.805
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		88.009		18.000	70.009
104 070		Services administratifs centraux Service des Relations Publiques					
	70	Dépenses - Personnel					
		104070/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES	394.023	5.000		399.023
		104070/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES	59.549	1.000		60.549
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		453.572	6.000		459.572

Fonct. Ssfonc	Gp. ECO.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
	7X		Dépenses - Dette				
		104070/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES	1.819		227	1.592
		TOTAL FONCTION 104 070		455.391	6.000	227	461.164
104 084			Services administratifs centraux Serv. Jurid.-Contentieux-Marchés				
	70		Dépenses - Personnel				
		104084/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE JURIDIQUE, DU CONTENTIEUX ET DES MARCHES	684.356		9.500	674.856
		104084/62110/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU SERVICE JURIDIQUE, DU CONTENTIEUX ET DES MARCHES	52.430		3.000	49.430
		104084/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU SERVICE JURIDIQUE, DU CONTENTIEUX ET DES MARCHES	125.470		4.000	121.470
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		862.256		16.500	845.756
	7X		Dépenses - Dette				
		104084/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNT CONTRACTES POUR LES SERVICES JURIDIQUE, DU CONTENTIEUX ET DES MARCHES	245		245	
		104084/65000/000	INTRETS D'EMPRUNT CONTRACTES POUR LES SERVICES JURIDIQUE, DU CONTENTIEUX ET DES MARCHES	321		321	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DOBETTE		566		566	
		TOTAL FONCTION 104 084		862.822		17.066	845.756
106 082			Formation administrative générale Institut Provincial de Formation				

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3					Le 20/09/2011	
							Page : 25	
Fonct. SsFonc	Gtp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	
	70		Dépenses - Personnel					
		106082/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DE L' INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION	706.904		36.000	670.904	
		106082/62011/001	REMUNERATION DES CHARGES DE COURS AUX COURS DE SCIENCES ADMINISTRATIVES	74.660		20.000	54.660	
		106082/62011/003	REMUNERATION DES CHARGES DE COURS EN FORMATIONS CONTINUEES	106.787		46.787	60.000	
		106082/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DE L' INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION	125.001		7.000	118.001	
		106082/62311/001	COTISATIONS PATRONALES DES CHARGES DE COURS AUX COURS DE SCIENCES ADMINISTRATIVES	21.482		5.712	15.770	
		106082/62311/003	COTISATIONS PATRONALES DES CHARGES DE COURS EN FORMATIONS CONTINUEES	30.808		13.786	17.022	
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	1.065.642		129.285	936.357	
	71		Dépenses - Fonctionnement					
		106082/61101/001	FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE SEJOUR DES CHARGES DE COURS AUX COURS DE SCIENCES ADMINISTRATIVES	9.040		2.000	7.040	
		106082/61101/003	FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE SEJOUR DES CHARGES DE COURS EN FORMATIONS CONTINUEES	3.895		1.895	2.000	
		106082/61320/001	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE L'ECOLE PROVINCIALE D'ADMINISTRATION	112.353		40.145	72.208	
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 71 DOPFONC	125.288		44.040	81.248	
			TOTAL FONCTION 106 082	1.190.930		173.325	1.017.605	
120 086			Recettes et dépenses non ventilables Services Communs APG - Finances					
	71		Dépenses - Fonctionnement					
		120086/61330/000	FRAIS RELATIFS AUX BATIMENTS DES SERVICES COMMUNS APG -	11.000	2.000		13.000	

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3

Fonct. Ssfonc	Orp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
			FINANCES				
	7X		Dépenses - Dette				
		120085/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES SERVICES COMMUNS APG - FINANCES	50.398		197	50.201
		TOTAL FONCTION 120 086		61.398	2.000	197	63.201
121 085		Services fiscaux et financiers Services du Receveur Provincial					
	70		Dépenses - Personnel				
		121085/62010/000	REMUNERATION DU RECEVEUR PROVINCIAL ET SON PERSONNEL	1.816.762		18.800	1.797.962
		121085/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DES SERVICES DU RECEVEUR PROVINCIAL	283.335		1.000	282.335
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		2.100.097		18.800	2.080.297
124 012		Patrimoine privé Patrimoine					
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		124012/61000/001	LOYER INDEXE DES BATIMENTS SIS RUE LELIEVRE	200.000		50.700	149.300
		124012/61330/000	FRAIS RELATIFS AUX BATIMENTS SIS RUE LELIEVRE	56.225		18.725	37.500
		124012/61330/013	FRAIS ENTRETIEN DES BATIMENTS : ELECTRICITE (ARTICLE GLOBAL)	1.035.000	80.000		1.115.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 71 DOFONC		1.291.225	80.000	69.425	1.301.800
	7X		Dépenses - Dette				
		124012/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE PATRIMOINE PRIVE	219.235		236	218.999
		124012/43003/010	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA CITE ADMI-	2.118		817	1.301

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

Fonct. SSFONC	Gp. ECO.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		124012/65000/000	NISTRATIVE	106.572		955	105.617
		124012/65000/010	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE PATRIMOINE PRIVE	3.609		1.418	2.191
			INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA CITE ADMINISTRATIVE				
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	331.534		3.426	328.108
			TOTAL FONCTION 124 012	1.622.759	80.000	72.851	1.629.908
124 088			Patrimoine privé Campus Provincial				
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		124088/61320/001	FRAIS DE FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE LA CAFETERIA DU CAMPUS PROVINCIAL	172.071		92.071	80.000
		124088/61330/000	FRAIS RELATIFS AUX BATIMENTS DU CAMPUS PROVINCIAL	231.500	1.500		233.000
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 71 DOPONC	403.571	1.500	92.071	313.000
	7X		Dépenses - Dette				
		124088/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR EQUIPEMENT AU CAMPUS PROVINCIAL	332.480		473	332.007
		124088/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES DU CAMPUS PROVINCIAL	363.449		21.071	342.378
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	695.929		21.544	674.385
			TOTAL FONCTION 124 088	1.099.500	1.500	113.615	987.385
124 092			Patrimoine privé Service des Assurances et du Patrimoine				
	70		Dépenses - Personnel				
		124092/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DE GESTION ADMINISTRATIVE	260.668		9.500	251.168

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		124092/62310/000	DU PATRIMOINE COTISATIONS PATRONALES POUR LE SERVICE DE GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE	40.281		1.300	38.981
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		300.949		10.800	290.149
131 066		Service du personnel, service social du personnel, service médical du travail, réfectoire du personnel Mess Provincial					
	7X		Dépenses - Dette				
		131066/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR EQUIPEMENT ET TRAVAUX AU MESS PROVINCIAL	70.009		179	69.830
131 087		Service du personnel, service social du personnel, service médical du travail, réfectoire du personnel Service de Gestion des Ressources Humaines					
	70		Dépenses - Personnel				
		131087/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	804.640	11.500		816.140
		131087/62110/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	65.799		4.000	61.799
		131087/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	146.141	1.000		147.141
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		1.016.580		4.000	1.025.080
133 105		Archives, documentation, bibliothèque administrative centrale Centre de Document. et Archives					
	70		Dépenses - Personnel				
		133105/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL DU CENTRE PROVINCIAL DE DOCUMENTATION ET D'ARCHIVES	69.717	200		69.917

Fonct. Ssfonc	Gp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
134 008		Imprimerie Imprimerie					
	70		Dépenses - Personnel				
		134008/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'IMPRIMERIE	711.576		13.500	698.076
		134008/62110/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DE L'IMPRIMERIE	53.532	2.100		55.632
		134008/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'IMPRIMERIE	104.919		2.000	102.919
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	870.027	2.100	15.500	856.627
	7X		Dépenses - Dette				
		134008/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'IMPRIMERIE	21.908		1.658	20.250
			TOTAL FONCTION 134 008	891.935	2.100	17.158	876.877
136 005		Parc automobile Autorités Provinciales					
	7X		Dépenses - Dette				
		136005/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE PARC AUTOMOBILE	228		228	
		136005/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE PARC AUTOMOBILE	2.432		575	1.857
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	2.660		803	1.857
137 013		Service des bâtiments Service Technique du Patrimoine Immobilier					
	70		Dépenses - Personnel				
		137013/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE TECHNIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER	906.363		28.000	878.363

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		137013/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU SERVICE TECHNIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER	177.485		11.000	166.485
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		1.083.848		39.000	1.044.848
	7X		Dépenses - Dette				
		137013/43003/020	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAUX DE SECURITE AUX BATIMENTS PROVINCIAUX	27.897		550	27.347
		137013/43003/050	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR MISE EN CONFORMITE DES APPAREILS DE LEVAGE, CABINES HT ET INSTAL. ELECTRIQUES	28.763		454	28.309
		137013/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE TECHNIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER	975		192	783
		137013/65000/020	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAX ET EQUIPEMENT DE SECURITE ET DE SECURISATION DES BATIMENTS PROVINCIAUX	19.755		304	19.451
		137013/65000/050	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA MISE EN CONFORMITE DES APPAREILS DE LEVAGE, CABINES HT ET INSTAL. ELECTRIQUES	17.424		1.014	16.410
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		94.814		2.514	92.300
		TOTAL FONCTION 137 013		1.178.662		41.514	1.137.148
137 014		Service des Bâtiments Equipe d'Entretien					
	70		Dépenses - Personnel				
		137014/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'EQUIPE D'ENTRETIEN	867.090		26.000	841.090
		137014/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'EQUIPE D'ENTRETIEN	141.319		12.000	129.319
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		1.008.409		38.000	970.409
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		137014/61101/000	FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE SEJOUR DE L'EQUIPE D'ENTRETIEN	2.700	1.500		4.200

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3					Le 20/09/2011	
Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Page : 31
	7X		Dépenses - Dette					
		137014/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'EQUIPE D'ENTRETIEN	20.886		143	20.743	
		137014/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'EQUIPE D'ENTRETIEN	4.057		347	3.710	
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	24.943		490	24.453	
			TOTAL FONCTION 137 014	1.036.052	1.500	38.490	999.062	
139			Service informatique général					
093			Informatique et Telecommunications					
	70		Dépenses - Personnel					
		139093/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS	401.618	22.500		424.118	
		139093/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS	59.788	6.000		65.788	
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	461.406	28.500		489.906	
	71		Dépenses - Fonctionnement					
		139093/61320/031	FRAIS INFORMATIQUES GLOBAUX DES SERVICES PROVINCIAUX	247.000		90.000	157.000	
	7X		Dépenses - Dette					
		139093/65000/001	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'INFORMATISATION GENERALE	33.458		2.737	30.721	
		139093/65000/010	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES INVESTISSEMENTS RELATIFS A L'INFORMATISATION	8.610		739	7.871	
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	42.068		3.476	38.592	

Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		TOTAL FONCTION 139 093		750.474	28.500	93.476	685.498
150		Recettes et dépenses non ventilables					
098		Relations Extr. et Internation.					
	70	Dépenses - Personnel					
		150098/62010/000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL DU SERVICE DES RELATIONS EXTERIEURES ET INTERNATIONALES	101.668		1.500	100.168
335		Ecole de police					
082		Institut Provincial de Formation					
	72	Dépenses - Transferts					
		335082/64260/000	CONTRIBUTION A LA ZONE DE POLICE POUR LE REMBOURSEMENT DU SALAIRE D'UN COMMISSAIRE	90.631	10.500		101.131
	7X	Dépenses - Dette					
		335082/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'ACADEMIE DE POLICE	12.997		485	12.512
		TOTAL FONCTION 335 082		103.628	10.500	485	113.643
351		Services d'incendie					
097		Services d'incendie					
	72	Dépenses - Transferts					
		351097/63536/000	CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR ZON. PROV. DE SECOURS		250.000		250.000
	7X	Dépenses - Dette					
		351097/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR PARTICIPATION AU	92.037		478	91.559

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3					Le 20/09/2011
							Page : 33
Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
			FINANCEMENT DES SERVICES D'INCENDIE				
		TOTAL FONCTION 351 097		92.037	250.000	478	341.559
353 110		Ecole de formation incendie ou A.M.U. Centre de Formation Pratique - Ecole du Feu					
	7X		Dépenses - Dette				
		353110/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE CENTRE DE FORMATION PRACTIQUE - ECOLE DU FEU	21.292		20.427	865
420 016		Recettes et dépenses non ventilables (services administratifs et techniques) Service Technique Provincial					
	70		Dépenses - Personnel				
		420016/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU STP VOIRIE	3.109.903		83.000	3.026.903
		420016/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU STP VOIRIE	537.392		17.000	520.392
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		3.647.295		100.000	3.547.295
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		420016/61320/000	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DU STP VOIRIE	73.320	5.000		78.320
	7X		Dépenses - Dette				
		420016/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR EQUIPEMENTS ET TRAVAUX DU STP VOIRIE	30.100		2.919	27.181
		TOTAL FONCTION 420 016		3.750.715	5.000	102.919	3.652.796
421 016		Travaux d'infrastructure aux routes Service Technique Provincial					

Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
71			Dépenses - Fonctionnement				
		421016/61350/000	FRAIS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES ROUTES PROVINCIALES	74.000		25.000	49.000
7X			Dépenses - Dette				
		421016/65000/010	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES ROUTES PROVINCIALES	183.494		3.387	180.107
		TOTAL FONCTION 421 016		257.494		28.387	229.107
482 016			Travaux d'infrastructure hydraulique - bassins d'orage - Stations d'épuration Service Technique Provincial				
70			Dépenses - Personnel				
		482016/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'INTERCOMMUNALE INASEP	570.390		26.000	544.390
		482016/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'INTERCOMMUNALE INASEP	87.801		3.500	84.301
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		658.191		29.500	628.691
484 017			Cours d'eau non navigables - Curage Hydraulique				
7X			Dépenses - Dette				
		484017/43003/020	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE DES COURS D'EAU	228.761		938	227.823
		484017/65000/020	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE DES COURS D'EAU	115.558		5.002	110.556
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		344.319		5.940	338.379

Fonct. Ssfonc	Gp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
524		Formation professionnelle					
019		Classes Moyennes					
	72		Dépenses - Transferts				
		524019/64000/009	SUBSIDES POUR PROMOTION DU COMMERCE DE DETAIL ET HORECA	25.000		25.000	
562		Service provincial du tourisme - Promotion touristique					
022		Office Prov. de Promotion et Gestion Touristique					
	70		Dépenses - Personnel				
		562022/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'O.P.P.G.T.	794.866		59.000	735.866
		562022/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'O.P.P.G.T.	141.301		14.500	126.801
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		936.167		73.500	862.667
	7X		Dépenses - Dette				
		562022/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'O.P.P.G.T.	14.327		316	14.011
		TOTAL FONCTION 562 022		950.494		73.816	876.678
610		Recherche scientifique pour le développement agricole					
024		Office Provincial Agricole					
	70		Dépenses - Personnel				
		610024/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'O.P.A.	533.212	15.000		548.212
		610024/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'O.P.A.	90.120	3.300		93.420
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		623.332	18.300		641.632
	7X		Dépenses - Dette				

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3					Le 20/09/2011
						Page : 36	
Fonct. S.Fonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		610024/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'O.P.A.	41.115		820	40.295
		610024/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'O.P.A.	19.801		4.414	15.387
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		60.916		5.234	55.682
		TOTAL FONCTION 610 024		684.248	18.300	5.234	697.314
610 115		Recherche scientifique pour le développement agricole Pôle Fromager					
	7X		Dépenses - Dette				
		610115/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR CONSTRUCTIONS OPA ET BACCALAUREAT AGRONOMIE	1.230		1.230	
701 072		Services administratifs de l'enseignement - Pouvoir organisateur Admin. de l'Enseignement et de la Formation					
	70		Dépenses - Personnel				
		701072/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION (A.P.E.F.)	895.832	6.700		902.532
		701072/62110/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION (A.P.E.F.)	63.562	300		63.862
		701072/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION (A.P.E.F.)	169.389	1.000		170.389
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		1.128.783	8.000		1.136.783
706 027		Centre psychotechnique d'orientation professionnelle Institut d'Orientation et Guidance					
	70		Dépenses - Personnel				
		706027/62010/012	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'I.O.G.	3.287.656		29.000	3.258.656

Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		706027/62010/013	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE D'ECOUTE MOBILE D'INTERVENTION EN SANTE MENTALE (EMISM)	110.385	16.000		126.385
		706027/62011/001	REMUNERATIONS DU PERSONNEL ETRANGER DU SERVICE DE SANTE MENTALE MOBILE	236.072		216.072	20.000
		706027/62110/012	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DE L'I.O.G.	239.546		6.000	233.546
		706027/62110/013	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU SERVICE DE SANTE MENTALE MOBILE	9.500		6.000	3.500
		706027/62310/012	COTISATIONS PATRONALES DE L'I.O.G.	604.255		5.500	598.755
		706027/62310/013	COTISATIONS PATRONALES DU SERVICE D'ECOUTE MOBILE D'INTERVENTION EN SANTE MENTALE (EMISM)	35.115	5.000		40.115
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	4.522.529	21.000	262.572	4.280.957
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		706027/61101/000	FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE SEJOUR DE L'I.O.G.	90.000	3.000		93.000
	7X		Dépenses - Dette				
		706027/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'I.O.G.	31.546		451	31.095
		706027/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'I.O.G.	80.906		11.300	69.606
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	112.452		11.751	100.701
			TOTAL FONCTION 706 027	4.724.981	24.000	274.323	4.474.658
722 058			Enseignement primaire Chevetogne - Classes de Forêt				
	70		Dépenses - Personnel				
		722058/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DES CLASSES DE FORÊT	198.701	47.000		245.701
		722058/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LES CLASSES DE FORÊT	41.090	12.500		53.590
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	239.791	59.500		299.291

Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
7X			Dépenses - Dette				
		722058/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES CLASSES DE FORET	55.173		195	54.978
		722058/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES CLASSES DE FORET	22.174		944	21.230
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	77.347		1.139	76.208
			TOTAL FONCTION 722 058	317.138	59.500	1.139	375.499
722 061			Enseignement primaire Classes du Patrimoine				
70			Dépenses - Personnel				
		722061/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DES CLASSES DU PATRIMOINE	171.768	9.500		181.268
		722061/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LES CLASSES DU PATRIMOINE	36.598	2.500		39.098
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	208.366	12.000		220.366
71			Dépenses - Fonctionnement				
		722061/61000/000	LOYERS DES CLASSES DU PATRIMOINE	4.000	196		4.196
			TOTAL FONCTION 722 061	212.366	12.196		224.562
732 028			Enseignement agricole et horticole Ecole Prov. d'Agronomie et des Sciences de Ciney				
70			Dépenses - Personnel				
		732028/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY (PERSONNEL NON SUBVENTIONNE)	1.076.721		44.500	1.032.221
		732028/62011/000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL ETRANGER DE L'ECOLE PROVINCIALE		2.000		2.000

PROVINCE DE NAMUR
EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		732028/62310/000	D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY COTISATIONS PATRONALES DE L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY (PERSONNEL NON SUBVENTIONNE)	218.928		13.500	205.428
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		1.295.649	2.000	58.000	1.239.649
71		Dépenses - Fonctionnement					
		732028/61320/000	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY	402.970	3.600		406.570
7X		Dépenses - Dette					
		732028/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY	313.516		702	312.814
		732028/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY	113.887		11.192	102.695
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		427.403		11.894	415.509
		TOTAL FONCTION 732 028		2.126.022	5.600	69.894	2.061.728
732 050		Enseignement agricole et horticole Ferme de St-Quentin					
70		Dépenses - Personnel					
		732060/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE LA FERME DE ST QUENTIN	298.951	300		299.251
71		Dépenses - Fonctionnement					
		732060/61320/000	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE LA FERME DE ST QUENTIN	205.100	6.000		211.100
7X		Dépenses - Dette					

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		732060/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA FERME DE ST QUENTIN	56.965		497	56.468
		732060/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA FERME DE ST QUENTIN	35.290		849	34.441
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		92.255		1.346	90.909
		TOTAL FONCTION 732 060		596.306	6.300	1.346	601.260
733 099			Formation générale d'enseignants - Ecole de pédagogie Institut Provincial de Formation Sociale				
	70		Dépenses - Personnel				
		733099/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION SOCIALE (PERSONNEL NON SUBVENTIONNE)	207.179		25.500	181.679
		733099/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION SOCIALE (PERSONNEL NON SUBVENTIONNE)	40.806		4.000	36.806
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		247.985		29.500	218.485
735 029			Autres enseignements professionnels et techniques Ecole Provinciale Secondaire d'Infirmiers (EPSI)				
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		735029/61320/000	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE L'EPSI	8.700	5.000		13.700
	7X		Dépenses - Dette				
		735029/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'EPSI	6.057		160	5.897
		TOTAL FONCTION 735 029		14.757	5.000	160	19.597
735 030			Autres enseignements professionnels et techniques Ecole Hôtelière Provinciale (EHPN)				

Fonct. SSFonc	Gip. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
70			Dépenses - Personnel				
		735030/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'EHPN 'PERSONNEL NON SUBVENTIONNE)	729.853	37.000		766.853
		735030/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'EHPN (PERSONNEL NON SUBVENTIONNE)	133.267	8.000		141.267
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	863.120	45.000		908.120
71			Dépenses - Fonctionnement				
		735030/61320/000	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE L'EHPN	779.670		5.000	774.670
7X			Dépenses - Dette				
		735030/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'EHPN	146.344		20.543	125.801
			TOTAL FONCTION 735 030	1.789.134	45.000	25.543	1.808.591
735 031			Autres enseignements professionnels et techniques Chateau de Namur				
7X			Dépenses - Dette				
		735031/43003/000	AMORTISSEMENT D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE CHATEAU DE NAMUR	27.388		362	27.026
		735031/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE CHATEAU DE NAMUR	10.590		4.564	6.026
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	37.978		4.926	33.052
735 034			Autres enseignements professionnels et techniques Institut d'Ens. Secondaire de Seilles (IPES)				
70			Dépenses - Personnel				

Fonct. SsFonc	Grp. ECO.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		735034/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'IPES (PERSONNEL NON SUBVENTIONNE)	278.603	800		279.403
		735034/62011/000	REMUNERATION DU PERSONNEL ETRANGER DE L'IPES	784	2.000		2.784
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		279.387	2.800		282.187
7X		Dépenses - Dette					
		735034/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'IPES	72.679		661	72.018
		735034/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'IPES	33.896		3.718	30.178
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		106.575		4.379	102.196
		TOTAL FONCTION 735 034		385.962	2.800	4.379	384.383
735 079		Autres enseignements professionnels et techniques Ecole d'Elevage et d'Equitation de Gesves (EPEEG)					
70		Dépenses - Personnel					
		735079/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL DE L'EPEEG	228.675		29.000	199.675
		735079/62011/000	REMUNERATION DU PERSONNEL ETRANGER DE L'EPEEG	1.113	900		2.013
		735079/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'EPEEG	48.211		8.500	39.711
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		277.999	900	37.500	241.399
71		Dépenses - Fonctionnement					
		735079/61330/000	FRAIS RELATIFS AUX BATIMENTS DE L'EPEEG	35.121	2.879		38.000
7X		Dépenses - Dette					
		735079/43003/000	AMORTISSEMENT D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'EPEEG	76.972		396	76.576
		735079/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'EPEEG	83.452		4.001	79.451

Fonct. SsFonc	Gp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		160.424		4.397	156.027
		TOTAL FONCTION 735 079		473.544	3.779	41.897	435.426
741		Enseignement supérieur non universitaire					
081		Haute Ecole (HEPN)					
	70		Dépenses - Personnel				
		741081/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL NON SUBSIDIE DE LA HAUTE ECOLE	171.327	6.500		177.827
		741081/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE LA HAUTE ECOLE (PERSONNEL NON SUBVENTIONNE)	40.294	2.500		42.794
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		211.621	9.000		220.621
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		741081/61101/000	FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE SEJOUR DE LA HAUTE ECOLE	15.000		1.000	14.000
		741081/61320/000	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE LA HAUTE ECOLE	148.300		9.080	139.220
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 71 DOFONC		163.300		10.080	153.220
	7X		Dépenses - Dette				
		741081/43003/000	AMORTISSEMENT D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA HAUTE ECOLE	61.336		471	60.865
		741081/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA HAUTE ECOLE	34.269		15.451	18.818
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		95.605		15.922	79.683
		TOTAL FONCTION 741 081		470.526	9.000	26.002	453.524
760		Complexes provinciaux de déleassement					
039		Chevetogne					

Fonct. Ssfonc	Gp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
	70		Dépenses - Personnel				
		760039/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU DOMAINE DE CHEVETOGNE	2.189.030		57.000	2.132.030
		760039/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE DOMAINE DE CHEVETOGNE	330.304		16.300	314.004
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	2.519.334		73.300	2.446.034
	7X		Dépenses - Dette				
		760039/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE DOMAINE DE CHEVETOGNE	582.378		513	581.865
		760039/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE DOMAINE DE CHEVETOGNE	393.947		16.506	377.441
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	976.325		17.019	959.306
			TOTAL FONCTION 760 039	3.495.659		90.319	3.405.340
762 037			Culture et loisirs Service de la Culture				
	70		Dépenses - Personnel				
		762037/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE CULTUREL	2.006.237		7.500	1.998.737
		762037/62110/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU SERVICE CULTUREL	161.082		2.800	158.282
		762037/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE SERVICE CULTUREL	317.952		200	317.752
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	2.485.271		10.500	2.474.771
	7X		Dépenses - Dette				
		762037/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS, CONTRACTES POUR LE SERVICE CULTUREL	27.871		1.368	26.503
			TOTAL FONCTION 762 037	2.513.142		11.868	2.501.274
762			Culture et loisirs				

Fonct. Ssfonc	Gip. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
040		SGCL - Culture-Loisirs					
	70		Dépenses - Personnel				
		762040/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ASBL "MAISON DE LA POESIE"	53.047	5.500		58.547
		762040/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR L'ASBL "MAISON DE LA POESIE"	8.146	1.000		9.146
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	61.193	6.500		67.693
	72		Dépenses - Transferts				
		762040/64000/017	SUBSIDE AUX CENTRES CULTURELS LOCAUX	245.555		28.000	217.555
		762040/64000/063	SUBSIDE AU COMITE CENTRAL DE WALLONIE		7.000		7.000
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 72 DOTRFT	245.555	7.000	28.000	224.555
	7X		Dépenses - Dette				
		762040/43003/001	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRATES POUR PARTICIPATION A LA SCENOGRAPHIE DU CENTRE D'INTERPRETATION DE L'HOMME DE SPY	102		102	
		762040/65000/001	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRATES POUR PARTICIPATION A LA SCENOGRAPHIE DU CENTRE D'INTERPRETATION DE L'HOMME DE SPY	949		313	636
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	1.051		415	636
			TOTAL FONCTION 762 040	307.799	13.500	28.415	292.884
762 074		Culture et loisirs Services généraux de la Culture et des Loisirs					
	70		Dépenses - Personnel				
		762074/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'A.C.T.L.	369.568		7.000	362.568
		762074/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'A.C.T.L.	54.460		1.000	53.460

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		424.028		8.000	416.028
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		762074/61320/000	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE L'A.C.T.L.	4.640	10.000		14.640
	7X		Dépenses - Dette				
		762074/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAUX ET EQUIPEMENTS DE L'A.C.T.L.	11.373		244	11.129
		762074/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAUX ET EQUIPEMENTS DE L'A.C.T.L.	4.350		325	4.025
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		15.723		569	15.154
		TOTAL FONCTION 762 074		444.391	10.000	8.569	445.822
762 090		Culture et loisirs Service des Relations Publiques : Audio-Visuel					
	70		Dépenses - Personnel				
		762090/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE AUDIO-VISUEL	236.859	600		237.459
		762090/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE SERVICE AUDIO-VISUEL	38.316	300		38.616
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		275.175	900		276.075
	7X		Dépenses - Dette				
		762090/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE AUDIO-VISUEL	7.589		1.389	6.200
		TOTAL FONCTION 762 090		282.764	900	1.389	282.275
762		Culture et loisirs					

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	
095		SGCL : Service du Patrimoine Culturel						
	70		Dépenses - Personnel					
		762095/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL	175.081	12.700		187.781	
		762095/62110/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU PERSONNEL DU SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL	17.046		2.000	15.046	
		762095/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL	30.741	3.100		33.841	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		222.868	15.800	2.000	236.668	
767		Bibliothèques publiques						
038		Service de la Culture - Bibliothèque						
	70		Dépenses - Personnel					
		767038/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE	897.527	22.800		920.327	
		767038/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LA BIBLIOTHEQUE	143.606	5.500		149.106	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		1.041.133	28.300		1.069.433	
	7X		Dépenses - Dette					
		767038/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA BIBLIOTHEQUE	10.880		527	10.353	
		TOTAL FONCTION 767 038		1.052.013	28.300	527	1.079.786	
771		Musées						
106		Service de la Culture - Musée Rops						
	70		Dépenses - Personnel					
		771106/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU MUSEE ROPS	447.200	14.000		461.200	
		771106/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE MUSEE ROPS	84.751	2.500		87.251	

Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		531.951	16.500		548.451
	7X		Dépenses - Dette				
		771106/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE MUSEE ROPS	49.735		302	49.433
		771106/65000/001	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'ACHAT D'OEUVRES DE FELICIEN ROPS	4.691		100	4.591
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		54.426		402	54.024
		TOTAL FONCTION 771 106		586.377	16.500	402	602.475
771 107		Musées Service des Musées en Province de Namur					
	70		Dépenses - Personnel				
		771107/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	462.937	48.000		510.937
		771107/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE SERVICES DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	83.854	10.700		94.554
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		546.791	58.700		605.491
	71		Dépenses - Fonctionnement				
		771107/61300/000	FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DU SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	13.100	7.000		20.100
		771107/61320/000	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DU SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	47.300	43.000		90.300
		771107/61320/002	REMBOURSEMENT A LA SOCIETE ARCHEOLOGIQUE EN FONCTION DE LA CONVENTION ADOPTEE PAR LE CONSEIL PROVINCIAL DU 19/06/2009	33.000	40.000		73.000
		771107/61340/000	ENTRETIEN DES VEHICULES DU SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	1.500	1.500		3.000

Fonct. Ssfonc	Gp. ECO.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 71 DOFONC		94.900	91.500		186.400
	7X		Dépenses - Dette				
		771107/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	33.248		805	32.443
		771107/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	33.525		3.562	29.963
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		66.773		4.367	62.406
		TOTAL FONCTION 771 107		708.464	150.200	4.367	854.297
773 042		Edifices historiques et artistiques, monuments classés SGCL - Monuments et Sites Classés					
	7X		Dépenses - Dette				
		773042/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES MONUMENTS CLASSES	72.776		805	71.971
		773042/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES MONUMENTS CLASSES	29.765		888	28.877
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		102.541		1.693	100.848
774 042		Arts graphiques Beaux Arts					
	7X		Dépenses - Dette				
		774042/65000/010	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR ACHAT D'OEUVRES D'ART	1.367		111	1.256
790 044		Cultes					
	71		Dépenses - Fonctionnement				

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		790044/61330/000	ENTRETIEN ET REPARATIONS AU PALAIS EPISCOPAL	2.000		1.999	1
		790044/61330/001	ENTRETIEN DE L'EGLISE CATHEDRALE	5.000		4.999	1
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 71 DOFONC		7.000		6.998	2
	7X	Dépenses - Dette					
		790044/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAUX AUX EDIFICES DU CULTE ET AU PALAIS EPISCOPAL	25.363		636	24.727
		790044/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAUX AUX EDIFICES DU CULTE ET AU PALAIS EPISCOPAL	11.854		439	11.415
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		37.217		1.075	36.142
		TOTAL FONCTION 790 044		44.217		8.073	36.144
801		Action sociale					
045		Dir. des Affaires Sociales et Sanitaires (DASS)					
	70	Dépenses - Personnel					
		801045/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE D'ACTION SOCIALE	1.340.518		21.000	1.319.518
		801045/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU SERVICE D'ACTION SOCIALE	238.943		6.200	232.743
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		1.579.461		27.200	1.552.261
	71	Dépenses - Fonctionnement					
		801045/61300/000	FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DU SERVICE D'ACTION SOCIALE	24.900	3.100		28.000
	72	Dépenses - Transferts					
		801045/64000/013	SUBSIDES A L'ASBL "LES TERRITOIRES DE LA MEMOIRE"		7.500		7.500
		801045/64000/015	SUBSIDES PONCTUELS POUR APPEL A PROJET POUR PLATEFORME	40.000		7.500	32.500

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3

Fonct. SSFonc	Gfp. ECO.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
			"TERRITOIRE DE LA MEMOIRE"				
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 72 DOTREF	40.000	7.500	7.500	40.000
	7X		Dépenses - Dette				
		801045/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE D'ACTION SOCIALE	3.330		632	2.698
			TOTAL FONCTION 801 045	1.647.691	10.600	35.332	1.622.959
811			Action sociale				
111			Observ. Santé Social Logement				
	70		Dépenses - Personnel				
		811111/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE LA CELLULE D'OBSERVATION DE LA SANTE, DU SOCIAL ET DU LOGEMENT	159.914	43.500		203.414
		811111/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE LA CELLULE D'OBSERVATION DE LA SANTE, DU SOCIAL ET DU LOGEMENT	32.191	12.300		44.491
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	192.105	55.800		247.905
831			Assistance sociale				
056			Service Social				
	70		Dépenses - Personnel				
		831056/62010/000	TRAITEMENT ET SALAIRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES	6.745		500	6.245
		831056/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES	1.947		300	1.647
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	8.692		800	7.892

Fonct. SsFonc	Gp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
833		Soins pour les handicapés					
046		DASS - Aide Sociale					
	7X		Dépenses - Dette				
		833046/43003/010	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAUX A L'ATELIER PROTEGE DE PHILIPPEVILLE	30.080		271	29.809
		833046/65000/010	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAUX A L'ATELIER PROTEGE DE PHILIPPEVILLE	16.203		671	15.532
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	46.283		942	45.341
835		Enfance et jeunesse					
045		Dir. des Affaires Sociales et sanitaires (DASS)					
	70		Dépenses - Personnel				
		835045/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU S.A.I.L.F.F.E.	203.755	14.500		218.255
		835045/62011/000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL ETRANGER DU S.A.I.L.F.F.E.	6.000	4.000		10.000
		835045/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU S.A.I.L.F.F.E.	51.599	4.000		55.599
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	261.354	22.500		283.854
844		Aides familiales - Crèches - Primes supplémentaires					
045		Dir. des Affaires Sociales et Sanitaires (DASS)					
	72		Dépenses - Transferts				
		844045/64000/002	SUBSIDES AUX SERVICES D'AIDES FAMILIALES SELON REGLEMENT APPROUVE PAR LE CONSEIL PROVINCIAL	95.000		3.596	91.404
	7X		Dépenses - Dette				
		844045/43003/001	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR ACHAT DE TERRAIN-EMPHYTHEOSE INTERCOMMUNALE IMAGE	713		713	

Ponct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		844045/65000/001	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR ACHAT DE TERRAIN - EMPHYTHEOSE INTERCOMMUNALE IMAJE	3.342		645	2.697
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE		4.055		1.358	2.697
		TOTAL FONCTION 844 045		99.055		4.954	94.101
861 063		Protection du travail (Institution pour la protection du travail) Service de Prévention					
	70		Dépenses - Personnel				
		861063/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DE PREVENTION	204.737		10.000	194.737
		861063/62010/001	TRAITEMENTS ET INDEMNITES DE LA PERSONNE DE CONFIANCE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL	11.200	4.000		15.200
		861063/62110/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU SERVICE DE PREVENTION	12.767	2.500		15.267
		861063/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU SERVICE DE PREVENTION	49.671		3.500	46.171
		861063/62310/001	COTISATIONS PATRONALES DE LA PERSONNE DE CONFIANCE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL	2.425	2.500		4.925
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		280.800	9.000	13.500	276.300
870 049		Santé publique et hygiène publique - Recettes et dépenses non ventilables Direction Santé Publique - santé scolaire					
	70		Dépenses - Personnel				
		870049/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'I.P.H.S.	2.318.384		59.500	2.258.884
		870049/62110/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DE L'I.P.H.S.	183.341		6.000	177.341
		870049/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR L'I.P.H.S.	434.122		26.000	408.122
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		2.935.847		91.500	2.844.347
	71		Dépenses - Fonctionnement				

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		870049/61101/000	FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE SEJOUR DE L'I.P.H.S.	35.000	3.000		38.000
	7X		Dépenses - Dette				
		870049/43003/000	AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'I.P.H.S.	144.354		208	144.146
		870049/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'I.P.H.S.	33.221		545	32.676
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	177.575		753	176.822
			TOTAL FONCTION 870 049	3.148.422	3.000	92.253	3.059.169
870 051			Santé publique et hygiène publique - Recettes et dépenses non ventilables ASPASC - Adm. Santé Pub.-Action Sociale et Cult.				
	70		Dépenses - Personnel				
		870051/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DE L'ADMINISTRATION DES SERVICES DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTE ET DU LOGEMENT	148.443	2.000		150.443
		870051/62010/001	TRAITEMENT ET SALAIRE DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'AISSBS	41.481	2.000		43.481
		870051/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DE L'ADMINISTRATION DES SERVICES DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTE ET DU LOGEMENT	26.566	800		27.366
		870051/62310/001	COTISATIONS PATRONALES POUR LE PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'AISSBS	6.551	500		7.051
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	223.041	5.300		228.341
	7X		Dépenses - Dette				
		870051/43003/000	AMORT. D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'ADMINISTRATION DES SERVICES DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTE ET DU LOGEMENT	20.469		487	19.982
		870051/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'ADMINISTRATION DES SERVICES DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTE ET DU LOGEMENT	12.149		752	11.397
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	32.618		1.239	31.379

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3					Le 20/09/2011
Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		TOTAL FONCTION 870 051		255.659	5.300	1.239	259.720
870 083		Santé publique et hygiène publique - Recettes et dépenses non ventilables Direction Santé Publique - Prévention et Promotion					
	70		Dépenses - Personnel				
		870083/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DE COORDINATION SIDA ET ASSUETUDES	299.638		12.500	287.138
		870083/62011/000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL ETRANGER DU SERVICE DE COORDINATION SIDA ET ASSUETUDES	56.154	12.000		68.154
		870083/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE SERVICE DE COORDINATION SIDA ET ASSUETUDE	65.396		8.500	56.896
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		421.188	12.000	21.000	412.188
	7X		Dépenses - Dette				
		870083/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE DE COORDINATION SIDA ET ASSUETUDES	738		260	478
		TOTAL FONCTION 870 083		421.926	12.000	21.260	412.666
872 052		Etablissements de soins C.R.R. & Ex C.H.P.					
	70		Dépenses - Personnel				
		872052/62039/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL PROVINCIAL MIS A DISPOSITION DU CHR	1.035.900		28.900	1.007.000
		872052/62119/000	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU PERSONNEL PROVINCIAL MIS A DISPOSITION DU CHR	68.900	2.100		71.000
		872052/62319/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE PERSONNEL PROVINCIAL MIS A DISPOSITION DU CHR	155.300		7.300	148.000

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3					
Fonct. SsFonc	Gp. ECO.	Article	DÉPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		872052/62419/000	COTISATION PATRONALE A ETHIAS POUR LE PERSONNEL PROVINCIAL MIS A LA DISPOSITION DU CHR	364.000		14.000	350.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		1.624.100	2.100	50.200	1.576.000
879	113	Milieu, environnement, lutte contre les nuisances sonores					
		Environnement					
70		Dépenses - Personnel					
		879113/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT	314.131		10.500	303.631
		879113/62310/000	COTISATIONS PATRONALES POUR LE PERSONNEL DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT	63.448		1.500	61.948
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS		377.579		12.000	365.579
922	055	Habitations sociales et politique foncière du logement					
		Service Logement et Habitat - Logement					
70		Dépenses - Personnel					
		922055/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE DU LOGEMENT	497.334		8.000	489.334
72		Dépenses - Transferts					
		922055/64000/004	SUBVENTIONS POUR L'INSTALLATION DE CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES	250.000		100.000	150.000
		922055/64000/005	SUBVENTIONS POUR REALISATION D'AUDITS ENERGETIQUES	90.000	30.000		120.000
		922055/64261/002	CREDITS POUR FAVORISER LA POLITIQUE DE LOGEMENT Y COMPRIS L'INTERVENTION EN FAVEUR DES FAMILLES SUIVANT REGLEMENT	10.000		5.000	5.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 72 DOTRET		350.000	30.000	105.000	275.000
7X		Dépenses - Dette					

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

Fonct. SsFonc	Gip. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		922055/65000/001	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'OCTROI DE PRETS LOGEMENT COMPLEMENTAIRES AU PARTICULIERS	1.195.482		108	1.195.374
		922055/65000/003	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'OCTROI DE PRETS LOGEMENT AU PERSONNEL PROVINCIAL	521.887		4.726	517.161
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 7X DODETTE	1.717.369		4.834	1.712.535
			TOTAL FONCTION 922 055	2.564.703	30.000	117.834	2.476.869
929 109			Autres activités Service Logement et Habitat - SAMI				
	70		Dépenses - Personnel				
		929109/62010/000	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE D'ANALYSE DU MILIEU INTERIEUR	72.392		5.500	66.892
		929109/62310/000	COTISATIONS PATRONALES DU SERVICE D'ANALYSE DU MILIEU INTERIEUR	14.458		1.500	12.958
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 70 DOPERS	86.850		7.000	79.850
	7X		Dépenses - Dette				
		929109/65000/000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE D'ANALYSE DU MILIEU INTERIEUR	254		160	94
			TOTAL FONCTION 929 109	87.104		7.160	79.944
TOTAL			DEPENSES ORDINAIRES (Exercice Propre)	73.040.517	3.458.745	2.656.205	73.843.057

PROVINCE DE NAMUR				EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3				Le 20/09/2011	
								Page : 58	
Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES ORDINAIRES	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB		
TOTAL			DEPENSES ORDINAIRES (Ex.Antérieurs + Ex.Proprié)	73.441.409	5.723.235	2.656.705	76.507.939		

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

RECETTES ORDINAIRES	RECAPITULATIF	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Fact. Interne 000/64	Total 000/63	Exercices Antérieurs	Prélèvements	Total Général
	BUDGET AVANT MB 3	7.009.693	118.190.882	6.101.852		131.302.427	17.753.249	168.641	149.224.317
	MODIFICATIONS (+)	7.881	1.450.552	315.202		1.773.635	2.461.829		4.235.464
	(-)	-391.018	-297.194	-194.426		-882.638			-882.638
		-383.137	1.153.358	120.776		890.997	2.461.829		3.352.826
	TOTAL	6.626.556	119.344.240	6.222.628		132.193.424	20.215.078	168.641	152.577.143

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3

<u>DEPENSES ORDINAIRES</u>	<u>RECAPITULATIF</u>	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Fact. Interne 000/74	Dette 000/7X	Total 000/73	Exercices Antérieurs	Prélèvements	Total Général
	BUDGET AVANT MB 3	84.329.028	15.731.551	14.005.493		17.001.757	131.067.829	1.446.760	2.639.973	135.154.562
	MODIFICATIONS (+)	1.304.889	465.375	756.000			2.526.264	2.264.490	932.481	5.723.235
	(-)	-1.318.057	-819.614	-169.096		-195.438	-2.502.205	-500	-154.000	-2.656.705
		-13.168	-354.239	586.904		-195.438	24.059	2.263.990	778.481	3.066.530
	TOTAL	84.315.860	15.377.312	14.592.397		16.806.319	131.091.888	3.710.750	3.418.454	138.221.092

Fonct. Ssfonc	Gp. Eco.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
610	024	Recherche scientifique pour le développement agricole Office Provincial Agricole					
	81		Recettes - Investissements				
		610024/23002/000-2010	VENTES D'EQUIPEMENTS DE L'OFFICE PROVINCIAL AGRICOLE		8.884		8.884
760	039	Complexes provinciaux de déglacement Chevetogne					
	82		Recettes - Dette				
		760039/17010/006-2010	EMPRUNT POUR TRAVAUX AU DOMAINE DE CHEVETOGNE		100.000		100.000
790	044	Cultes					
			Recettes - Transferts				
		790044/15100/001-2010	SUBSIDES DE LA REGION WALLONNE POUR TRAVAUX AUX EDIFICES DU CULTE ET AU PALAIS EPISCOPAL		81.999		81.999
TOTAL			RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercices Antérieurs)		190.883		190.883

Fonct. SsFonc	Grp. ECO.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
060		Prélèvements					
002		Recettes et Dépenses Générales					
	88		Recettes - Prélèvements				
		060002/78100/000	TRANSFERT DE L'ORDINAIRE	2.252.972	241.481		2.494.453
		060002/78100/001	TRANSFERT DE L'ORDINAIRE POUR PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES		11.000		11.000
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 88 REPRELE	2.252.972	252.481		2.505.453
060		Prélèvements					
101		Prêts sociaux					
	88		Recettes - Prélèvements				
		060101/78101/000	TRANSFERT DE L'ORDINAIRE POUR L'OCTROI DE PRETS SOCIAUX	2.000		2.000	
		060101/78102/000	TRANSFERT DE L'ORDINAIRE POUR L'OCTROI DE PRETS PC	20.000		12.000	8.000
		060101/78103/000	TRANSFERT DE L'ORDINAIRE POUR L'OCTROI DE PRETS VEHICULES	350.000		140.000	210.000
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 88 REPRELE	372.000		154.000	218.000
104		Services administratifs centraux					
070		Service des Relations Publiques					
	82		Recettes - Dette				
		104070/17010/000	EMPRUNT POUR INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES	4.100		1.000	3.100
124		Patrimoine privé					
012		Patrimoine					
	81		Recettes - Investissements				

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		124012/22102/000	VENTE D'IMMEUBLES DU PATRIMOINE PROVINCIAL	350.000		198.676	151.324
	82		Recettes - Dette				
		124012/17010/010	EMPRUNT POUR ETUDE POUR LA REALISATION DU CAHIER DES CHARGES DE LA CITE ADMINISTRATIVE	60.000		60.000	
		TOTAL FONCTION 124 012		410.000		258.676	151.324
124 088		Patrimoine privé Campus Provincial					
	82		Recettes - Dette				
		124088/17010/000	EMPRUNT POUR TRAVAUX SUR LE SITE DU CAMPUS PROVINCIAL	1.677.500		110.000	1.567.500
		124088/17010/006	EMPRUNT POUR AMENAGEMENT DE TERRAIN DU CAMPUS PROVINCIAL	15.000		15.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 82 REDETTE		1.692.500		125.000	1.567.500
134 008		Imprimerie Imprimerie					
	82		Recettes - Dette				
		134008/17010/000	EMPRUNT POUR L'ACHAT DE LOGICIELS INFORMATIQUES POUR L'IMPRIMERIE	7.000		7.000	
137 014		Service des bâtiments Equipe d'Entretien					
	81		Recettes - Investissements				
		137014/24102/000	RECETTE RESULTANT DE LA VENTE DE VEHICULES DE L'EQUIPE D'ENTRETIEN		741		741

Fonct. Ssfonc	Gip. Eco.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
	82		Recettes - Dette				
		137014/17010/003	EMPRUNT POUR ACHAT DE VEHICULES POUR L'EQUIPE D'ENTRETIEN	35.000		741	34.259
		TOTAL FONCTION 137 014		35.000	741	741	35.000
139		Service informatique général					
093		Informatique et Telecommunications					
	82		Recettes - Dette				
		139093/17010/003	EMPRUNT POUR ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DE L'INFORMATISATION GENERALE	350.000		70.000	280.000
335		Ecole de police					
082		Institut Provincial de Formation					
	82		Recettes - Dette				
		335082/17010/001	EMPRUNT POUR INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR L'ACADEMIE DE POLICE	6.037	3.234		9.271
353		Ecole de formation incendie ou A.M.U.					
082		Institut Provincial de Formation					
	82		Recettes - Dette				
		353082/17010/000	EMPRUNT POUR INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'ECOLE DU FEU	26.365	5.200		31.565
353		Ecole de formation incendie ou A.M.U.					
110		Centra de Formation Pratique - Ecole du Feu					
	80		Recettes - Transferts				

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

PROVINCE DE NAMUR							
Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		353110/15120/001	SUBVENTION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR POUR LE CENTRE DE FORMATION PRATIQUE DE L'ECOLE DU FEU	1.350.000		1.350.000	
	82		Recettes - Dette				
		353110/17010/000	EMPRUNT POUR ACHAT DE TERRAINS ET AMENAGEMENTS SUR TERRAINS POUR LE CENTRE DE FORMATION PRATIQUE - ECOLE DU FEU	1.127.232		1.127.232	
		TOTAL FONCTION 353 110		2.477.232		2.477.232	
420 016			Recettes et dépenses non ventilables (services administratifs et techniques) Service Technique Provincial				
	82		Recettes - Dette				
		420016/17010/007	EMPRUNT POUR TRAVAUX AU STP VOIRIE	180.000		50.000	130.000
610 024			Recherche scientifique pour le développement agricole Office Provincial Agricole				
	82		Recettes - Dette				
		610024/17010/004	EMPRUNT POUR TRAVAUX A L'O.P.A.	205.000		50.000	155.000
610 115			Recherche scientifique pour le développement agricole Pôle Fromager				
	80		Recettes - Transferts				
		610115/15100/000	SUBSIDES DE LA REGION WALLONNE POUR CONSTRUCTIONS POLE FROMAGER	508.320		508.320	
	82		Recettes - Dette				
		610115/17010/000	EMPRUNTS POUR CONSTRUCTIONS POLE FROMAGER	56.480		50.034	6.446

Fonct. Ssfonc	Grp. ECO.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
TOTAL FONCTION 610 115				564.800		558.354	6.446
706 027		Centre psychotechnique d'orientation professionnelle Institut d'Orientation et Guidance					
82				Recettes - Dette			
		706027/17010/000	EMPRUNT POUR ACHAT ET AMENAGEMENT MAISON DU MIEUX-ETRE A GEMBLoux	200.000		168.000	32.000
		706027/17010/003	EMPRUNT POUR TRAVAUX A L'I.O.G.	425.000		225.000	200.000
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 82 REDETTTE				625.000		393.000	232.000
722 038		Enseignement primaire Chevetogue - Classes de Forêt					
82				Recettes - Dette			
		722058/17010/003	EMPRUNT POUR ACHAT DE VEHICULES POUR LES CLASSES DE FORET	9.000		9.000	
		722058/17010/004	EMPRUNT POUR TRAVAUX AUX CLASSES DE FORET	66.000		66.000	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 82 REDETTTE				75.000		75.000	
732 028		Enseignement agricole et horticole Ecole Prov. d'Agronomie et des Sciences de Ciney					
82				Recettes - Dette			
		732028/17010/000	EMPRUNT POUR INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY	90.830		3.600	87.230
		732028/17010/005	EMPRUNT POUR TRAVAUX AUX BATIMENTS DE L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY	507.200		50.000	457.200
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 82 REDETTTE				598.030		53.600	544.430

Ponct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
------------------	--------------	---------	--	--------------------	--------------	------------	--------------------

735 030			Autres enseignements professionnels et techniques Ecole Hôtelière Provinciale (HEPN)				
	82		Recettes - Dette				
		735030/17010/000	EMPRUNT POUR INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'HEPN	55.000		22.000	33.000
		735030/17010/004	EMPRUNT POUR TRAVAUX A L'HEPN	1.202.677		298.000	904.677
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 82 REDETTE	1.257.677		320.000	937.677
735 031			Autres enseignements professionnels et techniques Chateau de Namur				
	82		Recettes - Dette				
		735031/17010/000	EMPRUNT POUR SUBSIDE D'INVESTISSEMENT POUR TRAVAUX A LA REGIE DU CHATEAU DE NAMUR	335.000	30.000		365.000
735 079			Autres enseignements professionnels et techniques Ecole d'Elevage et d'Equitation de Gesves (EPEG)				
	80		Recettes - Transferts				
		735079/15100/000	SUBSIDES DE LA REGION WALLONNE POUR TRAVAUX A L'EPEG	31.800		31.800	
	82		Recettes - Dette				
		735079/17010/003	EMPRUNT POUR TRAVAUX A L'EPEG	233.200		90.700	142.500
			TOTAL FONCTION 735 079	265.000		122.500	142.500
741 081			Enseignement supérieur non universitaire Haute Ecole (HEPN)				

Fonct. SsFonc.	Gp. Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
82		Recettes - Dette				
	741081/17010/003	EMPRUNT POUR CONSTRUCTION D'UN BATIMENT	650.000		650.000	
760 039	Complexes provinciaux de délaissement Chevetogne					
80		Recettes - Transferts				
	760039/15100/000	SUBSIDES DE LA REGION WALLONNE POUR INSTALLATIONS-MACHINES -EQUIPEMENTS DU DOMAINE DE CHEVETOGNE	107.500		97.500	10.000
82		Recettes - Dette				
	760039/17010/000	EMPRUNT POUR INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS AU DOMAINE DE CHEVETOGNE	117.000		52.500	64.500
	760039/17010/009	EMPRUNT POUR ACHAT DE TERRAINS POUR LE DOMAINE PROVINCIAL VALERY COUSIN		100.000		100.000
	TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 82 REDETTE		117.000	100.000	52.500	164.500
	TOTAL FONCTION 760 039		224.500	100.000	150.000	174.500
762 037	Culture et loisirs Service de la Culture					
80		Recettes - Transferts				
	762037/15100/000	PARTICIPATION DE LA REGION WALLONNE DANS LES FRAIS LIES A LA RENOVATION DE LA MAISON DE LA CULTURE	25.000	1.922		26.922
	762037/15150/000	SUBVENTIONS DIVERSES POUR LE SERVICE CULTUREL	30.000		30.000	
	TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 80 RETREFT		55.000	1.922	30.000	26.922
82		Recettes - Dette				

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3						Le 20/09/2011
								Page : 69
Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	
		762037/17010/005	EMPRUNT POUR TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE LA PROVINCE DE NAMUR	75.000		20.922	54.078	
		TOTAL FONCTION 762 037		130.000	1.922	50.922	81.000	
767		Bibliothèques publiques						
038		Service de la Culture - Bibliothèque						
	82		Recettes - Dette					
		767038/17010/001	EMPRUNT POUR INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS A LA BIBLIOTHEQUE	51.470		5.000	46.470	
771		Musées						
107		Service des Musées en Province de Namur						
	82		Recettes - Dette					
		771107/17010/000	EMPRUNTS POUR TRAVAUX AU SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	112.769		80.000	32.769	
780		Radio, Télévision, Presse						
043		Télédistribution						
	80		Recettes - Transferts					
		780043/76330/000	RECUPERATION DU BONI D'INATEL SUITE A SA LIQUIDATION		25.062		25.062	
790		Cultes						
044		Cultes						
	80		Recettes - Transferts					
		790044/15140/002	PARTICIPATION DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG DANS LES	44.480		21.665	22.815	

Fonct. SsFonc	Gip. Article Eco.	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		TRAVAUX A L'EGLISE CATHEDRALE				
	82	Recettes - Dette				
		790044/17010/001	18.500		18.500	
		EMPRUNT POUR TRAVAUX AUX EDIFICES DU CULTE ET AU PALAIS EPISCOPAL				
		TOTAL FONCTION 790 044	62.980		40.165	22.815
801		Action sociale				
045		Dir. des Affaires Sociales et Sanitaires (DASS)				
	82	Recettes - Dette				
		801045/17010/004	35.000	400		35.400
		EMPRUNTS POUR INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ACTION SOCIALE				
833		Soins pour les handicapés				
046		DASS - Aide Sociale				
	82	Recettes - Dette				
		833046/17010/001		65.000		65.000
		EMPRUNT POUR SUBSIDE D'INVESTISSEMENT POUR TRAVAUX A L'ATE-LIER DE PHILIPPEVILLE				
922		Habitations sociales et politique foncière du logement				
108		Service Logement et Habitat - HAPET				
	80	Recettes - Transferts				
		922108/15150/000	275.000		275.000	
		CONTRIBUTION DU BEP A L'HABITAT PERMANENT EN ZONES TOURISTIQUES				
	88	Recettes - Prélèvements				

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

Fonct. SSEFORC	Gip. ECO.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		922108/78022/000	PRELEVEMENT SUR LE FONDS PROVINCIAL RELATIF A L'HABITANT PERMANENT EN ZONES TOURISTIQUES		7.394		7.394
		TOTAL FONCTION 922 108		275.000	7.394	275.000	7.394

TOTAL	RECETTES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)			13.280.432	491.434	5.967.190	7.804.676
-------	--	--	--	------------	---------	-----------	-----------

<u>PROVINCE DE NAMUR</u>		<u>EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3</u>					Le 20/09/2011
Fonct. SsFonc	Gip. Eco.	Article	RECETTES EXTRAORDINAIRES	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
TOTAL			RECETTES EXTRAORDINAIRES (Ex.Antérieurs + Ex.Proprie)	13.280.432	682.317	5.967.190	7.995.559

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3					Le 20/09/2011
Fonct. SsFonc	GIP. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercices Antérieurs)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
610 024		Recherche scientifique pour le développement agricole Office Provincial Agricole					
	91	Dépenses - Investissements					
		610024/23000/000-2010	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR L'O.P.A.		8.884		8.884
	92	Dépenses - Dette					
		610024/17015/000-2010	NON-VALEURS SUR OUVERTURE DE CREDIT POUR TRAVAUX A L'OFFICE PROVINCIAL AGRICOLE		789		789
		TOTAL FONCTION 610 024					
706 027		Centre psychotechnique d'orientation professionnelle Institut d'orientation et Guidance					
	92	Dépenses - Dette					
		706027/17015/000-2010	NON-VALEURS SUR OUVERTURE DE CREDIT LIEE A L'ACHAT ET AMENAGEMENT MAISON DU MIEUX-ETRE		275.750		275.750
760 039		Complexes provinciaux de délaissement Chevetogne					
	91	Dépenses - Investissements					
		760039/27101/000-2010	TRAVAUX AU DOMAINE DE CHEVETOGNE		100.000		100.000
TOTAL		DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercices Antérieurs)					
					385.423		385.423

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
000		Recettes et dépenses non ventilables					
002		Recettes et Dépenses Générales					
	90	Dépenses - Transferts					
		000002/26240/000	SUBSIDES D'INVESTISSEMENT OCTROYES DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES		11.000		11.000
104		Services administratifs centraux					
002		Recettes et Dépenses Générales					
	91	Dépenses - Investissements					
		104002/24000/000	MOBILIER ET MATERIEL POUR LES SERVICES PROVINCIAUX (ARTICLE GLOBAL)	92.775	25.000		117.775
104		Services administratifs centraux					
070		Service des Relations Publiques					
	91	Dépenses - Investissements					
		104070/23000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES	4.100		1.000	3.100
106		Formation administrative générale					
082		Institut Provincial de Formation					
	91	Dépenses - Investissements					
		106082/23000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION	927	990		1.917
124		Patrimoine privé					
012		Patrimoine					

Fonct. Ssfonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
	90		Dépenses - Transferts				
		124012/26240/000	SUBSIDE D'INVESTISSEMENT A LA VILLE DE NAMUR POUR AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL DU C.A.P.S. (ECLAIRAGE)	18.800		18.800	
	91		Dépenses - Investissements				
		124012/23000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE	50.000		20.000	30.000
		124012/27101/001	TRAVAUX AUX IMMEUBLES DU PATRIMOINE PRIVE	335.000	50.000		385.000
		124012/27101/003	TRAVAUX EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE	75.000	20.000		95.000
		124012/27401/000	ETUDES SPECIFIQUES EN MATIERE D'ECONOMIES D'ENERGIE	6.000		6.000	
		124012/27401/010	ETUDE POUR LA REALISATION DU CAHIER DES CHARGES DE LA CITE ADMINISTRATIVE	60.000		45.000	15.000
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES	526.000	70.000	71.000	525.000
			TOTAL FONCTION 124 012	544.800	70.000	89.800	525.000
124 088			Patrimoine privé Campus Provincial				
	91		Dépenses - Investissements				
		124088/27001/000	AMENAGEMENT DE TERRAINS DU CAMPUS PROVINCIAL	15.000		15.000	
		124088/27101/001	TRAVAUX SUR LE SITE DU CAMPUS PROVINCIAL	2.247.502		110.000	2.137.502
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES	2.262.502		125.000	2.137.502
134 008			Imprimerie Imprimerie				
	91		Dépenses - Investissements				
		134008/21100/000	ACHAT DE LOGICIELS INFORMATIQUES POUR L'IMPRIMERIE	7.000		7.000	

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3					Le 20/09/2011
Fonct. SSFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
137		Service des bâtiments					
013		Service Technique du Patrimoine Immobilier					
	91		Dépenses - Investissements				
		137013/27101/003	TRAVAUX DE SECURITE AUX BATIMENTS PROVINCIAUX (PLAN GLOBAL)	80.000	65.000		145.000
139		Service informatique général					
093		Informatique et Telecommunications					
	91		Dépenses - Investissements				
		139093/21100/001	ACHAT DE LICENCES ET LOGICIELS INFORMATIQUES LIES A L'INFORMATISATION GENERALE	54.451	300.000		354.451
		139093/23100/001	MATERIEL INFORMATIQUE RELATIF A L'INFORMATISATION GENERALE	421.577		70.000	351.677
		139093/27101/001	TRAVAUX RELATIFS A L'INFORMATISATION GENERALE	43.150	25.000		68.150
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES	519.278	325.000	70.000	774.278
335		Ecole de police					
082		Institut Provincial de Formation					
	91		Dépenses - Investissements				
		335082/23000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR L'ACADEMIE DE POLICE	6.037	3.234		9.271
353		Ecole de formation incendie ou A.M.U.					
082		Institut Provincial de Formation					
	91		Dépenses - Investissements				
		353082/23000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS POUR L'ECOLE DU FEU	78.136		46.571	31.565

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3						Le 20/09/2011
Fonct. Ssfonc	Gp. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	
353	110	Ecole de formation incendie ou A.M.U. Centre de Formation Pratique - Ecole du Feu						
	91		Dépenses - Investissements					
		353110/27000/000	ACHAT DE TERRAINS ET AMENAGEMENTS SUR TERRAINS POUR LE CENTRE DE FORMATION PRATIQUE - ECOLE DU FEU	1.178.000		1.127.232	50.768	
		353110/27101/000	TRAVAUX AU CENTRE DE FORMATION PRATIQUE DE L'ECOLE DU FEU	1.350.000		1.350.000		
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES	2.528.000		2.477.232	50.768	
420	016	Recettes et dépenses non ventilables (services administratifs et techniques) Service Technique Provincial						
	91		Dépenses - Investissements					
		420016/27101/000	TRAVAUX POUR LE STP VOIRIE	180.000		50.000	130.000	
610	024	Recherche scientifique pour le développement agricole Office Provincial Agricole						
	91		Dépenses - Investissements					
		610024/27101/000	TRAVAUX A L'O.P.A.	205.000		50.000	155.000	
610	115	Recherche scientifique pour le développement agricole P61a Fromager						
	91		Dépenses - Investissements					
		610115/27101/000	CONSTRUCTIONS POLE FROMAGER	670.403		663.957	6.446	
706	027	Centre psychotechnique d'orientation professionnelle Institut d'Orientation et Guidance						

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

Fonct. SsFonc	GIP. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
	91		Dépenses - Investissements				
		706027/27101/000	TRAVAUX A L'I.O.G.	425.004		225.000	200.004
		706027/27101/001	ACHATS ET AMENAGEMENTS MAISONS DU MIEUX-ETRE	400.000		368.000	32.000
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES	825.004		593.000	232.004
722 058			Enseignement primaire Chevetogne - classes de Forêt				
	91		Dépenses - Investissements				
		722058/24100/000	ACHAT DE VEHICULES POUR LES CLASSES DE FORET	9.000		9.000	
		722058/27101/000	TRAVAUX AUX CLASSES DE FORET	66.000		66.000	
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES	75.000		75.000	
732 028			Enseignement agricole et horticole Ecole Prov. d'Agronomie et des Sciences de Ciney				
	91		Dépenses - Investissements				
		732028/23000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY	109.800		3.600	106.200
		732028/27101/000	TRAVAUX AUX BATIMENTS DE L'ECOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY	691.201		50.000	641.201
			TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES	801.001		53.600	747.401
735 030			Autres enseignements professionnels et techniques Ecole Hôtelière Provinciale (EHPN)				
	91		Dépenses - Investissements				
		735030/21000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE L'EHPN	82.300		22.000	60.300

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3						Le 20/09/2011
								Page : 79
Fonct. Ssfonc	Gp. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	
		735030/27101/000	TRAVAUX A L'HEPN	1.337.678		298.000	1.039.678	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES		1.419.978		320.000	1.099.978	
735 031		Autres enseignements professionnels et techniques Chateau de Namur						
	90		Dépenses - Transferts					
		735031/26240/000	SUBSIDE D'INVESTISSEMENT POUR TRAVAUX A LA REGIE DU CHATEAU DE NAMUR	335.000	30.000		365.000	
735 079		Autres enseignements professionnels et techniques Ecole d'Elevage et d'Equitation de Gesves (EPEEG)						
	91		Dépenses - Investissements					
		735079/27101/000	TRAVAUX A L'EPEEG	270.093		122.500	147.593	
741 081		Enseignement supérieur non universitaire Haute Ecole (HEPN)						
	91		Dépenses - Investissements					
		741081/21100/000	ACHAT DE LOGICIELS POUR LA HAUTE ECOLE	21.466		5.000	16.466	
		741081/27101/001	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT	650.000		650.000		
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES		671.466		655.000	16.466	
760 039		Complexes provinciaux de délaissement Chevetogne						
	91		Dépenses - Investissements					
		760039/23000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU DOMAINE DE CHEVETOGNE	224.500		150.000	74.500	

Ponct. Ssfonc	Corp. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
		760039/27000/000	ACHAT DE TERRAINS POUR LE DOMAINE PROVINCIAL VALERY COUSIN		150.000		150.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 91 DEINVES		224.500	150.000	150.000	224.500
762 037		Culture et loisirs Service de la Culture					
	91		Dépenses - Investissements				
		762037/27101/001	TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE LA PROVINCE DE NAMUR	130.001		49.000	81.001
767 038		Bibliothèques publiques Service de la Culture - Bibliothèque					
	91		Dépenses - Investissements				
		767038/23000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DE LA BIBLIOTHEQUE	97.938		5.000	92.938
771 107		Musées Service des Musées en Province de Namur					
	91		Dépenses - Investissements				
		771107/27101/000	TRAVAUX AU SERVICE DES MUSEES EN PROVINCE DE NAMUR	119.501		80.000	39.501
790 044		Cultes					
	91		Dépenses - Investissements				
		790044/27101/001	TRAVAUX A L'EGLISE CATHEDRALE	133.442		65.000	68.442
801 045		Action sociale Dir. des Affaires Sociales et Sanitaires (DASS)					

Fonct. SsFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
	91		Dépenses - Investissements				
		801045/23000/000	INSTALLATIONS-MACHINES-EQUIPEMENTS DU SERVICE D'ACTION SOCIALE	100.000	400		100.400
833 046		Soins pour les handicapés DASS - Aide Sociale					
	90		Dépenses - Transferts				
		833046/26240/000	SUBSIDE D'INVESTISSEMENT POUR TRAVAUX A L'ATELIER PROTEGE DE PHILIPPEVILLE		65.000		65.000
840 101		Recettes et dépenses non ventilables Service Logement et Habitat - Prêts Sociaux					
	92		Dépenses - Dette				
		840101/29200/000	OCTROI DE PRETS "SOCIAUX"	2.000		2.000	
		840101/29200/001	OCTROI DE PRETS "VEHICULES"	350.000		140.000	210.000
		840101/29200/002	OCTROI DE PRETS "PC"	20.000		12.000	8.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 92 DEDETTTE		372.000		154.000	218.000
922 055		Habitations sociales et politique foncière du logement Service Logement et Habitat - Logement					
	92		Dépenses - Dette				
		922055/29200/001	OCTROI DE PRETS LOGEMENT AU PERSONNEL PROVINCIAL	1.000.000		830.000	170.000
		922055/29200/002	OCTROI DE PRETS LOGEMENT COMPLEMENTAIRES AUX PARTICULIERS	1.500.000		900.000	600.000
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE 92 DEDETTTE		2.500.000		1.730.000	770.000

Fonct. SSFonc	Grp. Eco.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Exercice Propre)	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
922		Habitations sociales et politique foncière du logement					
108		Service Logement et Habitat - HAPET					
	90		Dépenses - Transferts				
		922108/26240/000	PARTICIPATION DE LA PROVINCE ET DU BEP RELATIVE A L'HABITAT PERMANENT EN ZONES TOURISTIQUES	550.000		550.000	
TOTAL				15.803.882	745.624	8.182.660	8.366.846

PROVINCE DE NAMUR		EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3					Le 20/09/2011
							Page : 83
Fonct. SsFonc	GIP. ECO.	Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB
TOTAL			DEPENSES EXTRAORDINAIRES (Ex.Antérieurs + Ex.Propre)	15.803.882	1.131.047	8.182.660	8.752.269

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

<u>RECETTES EXTRAORDINAIRES</u>	RECAPITULATIF	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Fact. Interne 000/84	Total 000/83	Exercices Antérieurs	Prélèvements	Total Général
	BUDGET AVANT MB 3	6.159.711	350.000	12.587.345		19.097.056	8.252.731	2.639.972	29.989.759
	MODIFICATIONS (+)	26.984	741	203.834		231.559	190.883	259.875	682.317
	(-)	-2.314.285	-198.676	-3.300.229		-5.813.190		-154.000	-5.967.190
		-2.287.301	-197.935	-3.096.395		-5.581.631	190.883	105.875	-5.284.873
	TOTAL	3.872.410	152.065	9.490.950		13.515.425	8.443.614	2.745.847	24.704.886

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3

<u>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u>	<u>RECAPITULATIF</u>	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Fact. Interne 000/94	Total 000/93	Exercices Antérieurs	Prélèvements	Total Général
	BUDGET AVANT MB 3	1.199.621	21.620.359	4.172.000		26.991.980	294.075	300.000	27.586.055
	MODIFICATIONS (+)	106.000	639.624			745.624	385.423		1.131.047
	(-)	-568.800	-5.729.860	-1.884.000		-8.182.660			-8.182.660
		-462.800	-5.090.236	-1.884.000		-7.437.036	385.423		-7.051.613
	TOTAL	736.821	16.530.123	2.288.000		19.554.944	679.498	300.000	20.534.442

RECAPITULATIF GENERAL DU BUDGET ORDINAIRE	EXERCICES ANTERIEURS			EXERCICE PROPRE			PRELEVEMENTS			EXERCICE GENERAL		
	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats
Budg. Initial	13.568.156	1.264.040	12.304.116	130.885.026	130.650.541	234.485	168.641	1.447.964	-1.279.323	144.621.823	133.362.545	11.259.278
MB N°1	1.405.066	182.720	1.222.346	417.401	417.288	113		1.192.009	-1.192.009	1.822.467	1.792.017	30.450
Tot. après MB	14.973.222	1.446.760	13.526.462	131.302.427	131.067.829	234.598	168.641	2.639.973	-2.471.332	146.444.290	135.154.562	11.289.728
MB N°2	2.780.027		2.780.027							2.780.027		2.780.027
Tot. après MB	17.753.249	1.446.760	16.306.489	131.302.427	131.067.829	234.598	168.641	2.639.973	-2.471.332	149.224.317	135.154.562	14.069.755
MB N°3	2.461.829	2.263.990	197.839	890.997	24.059	866.938		778.481	-778.481	3.352.826	3.066.530	286.296
Tot. après MB	20.215.078	3.710.750	16.504.328	132.193.424	131.091.888	1.101.536	168.641	3.418.454	-3.249.813	152.577.143	138.221.092	14.356.051

EXERCICE 2011 : MODIFICATION BUDGETAIRE N°3

RECAPITULATIF GENERAL DU BUDGET EXTRAORDIN.	EXERCICES ANTERIEURS			EXERCICE PROPRE			PRELEVEMENTS			EXERCICE GENERAL		
	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats
Budg. Initial	7.096.296	65.000	7.031.296	16.969.473	23.907.567	-6.938.094	1.447.963		1.447.963	25.513.732	23.972.567	1.541.165
MB N°1		229.075	-229.075	2.127.583	3.084.413	-956.830	1.192.009	300.000	892.009	3.319.592	3.613.488	-293.896
Tot. après MB	7.096.296	294.075	6.802.221	19.097.056	26.991.980	-7.894.924	2.639.972	300.000	2.339.972	28.833.324	27.586.055	1.247.269
MB N°2	1.156.435		1.156.435							1.156.435		1.156.435
Tot. après MB	8.252.731	294.075	7.958.656	19.097.056	26.991.980	-7.894.924	2.639.972	300.000	2.339.972	29.989.759	27.586.055	2.403.704
MB N°3	190.883	385.423	-194.540	-5.581.631	-7.437.036	1.855.405	105.875		105.875	-5.284.873	-7.051.613	1.766.740
Tot. après MB	8.443.614	679.498	7.764.116	13.515.425	19.554.944	-6.039.519	2.745.847	300.000	2.445.847	24.704.886	20.534.442	4.170.444

Proposé par le Collège Provincial en séance du 22 septembre 2011

PRESENTS : Monsieur Dominique NOTTE, Député-Président ;
Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN, Madame Maryse ROBERT-DECLERCQ, Monsieur Luc DELIRE, Madame Marline JACQUES et Monsieur Philippe BULTOT, Députés provinciaux,
Monsieur Valéry ZUINEN, Greffier Provincial
Monsieur Denis MATHEN, Gouverneur

RAPPORTEUR : Monsieur le Député provincial Luc DELIRE

Le Greffier Provincial


Valéry ZUINEN

Le Député-Président

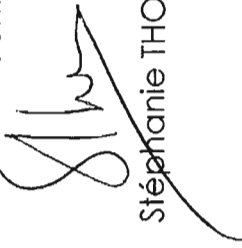
Dominique NOTTE

.....
Voté par le Conseil Provincial en séance du 14 octobre 2011

Le Greffier Provincial


Valéry ZUINEN

Le Présidente


Stéphanie THORON

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

**DIRECTION GENERALE OPERATIONNELLE POUVOIRS LOCAUX, ACTION SOCIALE
ET SANTE**

DEPARTEMENT DE LA GESTION ET DES FINANCES DES POUVOIRS LOCAUX

DGO5/FIN/050101/2011/2439/AM-MB3-PR.NAM/ALH

LE MINISTRE DES POUVOIRS LOCAUX ET DE LA VILLE,

Vu la Constitution coordonnée le 17 février 1994, notamment, les articles 41 et 162 ;

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, telle que modifiée à ce jour, notamment l'article 7 ;

Vu le décret du Conseil régional wallon du 29 janvier 2004 habilitant le Gouvernement à codifier la législation relative aux pouvoirs locaux ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, notamment son annexe 1^{ère}-le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, troisième partie, livre premier : la tutelle, les articles L3131-1, §2, 1^o et L3132, §§2 à 4;

Vu le décret du 27 mai 2004 portant confirmation de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2009 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement, notamment les articles 19 et 21;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2009 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement, tel que modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 21 janvier 2010, notamment les articles 6, 10 et 11;

Vu la résolution du 14 octobre 2011, reçue au Gouvernement wallon le 24 octobre 2011, par laquelle le Conseil provincial de Namur arrête la troisième série de modifications budgétaires pour l'exercice 2011;

Considérant qu'après la troisième modification budgétaire, le budget pour l'exercice 2011 de la Province de Namur clôture globalement sur un boni de 14.356.051 euros au service ordinaire et sur un boni de 4.170.444 € au service extraordinaire; que ces résultats respectent les obligations édictées par les arrêtés royaux n°s 110 et 145 imposant l'équilibre budgétaire aux provinces, aux communes et aux agglomérations et fédérations de communes ; que, pour le surplus, ledit budget modifié est conforme à la légalité et à l'intérêt général et peut donc être admis tel que présenté,

ARRETE :

Article 1er : La résolution du 14 octobre 2011, par laquelle le Conseil provincial de Namur arrête la troisième série de modifications budgétaires pour l'exercice 2011, est approuvée.

Article 2 : Mention du présent arrêté sera faite en marge de la résolution concernée.

Article 3 : Le présent arrêté est notifié au Collège provincial de Namur.

Namur, le 23 NOV. 2011



Paul FURLAN.

N° 73 .- GESTION FINANCIERES DES COMMUNES :

- Approbations, approbations partielles, non-approbations, réformations
(Arrêtés du Collège provincial du 27.10.2011 au 01.12.2011)

Conseil communal de METTET

Par arrêté du 27 octobre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 29 septembre 2011 par laquelle le Conseil communal de METTET a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de COUVIN

Par arrêté du 27 octobre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 30 septembre 2011 par laquelle le Conseil communal de COUVIN a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de DOISCHE

Par arrêté du 27 octobre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 30 septembre 2011 par laquelle le Conseil communal de DOISCHE a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de ANHEE

Par arrêté du 27 octobre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 3 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal d' ANHEE a arrêté les modifications budgétaires n°s 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de FLORENNES

Par arrêté du 27 octobre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 07 septembre 2011 par laquelle le Conseil communal de FLORENNES a arrêté la modification budgétaire n° 2 extraordinaire pour l'exercice 2011.

Conseil communal de HOUYET

Par arrêté du 27 octobre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 28 septembre 2011 par laquelle le Conseil communal de HOUYET a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de DINANT

Par arrêté du 27 octobre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 18 juillet 2011 par laquelle le Conseil communal de DINANT a arrêté les comptes pour l'exercice 2010.

Conseil communal de COUVIN

Par arrêté du 27 octobre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 31 août 2011 par laquelle le Conseil communal de COUVIN a arrêté les comptes pour l'exercice 2010.

Conseil communal de HAVELANGE

Par arrêté du 10 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 27 juin 2011 par laquelle le Conseil communal de HAVELANGE a arrêté les comptes pour l'exercice 2010.

Conseil communal de ANHEE

Par arrêté du 10 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 31 mai 2011 par laquelle le Conseil communal de ANHEE a arrêté les comptes pour l'exercice 2010.

Conseil communal de VIROINVAL

Par arrêté du 10 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 03 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de VIROINVAL a arrêté les modifications budgétaires n° 1 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de HAMOIS

Par arrêté du 10 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 03 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de HAMOIS a arrêté les modifications budgétaires n° 4 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de PROFONDEVILLE

Par arrêté du 10 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 07 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de PROFONDEVILLE a arrêté les modifications budgétaires n° 3 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de FLOREFFE

Par arrêté du 10 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer les délibérations du 10 octobre 2011 par lesquelles le Conseil communal de FLOREFFE a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de OHEY

Par arrêté du 10 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 14 septembre 2011 par laquelle le Conseil communal de OHEY a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de FLORENNES

Par arrêté du 17 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 24 juin 2011 par laquelle le Conseil communal de FLORENNES a arrêté les comptes pour l'exercice 2010.

Conseil communal de ANDENNE

Par arrêté du 17 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 10 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de ANDENNE a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de ROCHEFORT

Par arrêté du 17 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 19 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de ROCHEFORT a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de GEMBLOUX

Par arrêté du 24 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 05 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de GEMBLOUX a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de SAMBREVILLE

Par arrêté du 24 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 09 novembre 2011 par laquelle le Conseil communal de SAMBREVILLE a arrêté les modifications budgétaires n° 4 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de DINANT

Par arrêté du 24 novembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 18 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de DINANT a arrêté les modifications budgétaires n° 3 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de NAMUR

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 17 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de NAMUR a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de BIEVRE

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 07 novembre 2011 par laquelle le Conseil communal de BIEVRE a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de VIROINVAL

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 03 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de VIROINVAL a arrêté les comptes pour l'exercice 2010.

Conseil communal de SOMME-LEUZE

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 24 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de SOMME-LEUZE a arrêté les modifications budgétaires n° 3 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de FOSSES-LA-VILLE

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 07 novembre 2011 par laquelle le Conseil communal de FOSSES-LA-VILLE a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de WALCOURT

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 07 novembre 2011 par laquelle le Conseil communal de WALCOURT a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de SOMBREFFE

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 14 novembre 2011 par laquelle le Conseil communal de SOMBREFFE a arrêté les modifications budgétaires n° 3 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de ONHAYE

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 25 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de ONHAYE a arrêté les modifications budgétaires n°s 3 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de EGHEZEE

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 25 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de EGHEZEE a arrêté les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de NAMUR

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 17 octobre 2010 par laquelle le Conseil communal de NAMUR a arrêté la modification budgétaire n° 1 pour l'exercice 2011 de sa régie foncière.

Conseil communal de FLORENNES

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 08 novembre 2011 par laquelle le Conseil communal de FLORENNES a arrêté les modifications budgétaires n° 3 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de GEMBLOUX

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide d'approuver la délibération du 05 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de GEMBLOUX a arrêté les comptes pour l'exercice 2010.

Conseil communal de FERNELMONT

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 26 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de FERNELMONT a arrêté les modifications budgétaires n° 3 pour l'exercice 2011.

Conseil communal de JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Par arrêté du 01 décembre 2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial du Conseil provincial de Namur décide de réformer la délibération du 27 octobre 2011 par laquelle le Conseil communal de JEMEPPE-SUR-SAMBRE a arrêté les modifications budgétaires n° 1 pour l'exercice 2011.

N° 74 .- INTERCOMMUNALE :

- Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre (AISBS) :
Assemblée générale extraordinaire du 29.11.2011 - Ordre du jour - Approbation
(Résolution du Conseil provincial du 22.11.2011)

N/Réf. : JFG/sp/1.1/10326

Affaire n° 173/11 : Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre (AISBS).
Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2011 – Ordre du
jour. Approbation.

VU l'article 1523-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation stipulant que les délégués de chaque Province rapportent à l'Assemblée Générale, la proportion des votes intervenus au sein de leur Conseil ;

VU la lettre adressée par l'Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre (AISBS) portant convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire le 29 novembre 2011 ;

VU le point porté à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ;

CONSIDERANT que la Province de Namur s'efforce de jouer pleinement, dans l'esprit du code précité, son rôle d'associé dans l'Intercommunale et qu'il importe, dès lors, d'exprimer sa position à l'égard des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ;

VU l'avis de sa 1^{ère} Commission ;

DECIDE

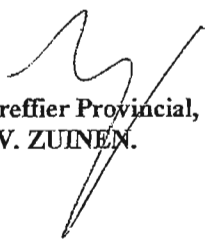
Article 1^{er} : la proposition de modification des statuts de l'A.I.S.B.S. est approuvée.

Article 2 : Afin que la proportion des votes intervenus au sein du Conseil puisse être prise en considération dans toutes ses nuances et conformément à l'article L1523-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, l'expédition de la résolution sera accompagnée d'un courrier spécifiant le résultat de chaque vote spécifique éventuellement demandé par un conseiller concernant un article quelconque de la résolution.

Article 3 : d'adresser une expédition de la présente résolution à la Présidente de l'Intercommunale, ainsi qu'aux mandataires provinciaux désignés au sein des instances décisionnelles de cette Intercommunale.

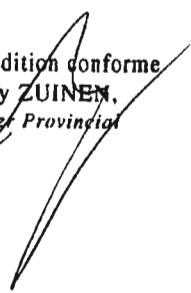
Article 4 : de mandater les représentants provinciaux afin qu'ils rapportent la présente délibération telle quelle à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'A.I.S.B.S. du 29 novembre 2011.

Article 5 : la présente résolution sera publiée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site Internet de la Province de Namur.


Le Greffier Provincial,
V. ZUINEN.

Namur, le 22 novembre 2011.


La Présidente,
S. THORON.


Pour expédition conforme
Valéry ZUINEN,
Greffier Provincial



N° 75 .- PARTICIPATIONS PROVINCIALES :

- Contrat de gestion avec l'asbl «Servive Provincial d'Aide Failiale - S.P.A.F.»
- Contrat de gestion avec le «Centre d'Action Interculturelle - C.A.I.»
(Résolutions du Conseil provincial du 14.10.2010)

PROVINCE DE NAMUR
Direction des Affaires Sociales et
Sanitaires
rue Martine Bourtonbourt 2
5000 NAMUR

LE CONSEIL PROVINCIAL,

N/Réf. : PG/JFG/sp/1.1/9740.

Affaire n° 147/11 : Contrat de gestion avec l'asbl « Service Provincial d'Aide Familiale – S.P.A.F. ».

VU les articles L 2223-13 et - 15 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

VU la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 ;

VU la circulaire du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction Publique de la Région wallonne du 17 février 2005 ;

VU la convention entre la Province de Namur et l'asbl « S.P.A.F. » approuvée par le Conseil Provincial le 11/02/2001 ;

ATTENDU que la Province de Namur est membre de ladite asbl ;

ATTENDU que la Province de Namur souhaite par ce contrat confirmer son soutien aux projets développés par l'asbl précitée dans le cadre des missions qui lui sont dévolues ;

VU la déclaration de politique générale du Collège Provincial pour la législature 2006-2012 ;

VU l'avis de sa 3ème Commission ;

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver le contrat de gestion entre la Province de Namur et l'asbl « S.P.A.F. » avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2011 pour une durée de 3 ans.

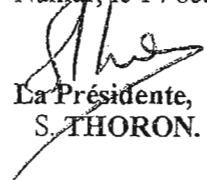
Article 2 : expédition de la présente résolution sera adressée à l'asbl «S.P.A.F. ».

Article 3 : la présente résolution sera publiée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site internet de la Province de Namur.


Le Greffier Provincial,
V. ZUINEN.

Pour expédition conforme
Valéry ZUINEN,
Greffier Provincial

Namur, le 14 octobre 2011.


La Présidente,
S. THORON.



CONTRAT DE GESTION

Vu les articles L 2223- 12 à 15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation;
Vu la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002.
Vu la circulaire du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique de la Région wallonne du 17 février 2005;

Entre les soussignés,

D'une part, la Province de Namur représentée par le Collège provincial de son Conseil provincial en la personne de Monsieur Dominique **NOTTE**, Président, et de Monsieur Valéry **ZUINEN**, Greffier provincial, en vertu de la décision du Conseil provincial du ;
ci-après dénommée « la Province »,

Et

D'autre part, l'association sans but lucratif « Service Provincial d'Aide Familiale – S.P.A.F. » dont le siège social est établi au n°10, rue de Maredsous à 5537 Denée et valablement représentée par Messieurs Y. **PETIT**, son Président et Didier **DUBOIS**, son Directeur Général ;
ci-après dénommée « l'Association »,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} En vue de satisfaire des besoins d'intérêt public à la demande de la Province, l'Association s'engage à remplir les tâches de service public suivantes en conformité avec la déclaration de politique générale du Collège provincial pour la législature 2006 - 2012 .

Mission 1 : L'Association a pour but d'organiser, sur le territoire de la Province de Namur, l'aide et/ou le maintien à domicile de la population de ladite Province. Pour ce faire, elle organise le travail des aides familiales qui, en collaboration avec des intervenants extérieurs, assument l'aide à la vie quotidienne, relationnelle ou remplissent un rôle éducatif ou sanitaire.

Elle développe des actions en vue d'améliorer les conditions d'hygiène, de vie, de sécurité des bénéficiaires.

Mission 2 : L'Association a développé une Cellule d'Aides Ménagères Titres-Services. Par ce biais, elle vise à rencontrer, en partenariat avec les pouvoirs locaux, une offre de services répondant à des besoins de proximité en donnant un statut et un contrat de travail en bonne et due forme aux travailleurs.

La Cellule Titres-Services vient en soutien des Aides Familiales dans de nombreuses situations lourdes de maintien à domicile. Les Aides Ménagères Titres-Services accomplissent dans ces situations les tâches ménagères alors que les Aides Familiales se concentrent sur l'accompagnement global des personnes.

Mission 3 : Au vu du vieillissement de la population, l'Association développe des alternatives permettant de rencontrer les besoins de nos aînés. En s'appuyant sur les métiers développés, elle vise à étendre le champs d'action du maintien à domicile en veillant entre autre à briser l'isolement des personnes âgées.

Les indicateurs d'exécution des missions sont détaillés en annexe 1 du présent contrat.

- Article 2 La Province décide annuellement des moyens à accorder à l'association en vue de lui permettre d'exécuter les tâches de service public visées à l'article 1^{er} du présent contrat.
- Article 3 L'Association s'engage à réaliser les tâches énumérées à l'article 1^{er} dans le respect des principes généraux du service au public, c'est-à-dire notamment à traiter l'ensemble des bénéficiaires sans aucune discrimination.
- Article 4 Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans. Il peut être renouvelé sur proposition de la Province.
- Article 5 Chaque année, au plus tard le 15 mai, l'Association transmet à la Province, sur base des indicateurs détaillés en annexe 1 du présent contrat, un rapport d'exécution, relatif à l'exercice précédent, des tâches énumérées à l'article 1^{er} ainsi qu'une note d'intention pour l'exécution desdites tâches pour l'exercice suivant. Elle y joint ses comptes et bilans et rapport d'activités de l'exercice précédent et son projet de budget pour l'exercice à venir.
- Article 6 §1 Le Collège provincial est saisi du rapport d'exécution et de la note d'intention visés à l'article 5. Un projet d'évaluation établi par l'Administration provinciale y est joint.

Le Collège provincial établit le rapport d'évaluation et le transmet au Conseil provincial pour qu'il en soit débattu dans le cadre du débat budgétaire annuel.

Le rapport d'évaluation arrêté par le Collège provincial est transmis en même temps, pour information, à l'Association qui peut déposer une note d'observations à l'intention du Conseil provincial.

Le rapport d'évaluation vérifié par le Conseil provincial est notifié à l'Association.

§2 A l'occasion du rapport d'évaluation, la Province et l'Association peuvent décider, de commun accord, d'adapter les tâches telles que visées à l'articles 1er. Ces adaptations ne valent que pour le temps restant à courir jusqu'au terme du présent contrat.

§3 A l'occasion du rapport d'évaluation, il est mis fin anticipativement et de plein droit au présent contrat si les conditions visées aux articles L 2223-13 ou L 2223-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ne sont plus remplies.

§4 La troisième année, le rapport d'évaluation est transmis à l'Association s'il échet, avec un nouveau projet de contrat de gestion.

Article 7 Conformément à l'article L2212-33 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, l'Association ouvre à chaque Conseiller provincial le droit de consulter ses budgets, comptes et les délibérations de ses organes de gestion.

Cette consultation intervient, au siège de l'Association, dans le mois de la demande introduite par écrit par le Conseiller provincial auprès du Président de l'Association.

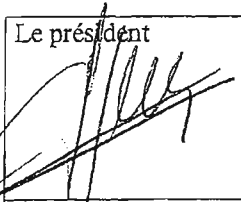
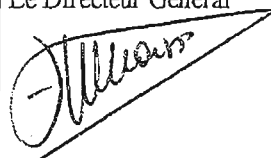
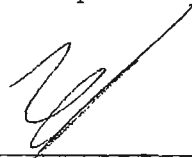
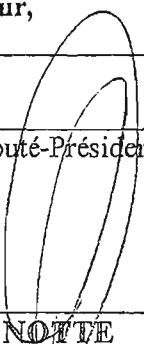
Article 8 Conformément à l'article L2212-34 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, chaque Conseiller provincial a le droit de visiter les services de l'Association.

Il adresse sa demande précise par écrit au Président de l'Association qui lui fixe rendez-vous pour la visite dans le trimestre qui suit. Le Président peut grouper les demandes de visites des Conseillers.

Article 9 Le présent contrat pourra à tout moment être résilié par la Province de Namur moyennant préavis de trois mois donné par lettre recommandée à la poste dans l'hypothèse où l'association ne respecterait pas ses obligations dans le cadre de la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions.

Article 10 Le présent contrat sort ses effets le 1^{er} janvier 2011 (fixer une date qui correspond avec l'exercice budgétaire). Il est publié dans le Bulletin provincial et conformément aux dispositions reprises dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en son article L2213-2, le présent contrat sera consultable en ligne à partir du site Internet de la Province de Namur.

Fait en double exemplaire à Namur, le 1^{er} janvier 2011.

Pour l'asbl « Service Provincial d'Aide Familiale – S.P.A.F. »		Pour la Province de Namur,	
Le président 	Le Directeur Général 	Le Greffier provincial 	Le Député-Président, 
Y. PETIT	D. DUBOIS	V. ZUINEN	D. NOTTE

CONTRAT DE GESTION

Entre LA PROVINCE DE NAMUR et l'ASBL « Service Provincial d'Aide Familiale – S.P.A.F. ».

ANNEXE 1

Evaluation du rapport annuel d'activités de l'Association « Service Provincial d'Aide Familiale – S.P.A.F. » ASBL reprenant notamment les critères suivants :

Critères d'évaluation de la mission 1

Cette mission peut-être évaluée entre autre par le biais du rapport entre les heures subventionnées (contingent) par la Région Wallonne et les heures réellement réalisées par le service. Par ailleurs et de manière beaucoup plus approfondie, la lecture du rapport annuel du service transmis pour le 31 mars de chaque année à l'administration provinciale, mais aussi à l'ensemble des conseiller provinciaux donne une parfaite image tant quantitative que qualitative du travail de l'année. Un rapport moral accompagne systématiquement le document.

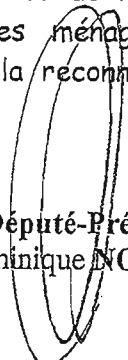
Critères d'évaluation de la mission 2

Le rapport d'activité évoqué dans l'évaluation de la mission 1 reste le moyen prioritaire d'évaluation de la mission 2. L'activité Titres Service y est envisagée quantitativement quant à son évolution commune par commune, mais également dans le cadre de sa structuration qualitative s'agissant d'une jeune cellule. Un rapport moral spécifique permettra de comprendre et d'évaluer l'évolution qualitative de l'organisation et du travail. Les aspects coordination aides familiales/aides ménagères; formation; communication, devront apporter une valeur ajoutée à la reconnaissance de cette activité.

Critères d'évaluation de la mission 3

Le rapport d'activité évoqué dans l'évaluation de la mission 1 reste le moyen prioritaire d'évaluation de la mission 2. L'activité Titres Service y est envisagée quantitativement quant à son évolution commune par commune, mais également dans le cadre de sa structuration qualitative s'agissant d'une jeune cellule. Un rapport moral spécifique permettra de comprendre et d'évaluer l'évolution qualitative de l'organisation et du travail. Les aspects coordination aides familiales/aides ménagères; formation; communication, devront apporter une valeur ajoutée à la reconnaissance de cette activité.


Le Greffier provincial,
Valéry ZUENEN.


Le Député-Président,
Dominique NOTTE

PROVINCE DE NAMUR
Direction des Affaires Sociales et
Sanitaires
rue Martine Bourtonbourt 2
5000 NAMUR

LE CONSEIL PROVINCIAL,

N/Réf. : PG/JFG/sp/1.1/9728.

Affaire n° 149/11 : **Contrat de gestion avec le « Centre d'Action Interculturelle – C.A.I. »**

VU les articles L 2223-13 et - 15 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

VU la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 ;

VU la circulaire du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction Publique de la Région wallonne du 17 février 2005 ;

VU la convention entre la Province de Namur et l'asbl « C.A.I » approuvée par le Conseil Provincial du 12 juin 2001 ;

ATTENDU que la Province de Namur est membre de ladite asbl ;

ATTENDU que la Province de Namur souhaite par ce contrat confirmer son soutien aux projets développés par l'asbl précitée dans le cadre des missions qui lui sont dévolues ;

VU la déclaration de politique générale du Collège Provincial pour la législature 2006-2012 ;

VU l'avis de sa 3ème Commission ;

DECIDE

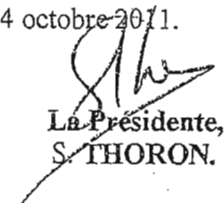
Article 1^{er} : d'approuver le contrat de gestion entre la Province de Namur et l'asbl « C.A.I. » avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2011 pour une durée de 3 ans.

Article 2 : expédition de la présente résolution sera adressée à l'asbl « C .A.I. ».

Article 3 : la présente résolution sera publiée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site internet de la Province de Namur.


Le Greffier Provincial,
V. LUINEN.

Namur, le 14 octobre 2011.


La Présidente,
S. THORON.

CONTRAT DE GESTION

Vu les articles L 2223- 12 à 15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation;
Vu la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002.
Vu la circulaire du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique de la Région wallonne du 17 février 2005;

Entre les soussignés,

D'une part, la Province de Namur représentée par le Collège provincial de son Conseil provincial en la personne de Monsieur Dominique **NOTTE**, Président, et de Monsieur Valéry **ZUINEN**, Greffier provincial, en vertu de la décision du Conseil provincial du ;
ci-après dénommée « la Province »,

Et

D'autre part, l'association sans but lucratif « Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur – C.A.I.» dont le siège social est établi au n° 2, rue Docteur Haibe à 5002 Saint-Servais et valablement représentée par Madame Benoîte **DESSICY**, sa Directrice et Fabian **MARTIN**, le Président ;
ci-après dénommée « l'Association »,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} En vue de satisfaire des besoins d'intérêt public à la demande de la Province, l'Association s'engage à remplir les tâches de service public suivantes en conformité avec la déclaration de politique générale du Collège provincial pour la législature 2006 - 2012 .

Mission 1 : Dresser un état des lieux des problématiques et des acteurs en présence liés à l'intégration des populations d'origine étrangère sur tout le territoire de la Province de Namur en vue d'élaborer des propositions ou recommandations à l'intention des divers niveaux de pouvoir et de construire en concertation des stratégies d'intervention à mettre en œuvre avec les acteurs locaux tous secteurs confondus.

Mission 2 : Accompagner, informer et former les populations immigrées ou d'origine étrangère au processus d'intégration par la médiation interculturelle, l'interprétariat social, un apprentissage linguistique, des séances d'information ou toute autre activité en lien avec un parcours d'insertion ; de même accompagner les initiatives locales en particulier celles émanant des associations de personnes immigrées.

Mission 3 : Sensibiliser, former et accompagner les opérateurs locaux intervenants dans les différents domaines (emploi, santé, enseignement social, ...) à la prise en charge des publics-cibles et à la prise en compte de leurs attentes et besoins spécifiques.

Les indicateurs d'exécution des missions sont détaillés en annexe 1 du contrat.

Article 2 La Province décide annuellement des moyens à accorder à l'association en vue de lui permettre d'exécuter les tâches de service public visées à l'article 1^{er} du présent contrat.

Article 3 L'Association s'engage à réaliser les tâches énumérées à l'article 1^{er} dans le respect des principes généraux du service au public, c'est-à-dire notamment à traiter l'ensemble des bénéficiaires sans aucune discrimination.

Article 4 Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans. Il peut être renouvelé sur proposition de la Province.

Article 5 Chaque année, au plus tard le 15 mai, l'Association transmet à la Province, sur base des indicateurs détaillés en annexe 1 du présent contrat, un rapport d'exécution, relatif à l'exercice précédent, des tâches énumérées à l'article 1^{er} ainsi qu'une note d'intention pour l'exécution desdites tâches pour l'exercice suivant. Elle y joint ses comptes et bilans et rapport d'activités de l'exercice précédent et son projet de budget pour l'exercice à venir.

Article 6 « La Province met à disposition de l'Asbl CAI un bâtiment dénommé « conciergerie » sis rue Docteur Haibe, 2 à Saint-Servais pour une superficie de 198,40 m² ainsi qu'une partie d'un bâtiment sis rue Danhaive, 1 à Saint-Servais pour une superficie de 271,55 m², en occupation individuelle et 126,57 m² en commun avec l'Intercommunale Imaje.

Sont également mis à disposition 10 places de parkings.

Ces mises à disposition sont octroyées aux conditions suivantes :

- à titre gratuit.
- Un état des lieux contradictoire des biens mis à disposition sera réalisé par un agent de la Province de Namur.
- L'Asbl s'engage à user des biens mis à disposition en « bon père de famille » suivant la destination exclusive de la réalisation des missions reprises à l'article 1^{er} du présent contrat de gestion. L'asbl est tenue de restituer les locaux, à l'issue de la présente mise à disposition, les locaux tels qu'elle les a reçus, suivant l'état des lieux contradictoirement réalisé.
- L'Asbl supportera le nettoyage et l'entretien des immeubles mis à disposition et effectuera à ses frais tous les travaux incombant aux locataires précisés à l'article 1754 du Code civil, sachant qu'aucune réparations réputées locatives n'est à charge du locataire, quand elles ne sont occasionnées que par la vétusté ou force majeure.

La Province conservera la charge des travaux affectant la structure même du bâtiment ainsi que les travaux afférents à la toiture et ses annexes.

L'Asbl sera tenue d'avertir la Province dans les plus brefs délais, de tout problème constaté aux locaux. A défaut les réparations resteront à sa charge.

A défaut pour l'asbl de réaliser les travaux lui incombant, la Province pourra les réaliser elle-même et ce à charge de l'Asbl, après qu'une mise en demeure lui ait été envoyée par recommandé.

- L'Asbl supportera toutes les charges des bâtiments mis à sa disposition :

Pour le bâtiment occupé conjointement avec l'Intercommunale Image, la Province facturera à l'Asbl 40% des factures d'eau et de gaz et 30% pour les factures d'électricité.

Pour le bâtiment « conciergerie » occupé exclusivement par l'Asbl, celle-ci supportera l'entièreté des frais d'eau, de gaz et d'électricité, l'Asbl souscrivant elle-même des contrats avec les opérateurs d'énergie ou la Province refacturant les charges pour cet immeuble.

- L'Asbl CAI supportera également tous les impôts, taxes et redevances quelconques liés aux biens mis à disposition.
- L'Asbl conserve l'entière et la pleine responsabilité des actes posés par ses préposés et collaborateurs dans l'exécution de leur tâche et l'utilisation des locaux et du mobilier mis à sa disposition. L'asbl assurera donc sa responsabilité civile et celle de ses préposés et/ou collaborateurs et souscrira toutes les assurances légalement obligatoires eu égard aux activités exercées.

En aucun cas la responsabilité de la Province ne pourra être engagée de ce chef et l'Asbl s'engage à la garantir pour tous les recours qui serait exercé contre elle sur cette base.

L'Asbl souscrira une assurance de type « risque locatifs » en vue d'assurer les bâtiments et son contenu, contre l'incendie et les risques annexes, la Province n'assumant aucune responsabilité en matière de garde et de conservation des effets mobiles appartenant à l'Asbl.

Article 7

§1 Le Collège provincial est saisi du rapport d'exécution et de la note d'intention visés à l'article 5. Un projet d'évaluation établi par l'Administration provinciale y est joint.

Le Collège provincial établit le rapport d'évaluation et le transmet au Conseil provincial pour qu'il en soit débattu dans le cadre du débat budgétaire annuel.

Le rapport d'évaluation arrêté par le Collège provincial est transmis en même temps, pour information, à l'Association qui peut déposer une note d'observations à l'intention du Conseil provincial.

Le rapport d'évaluation vérifié par le Conseil provincial est notifié à l'Association.

§2 A l'occasion du rapport d'évaluation, la Province et l'Association peuvent décider, de commun accord, d'adapter les tâches telles que visées à l'articles 1er. Ces adaptations ne valent que pour le temps restant à courir jusqu'au terme du présent contrat.

§3 A l'occasion du rapport d'évaluation, il est mis fin anticipativement et de plein droit au présent contrat si les conditions visées aux articles L 2223-13 ou L 2223-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ne sont plus remplies.

§4 La troisième année, le rapport d'évaluation est transmis à l'Association s'il échet, avec un nouveau projet de contrat de gestion.

Article 8 Conformément à l'article L2212-33 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, l'Association ouvre à chaque Conseiller provincial le droit de consulter ses budgets, comptes et les délibérations de ses organes de gestion.

Cette consultation intervient, au siège de l'Association, dans le mois de la demande introduite par écrit par le Conseiller provincial auprès du Président de l'Association.

Article * Conformément à l'article L2212-34 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, chaque Conseiller provincial a le droit de visiter les services de l'Association.

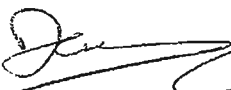
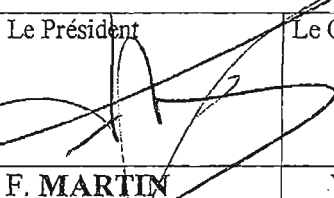

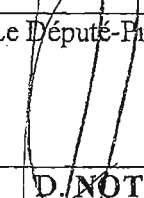
Il adresse sa demande précise par écrit au Président de l'Association qui lui fixe rendez-vous pour la visite dans le trimestre qui suit. Le Président peut grouper les demandes de visites des Conseillers.

Article 10 Le présent contrat pourra à tout moment être résilié par la Province de Namur moyennant préavis de trois mois donné par lettre recommandée à la poste dans l'hypothèse où l'association ne respecterait pas ses obligations dans le cadre de la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions.

Article 11 Le présent contrat sort ses effets le 1^{er} janvier 2011 (fixer une date qui correspond avec l'exercice budgétaire). Il est publié dans le Bulletin provincial et conformément aux dispositions reprises dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en son article L2213-2, le présent contrat sera consultable en ligne à partir du site Internet de la Province de Namur.

Fait en double exemplaire à Namur, le 1^{er} janvier 2011.

Pour l'ASBL «Le Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur – C.A.I.»	Pour la Province de Namur,
---	----------------------------

La Directrice	Le Président	Le Greffier provincial,	Le Député-Président,
			
B. DESSICY	F. MARTIN	V. ZUINEN	D. NOTTE

CONTRAT DE GESTION

Entre LA PROVINCE DE NAMUR et l'ASBL «Le Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur – C.A.I. »

ANNEXE 1

Evaluation du rapport annuel d'activités de l'Association «le Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur – C.A.I. » ASBL reprenant notamment les critères suivants :

Critères d'évaluation de la mission 1

- Bilan quantitatif des populations et qualitatif sur les problématiques.
- Nombre et type d'interpellations politiques.
- Nombre et type de projets développés.
- Nombre de partenariats avec les services existants.

Critères d'évaluation de la mission 2

- Nombre et type de services organisés.
- Nombre de public touché.
- Analyse qualitative des modes d'intervention avec prise en compte de l'expression des bénéficiaires

Critères d'évaluation de la mission 3

- Nombre et type de services organisés.
- Nombre de public touché.
- Analyse qualitative des modes d'intervention avec prise en compte de l'expression des intervenants.
- Analyse qualitative de l'évolution de l'offre de service et des méthodologies développées par les institutions.

Critères d'évaluation de la mission 4 :

- Nombre de documents récents sélectionnés à partir du fonds documentaire du C.A.I. en 2010.
- Nombre de documents acquis durant l'année, insérés dans la base de données « Anastasia ».
- Plus-value pour le réseau documentaire.


Le Greffier provincial,
Valéry ZUINEN.




Le Député-Président,
Dominique NOTTE

N° 76 .- POLICE DES COMMUNES :

- Ordonnances des Bourgmestres et délibérations des Conseils et/ou Collèges communaux

POLICE DES COMMUNES - Bulletin provincial N° 08-2011
Ordonnances de Police prises par les Bourgmestres

COMMUNE	OBJET
<u>ANDENNE</u>	
20.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 21 au 22.09 rue du Rivage suite à un câble défectueux
21.09.2011	Mesures de circulation du 26.09 et pour une période indéterminée devant la Collégiale d'Andenne et devant l'Ecole Ste-Begge suite à des travaux
21.09.2011	Mesures de circuli. et de stationn. du 29.09 et pour une durée de 10 j. ouvrables rues du Château et des Carriers à Seilles suite à des travaux
21.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 28.09 rue Tramaka à Seilles suite à une inspection des chambres de visite du collecteur
21.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 27.09 et pour une durée de 10 j. ouvrables dans diverses voiries suite à des travaux sur le réseau du gaz
21.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 22 au 27.09 dans diverses voiries de Sclayn et de Thon suite à des travaux de voiries
21.09.2011	Mesures de circulation le 25.09 route de Bonneville suite à l'organisation d'un événement
22.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 28.09 au 07.10 rues André Renard et du Petit Pont suite à des travaux d'entention du réseau SWDE
22.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 29.09 au 14.10 dans diverses voiries suite à des fouilles de raccordement sur le réseau du gaz
28.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 03.10 rue Fond des Vaux à Sclayn suite à des travaux de raccordements aux égouts
28.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 03 au 21.10 rue A. Renard suite au remplacement des clôtures de la sncb
29.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 04 au 11.10 avenue du Roi Albert suite à des travaux de raccordement sur le réseau de gaz
03.10.2011	Mesures de circulation du 04.10 au 16.10 rue Haignaux à Namêche suite à des travaux
04.10.2011	Mesures de stationnement du 05 au 06.10 rue de la Station suite à un transport exceptionnel
04.10.2011	Mesures de circulation le 09.10 route de Bonneville suite à l'organisation d'un concours
05.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 05 au 14.10 rue A. Renard suite à des travaux d'extension du réseau de la SWDE
05.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 06.10 rue des Bois des Dames suite à des travaux
05.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 11.10 place des Tilleuls suite à des travaux
06.10.2011	Mesures de stationnement du 07 au 08.10 rue du Géron à Seilles suite à des travaux de transport exceptionnel
10.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 11.10 et pour une durée de 4 semaines rue du Roi Chevalier à Namêche suite au remplacement de clôtures
10.10.2011	Mesures de stationnement du 12 au 31.10 rue Wauthier suite à des travaux
10.10.2011	Mesures de circulation du 10 au 14.10 rue aux Pierres suite à des travaux de réfection de voirie
11.10.2011	Mesures de circuli. et de stationn. du 13.10 et pour une durée de 20 j. ouvrables chaussée d'Anton et rue Villette suite à des travaux de pose de câbles
11.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement les 13 et 14.10 rue de la Houssaie à Landenne suite à des travaux de voirie
12.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 19.10 au 04.11 rue de Tramaka suite à des travaux de rénovation du réseau basse tension
12.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 17.10 au 15.03 rue du 1er mai à Seilles suite à la construction d'une habitation
13.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 17.10 au 30.04 rue du Calvaire suite à des travaux
26.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 27.10 au 05.11 avenue Reine Elisabeth et rue Bertrand suite à des travaux de raccordement
26.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 31.10 au 05.11 rue de Perwez suite à des travaux
27.10/2011	Mesures de sécurité publique rue d'Horseilles n°27A pendant la période nécessaire aux travaux de sécurisation et de consolidation des lieux
ANHÉE	
19.09.2011	Mesures de stationnement du 21.09 au 12.10 place communale suite à la présence d'un conteneur
19.09.2011	Suspension de l'arrêté de police à partir du 12.09 Collège St Benoît de Maredous suite à des travaux de mise en conformité de sécurité incendie
23.09.2011	Mesures de stationnement des 24.09, 01, 08 et 15.10 rue des Brasseurs suite à des travaux de rénovation de toiture
07.10.2011	Mesures de circulation du 11.10 jusque fin des travaux rue des Jardins d'Annevoie suite à des travaux de terrassement
20.10.2011	Mesures de stationnement le 25.10 rue de l'Eglise suite au stationnement d'un car médical
25.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 27.10 rue des Brasseurs suite à des travaux

<u>ANHEE</u>	
25.10.2011	Mesures de circulation le 26.10 place Frédéric de Montpellier suite à la présence d'un conteneur
25.10.2011	Mesures de stationnement du 26.10 au 10.11 rue Mossieat suite à la présence d'un conteneur
<u>ASSESE</u>	
15.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 19 au 20.09 rue de la Croix à Florée suite au stationnement d'une grue
19.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 23 au 26.09 rue Haute à Crupet suite à l'organisation d'une kermesse
29.09.2011	Mesures de stationnement le 01.10 sur la place devant l'église de Crupet suite à l'organisation d'un mariage
29.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 07 au 10.10 rue Saint-Denys à Sart-Bernard suite à l'organisation d'une kermesse
29.09.2011	Mesures de circulation le 09.10 sur divers chemins communaux de Florée suite à l'organisation d'une battue
29.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 05.10 route de Mont à Crupet suite à l'organisation d'une battue
03.10.2011	Mesures de circulation du 03.10 jusque fin des travaux chaussée de Marche suite à des travaux de voirie
03.10.2011	Mesures de stationnement du 03.10 jusque fin des travaux chaussée de Marche suite à des travaux de construction
05.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 07.10 rue du Bois Gilot à Courrière suite à des travaux
06.10.2011	Mesures de stationnement du 03 au 28.10 rue Morimont à Sart-Bernard suite à la présence d'une grue sur la voirie
11.10.2011	Mesures de circulation le 10.12 rue de la Rocheite à Maillen suite à l'organisation d'une battue
13.10.2011	Mesures de circulation les 30.10 et 27.11 sur les chemins communaux de Courrière et Sorinne-la-Longue suite à l'organisation d'une battue
18.10.2011	Mesures de circulation le 09.11 au bois didactique de Courrière pour cause de chasse
19.10.2011	Mesures de circulation du 19 au 21.10 rue Pré Delloye à Florée suite à des travaux
20.10.2011	Mesures de circulation le 05.11 sur la route entre le château des Arches et la ferme de Marconvaux à Maillen suite à l'organisation d'une battue
20.10.2011	Mesures de stationnement le 22.10 chaussée de Marche suite à un déménagement
20.10.2011	Mesures de circulation le 10.12 dans tout le village de Crupet suite à l'organisation d'un événement
20.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 26 au 27.11 place du Bâti et rue de Crupet suite à l'organisation d'une festivité
21.10.2011	Mesures de circulation du 24.10 jusque fin de travaux route du Mont à Crupet suite à des travaux
<u>BIEVRE</u>	
20.09.2011	Mesures de circulation du 26 au 30.09 sur la RN914 suite à des travaux d'exploitation de lots de bois
20.09.2011	Mesures de circulation du 20.09 jusque fin des travaux rue de la Gare suite à des travaux de pose de caniveaux
06.10.2011	Mesures de stationnement du 14 au 17.10 rue d'Opont suite au placement d'un chapiteau
06.10.2011	Mesures de circulation du 07 au 10.10 rue de Gedinne suite à l'organisation d'une kermesse
26.10.2011	Mesures de circulation du 06.09 rue de Monceau suite à l'organisation d'une kermesse
26.10.2011	Mesures et de stationnement le 27.10 rue du Pont suite à l'organisation d'un événement
<u>CINEY</u>	
16.09.2011	Mesures de stationnement du 19.09 jusque fin des travaux rue Courtejoie suite à des travaux de façade
16.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 23.09 rue des Stations suite à un emménagement
20.09.2011	Mesures de stationnement le 23.09 rue des Stations suite à un déménagement
20.09.2011	Mesures de stationnement du 23 au 24.09 rue Ste Barbe suite à un déménagement
20.09.2011	Mesures de stationnement le 27.09 rue Pervenne suite à un déménagement
20.09.2011	Mesures de stationnement le 17.10 rue St Pierre et rue Notre Dame de Hal suite à un déménagement
20.09.2011	Mesures de circulation du 01 au 02.10 rue du Tige suite à l'organisation d'un événement
20.09.2011	Mesures de stationnement le 01.10 rue du Centre suite à un déménagement
20.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 12.09 au 31.12 rue des Stations suite à la démolition et la reconstruction d'un site
22.09.2011	Mesures de stationnement du 22 au 27.09 rue de Mont suite au placement d'un conteneur
22.09.2011	Mesures de stationnement le 24.09 rues Sauvenière et des Stations suite à un déménagement
22.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 26.09 au 07.10 rue des Remparts de la Tour et rue Piconnette suite à des travaux de raccordement
22.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 12.09 au 31.12 rue des Stations suite à la démolition et la reconstruction d'un site

CINEY

23.09.2011	Mesures de circulation le 27.09 rue de Liroux suite à des travaux
27.09.2011	Mesures de stationnement le 28.09 avenue d'Huart suite à un déménagement
27.09.2011	Mesures de stationnement du 26.10 jusque fin des travaux rue des Ecoles et rue Quartier de Ribaucourt suite à la suppression du passage à niveau
27.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 01.10 au 31.12 rue Charles Capelle et rue E. Dinot suite à l'aménagement d'un parking souterrain
27.09.2011	Mesures de circul. les 09-23.10, 20.11, 17.12 sur les chemins communaux situés près du bois "Les Cresses" à Leignon suite à l'organisation d'une battue
30.09.2011	Mesures de circulation du 10.10 au 30.12 rue Saint Eloi suite au placement d'un conteneur
30.09.2011	Mesures de circulation du 08 au 31.10 Bragard n°5 suite à des travaux de raccordement d'égout
30.09.2011	Mesures de stationnement du 31.10 ay 07.11 rue Famenne suite à des travaux de rénovation de toiture
30.09.2011	Mesures de stationnement du 10 au 31.10 rue Concorde suite à des travaux de raccordement au gaz
30.09.2011	Mesures de stationnement le 02.10 place Monseu suite au rassemblement de voitures anciennes
04.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 18.10 au 01.11 rue du Chêne suite à des travaux
06.10.2011	Mesures de stationnement le 13.10 rue E. Dinot suite à un déménagement
06.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 11 au 12.10 rue d'Haljoux suite à des travaux de raccordement
06.10.2011	Mesures de stationnement du 14 au 17.10 rue du Centre suite à un déménagement
06.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 20 au 21.10 place Roi Baudouin suite à l'organisation d'un événement
07.10.2011	Mesures de stationnement le 14.10 rue de l'Univers suite au placement d'un conteneur
07.10.2011	Mesures de stationnement le 11.10 rue du Commerce suite à l'organisation d'un événement
07.10.2011	Mesures de circulation le 05.11 sur les chemins communaux situés sur le territoire de la chasse du Bragard et de Barcenal suite à l'organisation d'une battue
07.10.2011	Mesures de circulation le 30.10 rue de Pondire suite à l'organisation de la fête d'halloween
11.10.2011	Mesures de stationnement du 14 au 15.10 rue du Centre et rue Sauvenière suite à un déménagement
11.10.2011	Mesures de stationnement du 12 au 18.10 rue du Commerce suite au placement d'un élévateur
13.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 18 au 19.10 rue Nicolas Hauzeur suite à des travaux de remplacement d'un raccordement d'eau
13.10.2011	Mesures de stationnement du 31.10 au 21.11 rue du Commerce suite à des travaux de raccordement de gaz
13.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 18.10 rue du Centre suite à des travaux
13.10.2011	Mesures de stationnement le 15.10 rue Saint-Pierre suite à un déménagement
13.10.2011	Mesures de stationnement du 04 au 06.11 rue du Commerce suite à un déménagement
13.10.2011	Mesures de stationnement du 27 au 30.10 avenue Schlögel suite à un déménagement
17.10.2011	Mesures de circulation du 07.11 au 31.12 rue du Château suite à des travaux
17.10.2011	Mesures de stationnement du 17 au 27.10 rue Piervenne suite à des travaux
17.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 18.10 jusque fin des travaux dans le village de Serinchamps suite à des travaux de réparation d'une chaussée
17.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 20.10 au 30.11 rue des Tanneries suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de stationnement du 28.10 au 23.12 rue Saint Eloi suite à la présence d'un conteneur
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 27.10 jusque fin des travaux dans diverses voiries suite à travaux de soufflage de câbles fibres optiques
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 04 au 05.11 rue Courtejoie suite à des travaux de raccordement de gaz
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 02.11 au 02.12 rempart de la Tour suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de stationnement le 31.10 rue du Commerce suite à un déménagement
27.10.2011	Mesures de stationnement le 02.11 rue du Commerce suite à une réservation de deux emplacements de stationnement
<u>DINANT</u>	
09.09.2011	Mesures de circulation du 09 au 30.09 rue Benjamin Devigne suite à des travaux d'ouverture de trottoir et de voirie
20.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 24.09 rue Benjamin Devigne, rue des Orfèvres et Quai Culot suite à l'organisation de journée portes ouvertes
22.09.2011	Mesures de circulation du 23 au 28.10 chemin des Massennes à Awagne suite à des travaux de pose de câbles
26.09.2011	Mesures de circulation le 27.09 rue de l'Aiguigeois suite à des travaux
26.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 27.09 rue Himmer suite à des travaux

DINANT

Mesures de circulation du 27.09 au 07.10 sur la RN96 à Bouvignes suite à des travaux de remise en place d'un poteau d'éclairage
Mesures de circulation le 28.09 rue Fétis suite à des travaux
Mesures de circulation et de stationnement le 29.09 rue G. Poncelet suite à des travaux
Mesures de stationnement du 30.09 au 01.10 place Reine Astrid suite à l'organisation d'un événement
Mesures de circulation le 03.10 rue Saint Jacques suite à des travaux d'ouverture de trottoir
Mesures de circulation et de stationnement le 04.10 rue St Jacques suite à une livraison
Mesures de circulation du 13 au 25.10 à taviel suite à des travaux
Mesures de circulation et de stationnement le 14.10 rue Grande suite à un déménagement
Mesures de circulation du 13 au 14.10 Chateau de Neffe suite à des travaux
Mesures de stationnement le 15.10 rue de la Grêle suite à un déménagement
Mesures de circulation le 21.10 rue de J. Didion suite à des travaux
Mesures de circulation et de stationnement du 19 au 20.10 Charreau de Dréhance suite au placement d'un conteneur
Prorogation jusqu'au 24.10 des mesures de l'ordonnance de police du 18.10 Charreau de Dréhance suite au placement d'un conteneur
Mesures de circulation du 24 au 25.11 à Taviet suite à des travaux de poses de câbles
Mesures de circulation du 25 au 26.10 rue Richier suite à des travaux de réfection de toiture
Mesures de circulation et de stationnement le 26.10 rue du Collège suite à des travaux
Mesures de stationnement le 24.10 rue St Jacques suite à une livraison
Mesures de circulation et de stationnement place Cardinal Mercier et Avenue Colonel Cadoux suite à l'organisation d'une festivité
Mesures de circulation du 03.11 au 02.12 sur diverses routes régionales suite à des travaux d'élagage
Mesures de circulation du 26 au 28.10 rues Chemin d'Herbucienne et du Davisseau suite à des travaux d'ouverture de voirie
Mesures de circulation du 31.10 au 25.11 rue de Philippeville suite à des travaux
Prorogation jusqu'au 28.10 des mesures de l'ordonnance de police datée du 25.11
Mesures de circulation du 02 au 08.11 rue Sax suite à des travaux de réfection de toiture
Mesures de circulation et de stationnement le 31.10 rue St Martin et rue Grande suite à l'organisation d'un événement
Mesures de circulation et de stationnement du 02.11 au 23.12 entre la rue St Menge et rue de la Montagne de la Croix suite à des travaux

FLORENNES

Mesures de circulation du 30.09 au 02.10 rue de la Brasserie à St Aubin suite à l'organisation de journée portes ouvertes
Mesures de circulation du 23.09 jusque fin des travaux rue de Biesmerée à Corenne suite à des travaux d'extension de distribution d'eau
Mesures de circulation les 03 et 04.10 rue du Calvaire suite à des travaux au niveau d'un mur en pierre
Mesures de stationnement le 08.10 avenue Jules Lahaye suite à l'organisation d'un marché artisanal
Mesures de stationnement le 06.10 rue Ruisseau des Forges suite à des travaux
Mesures de circulation et de stationnement les 02 et 08.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'un festival
Mesures de circulation le 08.10 dans diverses voiries suite au remplacement d'une gouttière
Mesures de stationnement le 12.10 place Verte suite à une journée de contrôle de circulation routière
Mesures de circulation et de stationnement du 10 au 13.10 rue d'Omezée à Morville suite à des travaux
Mesures de circulation du 10.10 au 10.11 rue de Mettet suite à des travaux
Mesures de circulation du 11 au 14.10 rue Paquot suite à un déménagement
Mesures de circulation le 12.10 rue du Tienne à Thy-le-Baudiin suite à une reconstitution judiciaire
Mesures de circulation le 13.10 Quartier de Tavler à Hemptinne suite à des travaux d'électricité
Mesures de circulation et de stationnement le s 24, 27 et 28.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'un événement
Mesures de circulation et de stationnement du 19.10 et pour une période de 80 j. ouvrables dans diverses voiries suite à des travaux de sécurisation
Mesures de stationnement le 23.10 place d'Hanzinne suite à l'organisation d'un événement

FLORENNES

20.10.2011

GEDINNE

28.09.2011

06.10.2011

06.10.2011

20.10.2011

GEMBOLOUX

13.09.2011

16.09.2011

16.09.2011

16.09.2011

16.09.2011

19.09.2011

20.09.2011

21.09.2011

21.09.2011

21.09.2011

21.09.2011

21.09.2011

21.09.2011

22.09.2011

22.09.2011

22.09.2011

22.09.2011

26.09.2011

26.09.2011

26.09.2011

26.09.2011

26.09.2011

29.09.2011

26.09.2011

26.09.2011

26.09.2011

26.09.2011

28.09.2011

28.09.2011

28.09.2011

29.09.2011

03.10.2011

03.10.2011

03.10.2011

03.10.2011

03.10.2011

04.10.2011

Mesures de circulation du 22 au 24.10 Battant-Rue suite à l'installation d'un conteneur

Mesures de circulation du 04 au 06.10 rue de la Morie suite à des travaux d'abattage d'arbres

Mesures de circulation du 10.10 jusque fin des travaux rue Bochetay à Houdremont suite à des travaux de pose de câbles

Mesures de circulation du 10.10 jusque fin des travaux route reliant Sart-Custinne à Vencimont suite à des travaux de voirie

Mesures de circulation du 26.10 au 02.11 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une kermesse

Mesures de circulation et de stationnement du 21 au 27.09 dans diverses voiries suite à l'organisation des Fêtes de Wallonie

Mesures de circulation du 21.09 au 12.10 rue du Rapuroir suite à des travaux de pose de gaine

Mesures de circulation du 14 au 21.10 avenue du Levant suite à des travaux de raccordement au réseau d'eau

Mesures de circulation et de stationnement du 29.09 au 10.10 chaussée de Tirlemont suite à des travaux de raccordement au réseau de gaz

Mesures de circulation du 03 au 14.10 rue Petit Leez suite à des travaux de raccordement au réseau électrique

Mesures de circulation du 03 au 14.10 rue du Trichon à Sauvenière suite à des travaux de raccordement au réseau électrique

Mesures de circulation du 22.09 au 14.10 rue du Village à Sauvenière suite à des travaux de réalisation de trottoir

Mesures de circulation du 22.09 jusque fin des travaux rue du Château de Corroy suite à des travaux de réaménagement du pont

Mesures de circulation les 27 et 28.09 chaussée de Nivelles suite à des travaux d'entretien du passage à niveau

Mesures de circulation les 29 et 30.09 rue de la Vote suite à des travaux d'entretien du passage à niveau

Mesures de circulation le 09.10 rue d'Ardennelle suite à l'organisation d'un concours hippique

Mesures de circulation à partir du 09.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une course cycliste

Mesures de sécurité Eglise de Gembloux à partir du 22.09 suite à travaux de remise en état du bâtiment

Mesures de circulation le 29.10 dans le village de Ferooz suite à l'organisation d'un cortège halloween

Mesures de circulation du 26.09 au 14.10 chemin d'Eole et rue Entrée Jacques suite à des travaux de raccordement au réseau de gaz et télédistribution

Mesures de circulation du 29.09 jusque fin des travaux le long de la N4 à Loncée suite à des travaux de pose de câbles

Mesures de circulation et de stationnement du 20 au 28.10 rue Chants d'Oiseaux suite à des travaux de raccordement sur le réseau de distribution d'eau

Mesures de circulation du 20 au 28.10 rue Try à la Vigne suite à des travaux de raccordement sur le réseau de distribution d'eau

Mesures de circulation et de stationnement du 20 au 28.10 avenue des Cossettes suite à des travaux de raccordement sur le réseau de distribution d'eau

Mesures de circulation et de stationnement du 21 au 31.10 rue du Trichon suite à des travaux de raccordement sur le réseau de distribution d'eau

Mesures de circulation du 28.09 au 03.10 sur la place Arthur Lacroix suite à des travaux de démolition de la conciergerie

Mesures de circulation du 03.10 jusque fin des travaux rue du Coquelet suite à des travaux de réparation du réseau d'égouttage

Mesures de circulation et de stationnement du 07 au 17.10 avenue Jules Bruyr suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz

Mesures de circulation et de stationnement du 20 au 28.10 avenue Jules Bruyr suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz

Mesures de circulation et de stationnement du 07 au 28.10 avenue des Cossettes suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau

Mesures de circulation et de stationnement du 07 au 28.10 rue Entrée Jacques suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz

Mesures de circulation du 24.10 au 11.11 chaussée de Charleroi suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau

Mesures de circulation du 03.10 au 07.10 rue de Saucin aux Isnes suite à des travaux de modification des installations de télécommunication

Mesures de circulation et de stationnement le 04.10 avenue de la Faculté suite à des dépôts de marchandises

Mesures de circulation du 03.10 jusque fin des travaux rue du Coquelet suite à des travaux de réparation du réseau d'égouttage

Mesures de circulation et de stationnement le 07.10 rue du Trichon suite à des travaux de raccordement au réseau public d'égouttage

Mesures de circulation du 26.10 au 15.11 rue Jennay aux Isnes suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau

Mesures de circulation du 10.10 au 10.11 avenue Général Mellier et rue de sCroix du Feu suite à des travaux de pose de câbles

Mesures de circulation et de stationnement du 25.10 au 07.11 rue Hambursin suite à des travaux de raccordement

Mesures de circulation rue de Saint Martin et rue des Anciens Combattants suite à des travaux de réparation d'un rail défectueux

Mesures de circulation le 06.10 rue des Praules suite à l'organisation de journées portes ouvertes

GEMBLoux

05.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 10.10 au 04.11 rue J. Laubain suite à des travaux de réaménagements de trottoirs
06.10.2011	Mesures de circulation du 12 au 26.10 rues du Village et de Fleurus suite à des travaux de pose de collecteur
06.10.2011	Mesures de stationnement du 24 au 31.10 rue de Saucin suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
06.10.2011	Mesures de stationnement du 13 au 21.10 chaussée de Tirlemont suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
06.10.2011	Mesures de stationnement du 28.10 au 08.11 avenue de Ponant suite à des travaux au réseau de distribution d'eau
06.10.2011	Mesures de circulation du 17.10 au 23.12 rue du Moulin à Vent suite à des travaux
06.10.2011	Mesures de circulation du 26 au 31.10 rues du Village et de Fleurus suite à des travaux
10.10.2011	Mesures de circulation entre la rue de la Ferme et rue de la Croix Rouge suite à des travaux de rénovation d'une salle
10.10.2011	Mesures de circulation du 17 au 26.10 place Fernand Séverin à Grand-Manil suite à des travaux de raccordement
10.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 24.10 au 14.11 rue Baty de Fleurus suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz
10.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 17.10 au 04.11 rue Breton à Grand-Leez suite à des travaux de raccordement au réseau d'électricité
10.10.2011	Mesures de circulation du 17.10 au 02.12 dans diverses voiries de Meux et Petit-Leez suite à des travaux d'aménagement de sécurité des voiries
10.10.2011	Mesures de circulation du 20.10 au 20.11 rue de Liroux suite à des travaux
11.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 12 au 28.10 avenue des Cossettes suite à des travaux de raccordement de distribution de gaz
11.10.2011	Mesures de stationnement du 12 au 28.10 avenue du Ponant suite à des travaux de raccordement de distribution de gaz
11.10.2011	Mesures de circulation du 12 au 28.10 rue du Moulin suite à des travaux de raccordement de distribution de gaz
11.10.2011	Mesures de circulation le 14.10 rue Taille Antoine suite à des travaux de réparation de raccordement particulier aux égouts
11.10.2011	Mesures de circulation du 17 au 21.10 rue Entrée Jacques suite à des travaux
14.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 20 au 31.10 rue Entrée Jacques suite à des travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz
14.10.2011	Mesures de circulation du 31.10 au 04.11 rue Chapelle Dieu suite à des travaux de réparation d'un raccordement privé au réseau d'égout
18.10.2011	Mesures de circulation du 24 au 28.10 chaussée de Charleroi suite à des travaux d'entretien d'éclairage d'un tunnel
18.10.2011	Mesures de circulation du 18 au 21.10 rue Antoine Quintens suite à des travaux de réparation d'une fuite d'eau
19.10.2011	Mesures de circulation du 21.10 au 04.11 rue du Château suite à des travaux
19.10.2011	Mesures de circulation du 24.10 au 04.11 sur la N4 suite à des travaux
19.10.2011	Mesures de circulation du 07.11 au 18.11 sur la N4 dans le sens Gembloux-Namur suite à des travaux de voirie
20.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 02 au 17.11 rue du Coquelet suite à des travaux
20.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 02 au 17.11 rue des Cheuves suite à des travaux
20.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 10 au 25.11 rue de la Queue Terre suite à des travaux
20.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 09 au 21.11 avenue des Cosettes suite à des travaux
20.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 14.11 au 29.12 avenue de la Faculté suite à des travaux
24.10.2011	Mesures de stationnement du 07 au 14.11 chaussée de Charleroi suite à des travaux
25.10.2011	Mesures de stationnement le 28.10 chaussée de Nivelles suite à l'organisation d'un événement
25.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 24.10 au 18.11 avenue Général Meillier et rue des Résistants suite à des travaux
25.10.2011	Mesures de circulation du 27.10 au 04.11 rue Mautienne à Bossière suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 31.10 au 18.11 rue des Pâquerettes suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 02.11 au 09.12 rue Buisson St Guilbert et Avenue de la Station suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de circulation du 14 au 25.11 rue à l'Eau suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de circulation du 07.11 au 23.12 rue de Mazy suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 15 au 29.11 avenue des Cossettes suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 19 au 30.12 rue Antoine Quintens suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 21.11 au 02.12 rue Rabauby suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 14.11 au 02.12 rue de Loncée suite à des travaux
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 22.11 au 02.12 place de Bossière suite à des travaux

<u>HAMOIS</u>	Mesures de circulation le 19.06 rue de Flostoy à Schaltin suite à l'organisation d'un événement
15.06.2011	Mesures de circulation le 26.06 rue des Prés à Schaltin suite à l'organisation d'un événement
23.06.2011	
<u>HOUYET</u>	
28.09.2011	Mesures de circulation les 26.10, 23.11 et 28.12 dans diverses voiries, chemins et sentiers communaux de Wanlin suite à l'organisation d'une battue
28.09.2011	Mesures de circul. les 13.10, 04 et 18.11, 01-15.12 dans diverses voiries, chemins et sentiers communaux de Mesnel-Eglise suite à l'organisation d'une battue
28.09.2011	Mesures de circulation les 25.10, 29.11 et 30.12 dans diverses voiries, chemins et sentiers communaux de Veves-Celles suite à l'organisation d'une battue
28.09.2011	Mesures de circul. les 30.10, 27.11 et 22.12 dans diverses voiries, chemins et sentiers communaux de Custinne-Quewisse suite à l'organisation d'une battue
11.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 16.10 place de l'Eglise et rue Saint-Hadelin suite à l'organisation d'une festivité
13.10.2011	Mesures de circul. les 28.10, 25.11 et 22, 29.12 dans diverses voiries, chemins et sentiers communaux de Fenffe suite à l'organisation d'une battue
13.10.2011	Mesures de circul. les 09-24.10, 05-28.11 et 16-22-et 23.12 dans diverses voiries, chemins et sentiers communaux d'Harroy et Herock suite à une battue
17.10.2011	Mesures de circulation du 29 au 30.10 rue du Centre suite à l'organisation d'une festivité
<u>LA BRUYERE</u>	
20.09.2011	Mesures de circulation le 01.10 rue du Hazoir à Emines suite à l'organisation d'une fête de quartier
21.09.2011	Mesures de circulation du 26.09 jusque fin des travaux rue des Dames Blanches suite à des travaux de réfections de voiries
12.10.2011	Mesures de circulation du 17.10 jusque fin des travaux rue Bois Notre Dame à Meux suite à l'équipement d'un lotissement
12.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 16.10 rue Janquart suite à l'organisation d'un événement
12.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 15 au 17.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une course de quads à Saint-Denis
17.10.2011	Mesures de circulation le 15.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'un jogging à Saint-Denis, bovresse et Rhisnes
18.10.2011	Mesures de circulation du 19.10 jusque fin des travaux rue de Liernu à Meux suite à des travaux d'aménagement de trottoirs
26.10.2011	Mesures de circulation le 23.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une randonnée
26.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 28.10 place communale de Rhisnes et rue des Déportés suite à l'organisation d'un événement
26.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 28.10 place communale de Rhisnes et rue des Déportés suite à l'organisation d'un événement
<u>METTEI</u>	
23.09.2011	Mesures de stationnement du 29.09 au 06.10 rue de Nefzéé suite à des travaux de terrassement
23.09.2011	Mesures de stationnement le 29.09 place Joseph Meunier suite à des travaux de rénovation de l'ancienne imprimerie
28.09.2011	Mesures de circulation du 30.09 au 02.10 place St-Ghislain à Devant-les-Bois suite à des l'organisation d'une festivité
28.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 06 au 09.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une épreuve motos
29.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 06 au 09.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une épreuve motos
04.10.2011	Mesures de stationnement du 17 au 28.10 Grand'Rue à Saint-Gérard suite à des travaux
05.10.2011	Mesures de circulation ddu 05 au 12.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brocante
11.10.2011	Mesures de circulation du 10 au 12.10 place du Baty à Stave suite à l'organisation d'un événement
11.10.2011	Mesures de circulation du 15 au 16.10 place de Brogne à Saint-gérard suite à l'organisation d'un événement
11.10.2011	Mesures de circulation du 13 au 14.10 place St-Martin à Biesme suite à l'organisation d'un événement
19.10.2011	Mesures de circulation du 15.11 au 15.12 rue des Bruyères suite à des travaux de toiture
20.10.2011	Mesures de circulation du 29 au 30.10 place de Pontauray suite à des l'organisation d'un rallye
20.10.2011	Mesures de circulation les 29 et 30.10 place de Pontauray suite à des l'organisation d'un rallye
25.10.2011	Mesures de circulation le 02.11 rue d'Anthée suite au placement d'une grue mobile
25.10.2011	Mesures de circulation du 01 au 18.11 rue du Trinoy suite à des travaux
<u>OHEY</u>	
24.08.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 11.09 rue Bois de Goesnes suite à l'organisation d'une brocante
10.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 25.09 dans diverses voiries suite à l'organisation d'un événement
13.09.2011	Mesures de stationnement du 19.09 jusque fin des travaux rue Sybilla Lentzen suite à des travaux
22.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 26.09 rue Grande Ruelle suite à des travaux

OHEY

22.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement le 26.09 rue Grande Ruelle suite à des travaux
26.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement le 16.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brocante
26.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement le 16.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brocante
03.10.2011 Mesures de circulation et de stationnement le 08.10 rue Bois Dame Agis suite à des travaux
07.10.2011 Mesures de circulation et de stationnement le 13.11 chemin du Marticha et route de Sorée suite à l'organisation d'une chasse
11.10.2011 Mesures de circuli. et de stationn. le 26.11 au 11.12 chemin communal situé entre le bois du Quarré et le bois du Clavia suite à l'organisation d'une battue
12.10.2011 Mesures de circulation le 16.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brocante
18.10.2011 Mesures de circulation et de stationnement les 29.10 et 03.11 sur tous les chemins du bois de Ohey suite à l'organisation d'une battue

ONHAYE

22.09.2011 Mesures de stationnement le 25.09 rue Delcour à Anthée suite à une requisition d'emplacements de la Zone de Police Haute-Meuse
22.09.2011 Mesures de circulation à partir du 28.09 rue du Village suite à des travaux
04.10.2011 Mesures de circulation du 10.10 jusque fin des travaux rue Delcour suite à Anthée suite à des travaux
07.10.2011 Mesures de circulation le 31.10 rue Burton à Anthée suite à l'organisation des festivités d'halloween
10.10.2011 Mesures de circulation du 10.10 jusque fin des travaux rues Parmentier et Sous-Lieutenant-Piérard suite à des travaux de pose de câbles

ROCHEFORT

19.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement du 29.09 au 04.10 rue du Hableau suite à l'organisation d'une kermesse
19.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement du 24 au 25.09 rues du Repos et du Patronage suite à l'organisation d'une kermesse
19.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement du 23 au 27.09 rue du Parwet suite à l'organisation d'une kermesse
22.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement du 07 au 10.10 rue Ste-Anne suite à des l'organisation d'une festivité
26.10.2011 Mesures de stationnement les 06, 11 et 20.11 place Roi Albert 1er suite à l'organisation de cérémonies patriotiques
27.10.2011 Mesures de stationnement le 26.11 place Roi Albert 1er suite à l'organisation de la fête de Saint-Nicolas
27.10.2011 Mesures de circulation et de stationnement le 28.10 avenue d'Alost suite à l'organisation d'une cérémonie
27.10.2011 Mesures de circulation le 06.11 rue du Fays suite à l'organisation de battue

SOMBREFFE

07.10.2011 Mesures de sûreté et de tranquillité publiques sur un terrain situé chaussée de Namur visant à interdire l'accès aux personnes non autorisées avant le 17.10

VRESSE-SUR-SEMOIS

13.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement du 17 au 18.09 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brocante
16.09.2011 Mesures de circulation du 19 au 21.09 sur la RN945 suite à des travaux d'exploitation de lots de bois
03.10.2011 Mesures de circulation du 04 au 07.10 sur la RN945 suite à des travaux d'exploitation de lots de bois
06.10.2011 Mesures de stationnement du 07 au 10.10 place Baron Léon Frédéric à Nafrature suite à l'organisation d'une kermesse
14.10.2011 Mesures de circulation du 23 au 24.10 rue de Bouillon à Sugny suite à des manœuvre d'entraînement de l'Armée belge
17.10.2011 Mesures de circulation du 21 au 29.10 sur la RN 945 suite à des travaux d'exploitation de lots de bois
19.10.2011 Mesures de circulation et de stationnement le 21.10 rues du Ruisseau et Albert Raty suite à l'organisation d'un événement

WALCOURT

02.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement du 05.09 jusque fin des travaux rue St Donat à Chastres suite à des travaux de terrassement
06.09.2011 Mesures de circulation le 08.09 rue de Pry à Chastres suite à des des travaux de distribution d'eau
06.09.2011 Mesures de circulation du 09 au 11.09 place communale à Fraire suite à l'organisation d'un événement
13.09.2011 Mesures de stationnement du 21 au 27.09 place communale de Somzée suite à l'organisation d'une festivité
15.09.2011 Mesures de circulation le 17.09 dans diverses voiries suite à l'organisation de festivités
16.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement du 19.09 jusque fin des travaux rue Boulvin à Rognée suite à des travaux de distribution d'eau
16.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement du 19.09 jusque fin des travaux rue de Thuillies à Castillon suite à des travaux de terrassement en voirie
19.09.2011 Mesures de circulation le 25.09 rue Al'Vaulx suite à un déménagement
20.09.2011 Mesures de circulation et de stationnement du 21.09 jusque fin des travaux rue de Berzée à Thy-le-Château suite à des travaux de terrassement

WALCOURT

20.09.2011	Mesures de stationnement du 20 au 23.09 rue Al'Vaulx pour faciliter le passage des bus
20.09.2011	Mesures de circulation du 20.09 jusque fin des travaux rue de la Forge suite à des travaux de réparation d'une conduite
22.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 23.09 jusque fin des travaux rue Dohet à Tarcienne suite à des travaux de terrassement en voirie
22.09.2011	Mesures de stationnement à partir du 22.09 dans diverses voiries suite à des travaux
26.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 28.09 jusque fin des travaux rue de la Thyria à Thy-le-Château suite à des travaux de terrassement en voirie
26.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 03.10 jusque fin des travaux rue des Petits Baudets suite à des travaux de terrassement en voirie
26.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 28.09 jusque fin des travaux rue de la Maroquette à Fraire suite à des travaux de terrassement en voirie
26.09.2011	Mesures de circulation du 26 au 27.09 rue de Fairoul à Fraire suite à des travaux de réfection de voirie
26.09.2011	Mesures de circulation le 27.09 rue Neuve à Yves-Gomezée suite à l'implantation d'une maison
28.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 30.09 jusque fin des travaux rue Froide à Berzée suite à des travaux de terrassement
28.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 30.09 jusque fin des travaux rue des Allouettes à Thy-le-Château suite à des travaux de terrassement en voirie
30.09.2011	Mesures de stationnement du 12 au 18.10 place communale de Fraire suite à l'organisation de festivités
30.09.2011	Mesures de stationnement du 19.10 au 02.11 place St Laurent à Yves-Gomezée suite à l'organisation de festivités
03.10.2011	Mesures de circulation du 05 au 19.10 rue de la Toffette suite à des travaux
04.10.2011	Mesures de stationnement le 12.10 place communale de Somzée suite à l'organisation d'un événement
06.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement à partir du 10.10 rue de la Station suite à des travaux
07.10.2011	Mesures de circulation à partir du 10.10 rue Battefer suite à des travaux
10.10.2011	Mesures de circulation du 10.10 jusque fin des travaux rue du Temple à Laneffe suite à des travaux de terrassement
10.10.2011	Mesures de stationnement le 13.10 rue de la Station suite au changement d'une citerne à mazout
10.10.2011	Mesures de circulation du 10.10 jusque fin des travaux dans diverses voiries à Laneffe suite à des travaux de voirie
12.10.2011	Mesures de circulation le 12.10 rues d'Ossogne et de Strée suite à la recherche d'une fuite d'eau
13.10.2011	Mesures de circulation du 17.10 jusque fin des travaux rues Tienne Garçon et Froide suite à une fouille
13.10.2011	Mesures de circulation du 14.10 jusque fin des travaux rue des Sarrazins à Fraire suite à des travaux de voirie
14.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 11.02 jusque fin des travaux rue des Peupliers à Tarcienne suite à des travaux de voirie
14.10.2011	Mesures de circulation du 17.10 jusque fin des travaux rue des Fontaines à Yves-Gomezée suite à des travaux de distribution d'eau
17.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 17.10 jusque fin des travaux rue Bout de la Haut suite à des travaux de voirie
17.10.2011	Mesures de stationnement le 29.10 sur le parking du Centre culturel de Walcourt suite à l'organisation d'un cortège Halloween
17.10.2011	Mesures de circulation du 24 au 27.10 jusque fin des travaux dans diverses voiries suite à des travaux
17.10.2011	Mesures de circulation du 24 au 27.10 rue de la Toffette suite à des travaux de terrassement
17.10.2011	Mesures de circulation le 20.10 ruelle de Fiermet suite au placement d'une nacelle
18.10.2011	Mesures de circulation du 18 au 21.10 sur la RN5 dans le sens Charleroi-Couvin suite à des travaux
20.10.2011	Mesures de stationnement le 24.10 rue de la Station suite à un changement de citerne à mazout
21.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 24.10 jusque fin des travaux rue Neuve suite à des travaux de raccordement
21.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 24.10 jusque fin des travaux Allée Sud suite à des travaux de terrassement
21.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 24.10 jusque fin des travaux rue du Temple à Laneffe suite à des travaux de voirie
24.10.2011	Mesures de circulation du 25 au 27.10 à Tarcienne de la BK 59.438 à la BK 61.500 suite à des travaux de réhabilitation de revêtement

Délibérations des Conseils et/ou des Collèges communaux

COMMUNE	OBJET
ANDENNE	
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 08.09 sur la circulation les 10 et 11.09 rue non mentionnée suite à l'organisation d'une brocante à Seilles
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 16.09 sur la circulation du 19.09 et pour une durée de 5j. rues du Rivage et Emile Godfrind suite à des sondages
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 19.09 sur la circulation du 28.09 au 16.12 rues de l'Eglise Saint-Etienne et de Warnier suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 19.09 sur la circulation du 21.09 au 02.10 rue de Tramaka à Seilles suite à des travaux de raccordement
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 21.09 sur la circulation du 21 au 22.09 rue du Rivage suite à des câbles défectueux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 21.09 sur la circulation le 28.09 rue de Tramaka à Seilles suite à l'inspection de chambres de visite du collecteur
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 21.09 sur la circulation du 27.09 dans diverses voiries suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 21.09 dans diverses voiries d'Andenne et de Seilles suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 21.09 sur la circulation du 29.09 dans diverses voiries de réfection de la Collégiale Ste-Begge
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 21.09 sur la circulation à partir du 26.9 suite à des travaux de réfection de Sclayn et de Thon suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 21.09 sur la circulation du 22 au 27.09 dans diverses voiries de Sclayn et de Thon suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 22.09 sur la circulation le 25.09 rue de Bonneville suite à l'organisation d'un événement
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 22.09 sur la circulation du 28.09 au 07.10 rue A. Renard et du Petit Pont suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 22.09 sur la circulation du 28.09 au 14.10 dans diverses voiries suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 28.09 sur la circulation le 03.10 rue Fond des Vaux à Sclayn suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 28.09 sur la circulation du 03 au 21.10 rue A. Renard à Seilles suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 28.09 sur la circulation du 04 au 11.10 avenue Roi Albert suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 03.10 sur la circulation du 04.10 au 16.12 rue Haingnaux à Namêche suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 04.10 sur la circulation les 05 et 06.10 rue non mentionnée suite à un transport exceptionnel
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 04.10 sur la circulation le 09.10 rue de Bonneville suite à un événement
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 05.10 rue A. Renard et du Petit Pont suite à des travaux d'extension du réseau SWDE
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 05.10 sur la circulation le 06.10 rue du Bois des Dames suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 05.10 sur la circulation le 11.10 place des Tilleuls suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 05.10 sur la circulation le 11.10 place Tilleuls suite au placement d'une grue
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 06.10 sur la circulation les 07 et 08.10 rue non mentionnée suite à un tranport exceptionnel
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 10.10 sur la circulation à partir du 04.10 rue du Roi Chevalier à Namêche suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 10.10 sur la circulation rue Wauthier du 12 au 31.10 rue Wauthier suite à des travaux
10.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 10.10 sur la circulation rue aux Pierres suite à des travaux
07.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 11.10 sur la circulation du 13.10 et pour une durée de 20 j. ouvrières chaussée d'Anton et rue Villette suite à des travaux
07.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 11.10 sur la circulation les 13 et 14.10 rue de la Houssale à Landenne suite à des travaux de voirie
07.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 12.10 sur la circulation rue du 1er Mai à Seilles suite à des travaux de construction
07.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 13.10 sur la circulation du 17.10 au 30.04 rue du Calvaire et rue Provost suite à des la réhabilitation du site du Calvaire
07.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 26.10 sur la circulation du 31.10 au 05.11 rue de Penwez suite à des travaux
07.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 26.10 sur la circulation du 27.10 au 05.11 avenue Reine Elisabeth et rue Bertrand suite à des travaux
07.11.2011	Ratification de l'ordonn. du Bourgmestre du 27.10 interdisant à toute personne de pénétrer - d'emprunter la venelle longeant le pignon de l'immeuble 27A rue d'Horseilles
07.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 27.10 rue du Baty à Sclayn du 28 au 30.10 suite à la construction de logements
07.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 28.10 sur la circulation du 02 au 04.11 rue Jonson suite à des travaux

<u>ANDENNE</u>	
07.11.2011	Ratif. de l'ordonn. du Bourgmestre du 04.11 sur la circul. du 09.11 et pour une durée de 15 jours ouvrables avenue Roi Albert et place L. Tombu suite à des travaux
07.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 07.11 sur la circulation du 14 au 27.11 rue Paulus à Namèche suite à des travaux d'alimentation d'eau
<u>ANHEE</u>	
11.10.2011	Mesures de circulation du 11 au 28.10 rue Notre-Dame-de-Bonne-Espérance à Denée suite à des travaux de restauration de murs en pierres sèches
11.10.2011	Mesures de stationnement les 31.10 et 01.11 rue Grande suite à un événement
11.10.2011	Mesures de stationnement du 13.10 au 08.11 place communale suite à la présence d'un conteneur
19.10.2011	Mesures de circulation du 24.10 au 30.11 rue de la Mollignée à Warnant suite à la pose d'un collecteur
19.10.2011	Mesures de circulation du 24 au 28.10 rues de Maredret et des Artisans suite à des travaux de voirie
19.10.2011	Mesures de circulation du 19 au 21.11 et le 25.11 au lotissement " Le Caillou" suite à des travaux d'entretien du passage à niveau
19.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 30.10 chemin des Duvers, rues de Neffe et de Frisles suite à l'organisation d'un rallye
26.10.2011	Mesures de circulation du 14.11 jusque fin des travaux rues Notre Dame Bonne Espérance et Haute suite à des travaux de pose d'un câble téléphonique
26.10.2011	Mesures de circulation du 26.10 jusque fin des travaux rue de la Mollignée suite à des travaux dans le cadre du Plan Communal Mobilité
<u>BIEVRE :</u>	
07.11.2011	Règlement complémentaire de circulation routière : mise en zone 30 aux abords de l'école de Naomé - rues des Maquisards, de Graide et d'Opont
<u>CERFONTAINE</u>	
01.02.2010	Règlement complémentaire sur la circulation routière : mesures de stationnement rue de Bation - l'interdiction de stationner est abrogée
<u>CINEY</u>	
30.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 30.12 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une corrida
<u>DINANT</u>	
29.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 18.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une manifestation
29.09.2011	Mesures de stationnement du 10 au 21.10 rue G. Poncelet suite à des travaux
29.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement rue en Rhée suite à un déménagement
29.09.2011	Mesures de stationnement du 24.10 au 01.12 rue des Alouettes suite à des travaux
29.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 30.09 rue L&V Barré suite à un déménagement
29.09.2011	Mesures de stationnement du 10 au 21.10 rue du Palais du Justice suite à des travaux de pose de canalisation de gaz
06.10.2011	Mesures de circulation du 29 au 31.10 avenue F. d'Esprey suite à des travaux
06.10.2011	Mesures de circulation du 11 au 21.10 rue Pont d'Amour suite à des travaux d'ouverture de trottoir
06.10.2011	Mesures de stationnement du 17 au 28.10 avenue Churchill suite à des travaux
13.10.2011	Mesures de circulation du 24 au 28.10 rue de Philippeville suite à des travaux de réfection d'une façade
13.10.2011	Mesures de circulation du 19 au 28.10 Foidvau suite à des travaux d'ouverture de trottoir et de voirie
13.10.2011	Mesures de stationnement le 30.10 place du Village et rue Joseph Didion suite à l'organisation d'une brocante
20.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 21.10 avenue Churchill suite à un déménagement
20.10.2011	Mesures de stationnement du 24.10 au 30.11 rue Camille Henry suite à des travaux de réfection d'un mur
20.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement Grand-Route de Ciney suite à des travaux
20.10.2011	Mesures de circulation le 23.10 rue Grande suite à un déménagement
20.10.2011	Mesures de circulation les 29.10 et 18.12 chemin du Vieux Charreau de Dréhance suite à l'organisation d'une chasse
20.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 02 au 23.11 rue en Rhée suite à des travaux
08.11.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 21 au 30.11 rue A. Defoin suite à des travaux de trottoir
08.11.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 11 au 25.11 rue Fétis suite à des travaux en trottoir
10.11.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 21 au 30.11 rue A. Defoin suite à des travaux de trottoir
10.11.2011	Mesures de circulation du 14 au 30.11 rue Jauvelan à Sorinnes suite à des travaux de pose de câble

<u>DINANT</u>	
10.11.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 17.11 rue du Collège à Dinant suite à des travaux de voirie
<u>FLOREFFE</u>	
19.09.2011	Règlement complémentaire de circulation routière : extension de la zone agglomérée de Sovimont
<u>GEDINNE</u>	
04.10.2011	Mesures de circulation le 07.10 rue de la Centenaire suite à l'organisation d'un souper
11.10.2011	Mesures de circulation du 12.10 jusque fin des travaux rue du Square suite à des travaux de réparation d'une toiture
18.10.2011	Mesures de circulation le 23.10 dans diverses voiries suite à un événement à Saint-Hubert
18.10.2011	Mesures de circulation du 24.10 au 29.11 rue de la Croix et rue du Sacré-Cœur à Bourseigne-Vieille suite à des travaux
18.10.2011	Mesures de circulation les 23 et 25.10 rue E. Pisvin suite à l'organisation d'une kermesse
08.11.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 10.11 rue du Circuit entre le n°7 et la RN935 suite à des contrôles effectués par la police locale
<u>GESVES</u>	
21.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 26 au 30.09 Fausurchamps suite à des travaux
22.09.2011	Mesures de circulation le 24.09 rue Les Forges suite à un déménagement
22.09.2011	Mesures de circulation le 24.09 rue du Centre à Sorée suite à l'organisation d'un événement
26.09.2011	Mesures de circul. du 30 au 02.10 sur les chemins et sentiers tant publics que privés à Faulx-Les Tombes, Goyet, Strouvia, Spemont et adjacents suite à des battues
04.10.2011	Mesures de circulation le 08.10 dans diverses voiries d'Haltinne suite à l'organisation de battues
04.10.2011	Mesures de circulation le 27.11 dans diverses voiries d'Haltinne suite à l'organisation de battues
04.10.2011	Mesures de circula'tin le 08.10 chemin communal n°53 dans le bois d'Haugimont à Faulx-Les Tombes suite à l'organisation de battues
04.10.2011	Mesures de circulation le 12.11 chemin communal n°53 dans le bois d'Haugimont à Faulx-Les Tombes suite à l'organisation de battues
04.10.2011	Mesures de circulation le 17.12 chemin communal n°53 dans le bois d'Haugimont à Faulx-Les Tombes suite à l'organisation de battues
12.10.2011	Mesures de circulation le 16.10 chaussée de Grampinne suite à l'organisation d'un événement
14.10.2011	Mesures de circulation du 14 au 24.10 rue Bableuse suite à des travaux de construction d'un garage
19.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement à partir du 24.10 rue de la Bergerie à sorée suite à des travaux
20.10.2011	Mesures de circulation le 21.10 rue de Strouvia à Faulx-les-Tombes suite à l'organisation d'un événement
26.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 31.10 jusque fin des travaux rue Grande Commune à suite à des travaux de télécommunication
28.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement à partir du 21.10 rue Pré d'Amite suite à des travaux
31.10.2011	Mesures de circulation le 31.10 rue Sainte Cécile, Impasse des Chalets et rue de la Pichelotte suite à l'organisation d'un événement
31.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 14.11 jusque fin des travaux rue du Pont d'Aoust suite à des travaux de télécommunication
09.11.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 07.11 jusque fin des travaux rue de la Sapinière suite à des travaux de télécommunication
<u>HAMOIS</u>	
20.06.2011	Mesures de circulation le 13.11 rue Petit Pourrain suite à l'organisation de battues
20.06.2011	Mesures de circulation du 21.06 jusque fin des travaux rue de Champion à Chaltin suite au placement d'un conteneur
20.06.2011	Mesures de circulation du 29.06 au 02.07 chaussée de Namur à Natoue suite à un festival
23.06.2011	Mesures de circulation du 01.07 au 31.08 rue de Monin à Achet suite à l'organisation d'un événement
27.06.2011	Mesures de stationnement rue d'Achet suite à un emplacement de stationnement réservé aux clients
27.06.2011	Mesures de circulation le 18.09 rue de l'Avenir suite à l'organisation d'un événement
28.06.2011	Mesures de stationnement du 02 au 03.07 chaussée de Liège suite à des emplacements réservés à la clientèle
29.06.2011	Mesures de stationnement le 09.07 sur le parking de la maison des jeunes de Hamois suite à l'organisation d'un mariage
05.07.2011	Mesures de circulation du 02.08 jusque fin des travaux rue d'Alvaux suite à des travaux de raccordement électrique
05.07.2011	Mesures de circulation du 02.08 jusque fin des travaux rue Ste Barbe suite à des travaux de raccordement électrique
07.07.2011	Mesures de circulation du 18.07 jusque fin des travaux rue d'Achet suite à des travaux dans un immeuble

HAMOIS

07.07.2011	Mesures de circulation du 21.10 au 23.10 rues St Martin et du Relais suite à l'organisation d'un événement
07.07.2011	Mesures de circulation le 21.08 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une course cycliste
07.07.2011	Mesures de circulation le 21.08 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une course cycliste
12.07.2011	Mesures de circulation à partir du 18.07 rue de Champion suite à des travaux
13.07.2011	Mesures de circulation à partir du 13.07 rue des Rocailles à Natoye suite à des travaux
14.07.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 31.07 dans diverses voiries suite à l'organisation d'un événement
18.07.2011	Mesures de circulation à partir du 27.07 rue Ste Barbe suite à des travaux
19.07.2011	Mesures de stationnement le 30.07 rue A.F. de Mailliet suite à une demande de réservation de stationnement
26.07.2011	Mesures de circulation le 27.07 rue du Pont suite à des travaux
26.07.2011	Mesures de circulation à partir du 27.07 chaussée de Namur à Natoye suite à des travaux
27.07.2011	Mesures de circulation à partir du 29.07 rue Ste Barbe suite à des travaux
02.08.2011	Mesures de circulation du 02.08 rue de Bois à Mohiville suite à des travaux
03.08.2011	Mesures de circulation à partir du 10.08 rue du Patronage suite à des travaux
05.08.2011	Mesures de circulation le 15.08 rue St Roch suite à l'organisation d'une festivité
05.08.2011	Mesures de circulation à partir du 20.08 rue des Rocailles suite à des travaux
12.08.2011	Mesures de circulation à partir du 12.08 rue des Genêts suite à des travaux
12.08.2011	Mesures de circulation à partir du 25.08 rue de Coumont suite au placement d'un conteneur
18.08.2011	Mesures de circulation à partir du 22.08 rue des visons suite à des travaux
18.08.2011	Mesures de circulation à partir du 26.08 rue de Maibes suite à des travaux
19.08.2011	Mesures de circulation à partir du 24.08 rue Ste Barbe suite à des travaux
01.09.2011	Mesures de circulation à partir du 31.08 dans diverses voiries suite à des travaux
05.09.2011	Mesures de circulation date non mentionnée rue d'Achet suite à des travaux
16.09.2011	Mesures de circulation à partir du 19.09 dans diverses voiries suite à des travaux
16.09.2011	Mesures de circulation à partir du 19.09 rue Haie Jadot suite à des travaux
21.09.2011	Mesures de circulation date non mentionnée rue d'Emptinne suite à des travaux
27.09.2011	Mesures de circulation à partir du 28.09 rue d'Hubinne suite à des travaux
29.09.2011	Mesures de circulation du 30.09 au 03.10 rue de Champion suite à l'organisation d'une kermesse
03.10.2011	Mesures de circulation date non mentionnée RN 921 entre Andenne et Hamois suite à des travaux
06.10.2011	Mesures de circulation à partir du 12.10 rue de Frisée suite à des travaux
06.10.2011	Mesures de circulation les 09 et 10.10 rue St Pierre suite à l'organisation d'un événement
10.10.2011	Mesures de circulation à partir du 24.10 Tige de Buresse suite à des travaux
10.10.2011	Mesures de circulation du 13 au 15.10 rue d'Achet suite à l'installation de chapiteaux
10.10.2011	Mesures de circulation du 13 au 15.10 rue d'Achet suite à l'installation de chapiteaux
12.10.2011	Mesures de circulation date non mentionnée rue d'Emptinne suite à des travaux
12.10.2011	Mesures de circulation à partir du 17.10 rue de Miécret suite à des travaux
12.10.2011	Mesures de circulation à partir du 18.10 rue Ste Barbe suite à des travaux
12.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 12 au 18.10 sur le place du presbytère et rue de Spontin à Natoye suite à l'organisation d'une kermesse
18.10.2011	Mesures de circulation du 22 au 24.10 rue d'Achet suite à l'organisation d'une kermesse
<u>HASTIERE</u>	
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 11.08 sur la circulation du 12 au 16.08 route d'Inzémont à Hastière-Lavaux suite au placement de barrières
29.09.2011	Ratif. de l'ordonn. du Bourgmestre du 10.08 sur la circul. à partir du 12.08 rue d'Anthée et route d'Inzémont suite à des travaux d'extension de la distribution d'eau

HASTIERE

29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 16.08 sur la circulation le 21.08 chaussée de Givet à Hastière-Lavaux suite à des l'organisation d'une brocante
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 16.08 sur le stationnement du 17 au 18.08 route de Blaimont à Hastière-par-Delà suite au transport d'éoliennes
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 17.08 sur le stationnement le 25.08 rue Marcel Lespagne
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 17.08 sur le stationnement du 20 au 21.08 au c complexe Récréer et rue du Parc suite à l'organisation d'un mariage
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 17.08 sur la circulation les 20 et 21.08 rue Del'Dorée à Agimont suite à l'organisation d'un week-end télévie
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 19.08 sur le stationnement le 23.08 rue de la Gare et du Charreau suite au nettoyage des avaloirs
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 19.08 sur le stationnement du 23 au 24.08 route de Blaimont suite au transport d'éoliennes
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 22.08 sur le stationnement le 23.08 rue des Villas suite à des travaux
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 22.08 sur la circulation à partir du 23.08 sur la RN96 dans le sens Dinant-Givet suite à des travaux
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 22.08 sur le stationnement à partir du 23.08 rue d'Inzement suite à des travaux d'installation d'un nouveau raccordement
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 25.08 sur le stationnement rue Pol Godefroid Noel suite à un nettoyage
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 26.08 sur la circul. et le stationn. du 03 au 06.09 dans diverses voiries à Hermeton-sur-Meuse suite à une kermesse
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 30.08 sur le stationnement à partir du 01.09 le long de la RN reliant Hastière-par-Delà suite à des travaux
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 01.09 sur le stationnement du 17 au 18.09 dans diverses voiries suite à l'organisation d'un rallye touristique
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 01.09 sur le stationnement du 02 au 04.09 route de Mesnil à Heer suite à l'organisation d'un festival
29.09.2011	Ratification de l'ordonn. du Bourgmestre du 02.09 sur la circul. le 04.09 au lieu-dit des "Quatre Plastres" et Grand Trône, Les Merles suite à des activités sportives
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 02.09 sur le stationnement du 06 au 09.09 rue M. Lespagne suite à des travaux
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 02.09 sur le stationnement à partir du 02.09 rue du Pont suite à des travaux
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 05.09 sur la circulation du 06 au 19.09 rue du Pont à Heer suite à des travaux
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 05.09 sur le stationnement le 11.09 rue Larifosse suite à l'organisation d'un rallye de véhicules anciens
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 06.09 sur la circulation du 06 au 07.09 rue d'Anthée suite à des travaux
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 06.09 sur la circulation et le stationnement le 18.09 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brocante
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 08.09 sur le stationnement du 09 au 16.09 rue de l'Eglise suite à des travaux d'égouttage
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 15.09 sur le stationnement du 20 au 30.09 rue de la Gare suite à des travaux
29.09.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 19.09 sur le stationnement le 24.09 rue Sergent Collardx suite à une demande d'interdiction de stationnement
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 03.10 sur le stationnement du 04 au 05.10 route de Blaimont à Hastière-par-delà suite à un transport d'éoliennes
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 04.10 sur le stationnement le 14.10 rue de Dinant à Hermeton-sur-Meuse suite à un aménagement
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 29.09 sur le stationnement le 06.10 rue M. Lespagne à Hastière-Lavaux suite à des travaux
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 29.09 sur le stationnement route de Blaimont à Hastière-par-delà suite à un transport d'éoliennes
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 23.09 sur le stationnement du 27 au 28.09 route de Blaimont à Hastière-par-delà suite à un transport d'éoliennes
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 06.10 sur la circulation du 07 au 10.10 au hameau de Inzement suite à des travaux
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 06.10 sur le stationnement du 10.10 jusque fin des travaux Petit Doische suite à des travaux de raccordement
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 18.10 sur la circulation du 19 au 20.10 Domaine Ma Campagne à Hastière-Lavaux suite à des travaux
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 11.10 sur le stationnement le 16.10 place du Vieux Cimetiére suite à la réservation de stationnement
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 20.10 sur le stationn. du 24.10 jusque fin des travaux rue Godefroid suite à des travaux de réparation d'une fuite
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 07.10 sur la circulation le 10.10 rue de la Source à Hastière-Lavaux suite à des travaux
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 18.10 sur la circulation du 19.10 jusque fin des travaux sur la RN96 suite à des travaux de pose de câbles
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 06.10 sur la circul. et le stationn. le 16.10 dans diverses voiries à Hermeton-sur-Meuse suite à l'organisation d'une festivité
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 05.10 sur le stationnement du 06 au 14.10 rue du Charreau à Waulsoir suite à des travaux de réfection de trottoir
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 26.09 sur la circulation et le stationnement du 30.09 au 03.10 rues de Noizay et Sergent Collard suite à un événement
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 29.09 sur le stationnement du 30.09 au 01.10 route de Blaimont à Hastière-par-delà suite à un transport d'éoliennes
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 26.09 sur la circulation et le stationnement du 30.09 au 03.10 rues de Noizay et Sergent Collard suite à un événement

<u>HASTIERE</u>	
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 04.10 sur la circulation et le stationnement le 16.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brancante
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 29.09 sur le stationnement du 05 au 06.10 route de Blaimont à Hastière-par-delà suite à un transport d'éoliennes
25.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 29.09 sur le stationnement le 12.10 avenue Guy Stinghamber à Hastière-Lavaux suite au stationnement d'un car médical
<u>JEMEPPE-SUR-SAMBRE</u>	
10.10.2011	Mesures de circulation du 06.09 jusque fin des travaux rue de La Fabrique à Moustier s/S suite à des travaux de raccordement d'eau
10.10.2011	Mesures de circulation du 15 au 16.09 route de Ham suite à des travaux d'entretien du passage à niveau
10.10.2011	Mesures de circulation le 09.09 rue des Résidences suite à l'organisation d'une soirée barbecue
10.10.2011	Mesures de circulation le 10.09 avenue des Muguet suite à l'organisation d'une brocante
10.10.2011	Mesures de circulation le 11.09 rue Alnoir suite à des l'organisation d'une brocante
10.10.2011	Mesures de circulation les 20 et 21.09 dans diverses voiries suite à des travaux d'entretien du passage à niveau
10.10.2011	Mesures de circulation les 17 et 18.09 rue des Haies suite à des l'organisation d'un événement
10.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 18.09 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brocante
10.10.2011	Mesures de circulation du 16.09 jusque fin des travaux rue du Rabot suite à des travaux
10.10.2011	Mesures de circulation du 20.09 jusque fin des travaux rue des Fonds suite à des travaux de raccordement
10.10.2011	Mesures de circulation du 22.09 jusque fin des travaux rue du Rabot suite à des travaux de raccordement
<u>LA BRUYERE</u>	
20.09.2011	Mesures de circulation du 20.09 au 28.02 sur la N912 pour les véhicules dont la masse maximale autorisée dépasse 7,5T
25.10.2011	Abrogation de l'ordonnance de police du 20.09 - Mesures de circulation à Meux, Saint-Denis, Bovesse pour les véhicules de 7,5T
<u>OHEY</u>	
12.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 24.09 sur la circulation et le stationnement le 11.09 rue Bois de Goesnes suite à l'organisation d'une brocante
12.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 24.08 sur la circulation et le stationnement du 24 au 25.09 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une festivité
12.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 22.09 sur la circulation et le stationnement le 26.09 rue Grande Ruelle suite à des travaux
12.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 26.09 sur la circulation et le stationnement le 16.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brocante
24.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement le 28.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une marche nocturne
25.10.2011	Mesures de circulation du 29 au 30.10 rue de l'Harmonie suite à l'organisation d'un festival
28.10.2011	Mesures de circulation du 31.10 jusque fin des travaux rue de Tahier-Ossogne suite au placement de la signalisation routière
08.11.2011	Mesures de circuli. et de stationn. du 12 au 13.11 rue P. Froidbise et sur les emplacements de parking situés près de la Maison communale suite à une brocante
09.11.2011	Ratif. de l'ordonn. du Bourgmestre du 03.10 sur la circuli. et le stationn. le 08.10 rue Bois Dame Agjis suite à l'inauguration de la fin des travaux de deux autres voiries
09.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 11.10 sur la circuli. les 06-26.11 et 11.12 chemin communal situé entre le bois du Quarré et du Clavia suite à une battue
09.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 12.10 sur la circulation et le stationnement le 16.10 dans diverses voiries suite à l'organisation d'une brocante
09.11.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 18.10 sur la circulation et le stationnement les 29.10 et 03.12 sur tous les chemins du bois d'Ohey suite à une battue
<u>PHILIPPEVILLE</u>	
13.10.2011	Règlement complémentaire de circuli. routière : mesures de circulation rues Neuve, de l'Abreuvoir et du Viveroux
<u>ROCHEFORT</u>	
30.05.2011	Règlement complémentaire de circuli. routière : mesures de stationnement rue de Behogne suite à la réorganisation du stationnement aux abords du centre culturel
19.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 05.09 sur la circulation du 16 au 19.09 rue de Nanfal suite à l'organisation d'une kermesse
19.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 09.09 sur le stationnement du 17 au 18.09 place des Déportés suite à l'organisation d'une marche
19.10.2011	Ratif. de l'ordonnance du Bourgmestre du 19.09 sur la circuli. et le stationn. du 24 au 25.09 rues du Repos et du Patronage suite à l'organisation d'une kermesse
19.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 19.09 sur la circulation et le stationnement du 23 au 27.09 rue du Parwet suite à l'organisation d'une kermesse
19.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 09.09 sur le stationnement le 27.09 rue de l'Eglise suite à l'organisation d'une opération commerciale
19.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 19.09 sur la circulation et le stationnement du 29.09 au 04.10 rue du Hableau suite à l'organisation d'une kermesse
19.10.2011	Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre du 22.09 sur la circulation et le stationnement du 07 au 10.10 rue Ste-Anne suite à des l'organisation d'une festivité

VRESSE-SUR-SEMOIS

09.11.2011	Mesures de circulation du 10 au 11.11 rue des Faubourgs à Alle suite à des travaux de terrassement
09.11.2011	Mesures de circulation du 14.11 jusque fin des travaux rue Sans Souci suite à des l'installation d'une grue
<u>WALCOURT</u>	
31.08.2011	Règlement complémentaire de circulation routière : mesures de circulation rue de la Station suite à la création d'une zone d'évitement entre les n°68 et 62
15.09.2011	Mesures de stationnement le 17.09 dans diverses voiries à Fraire-Fairoul suite à l'organisation d'une endurance VTT
06.10.2011	Mesures de circulation du 07.10 rues de la Barrière et Try des Marais suite à l'installation d'un rond point
13.10.2011	Mesures de stationnement le 13.03 place communale à Tarcienne suite à l'installation d'un camion outillage
13.10.2011	Mesures de stationnement le 11.11 place de l'Hôtel de Ville suite à l'organisation de commémorations
20.10.2011	Mesures de circulation les 24 et 25.10 rue des Carrossiers suite à des travaux d'aménagement
20.10.2011	Abrogation de l'ordonnance de police du 01.09.12011 - Mesures de circulation dans diverses voiries à Thy-le-Château suite à des travaux d'aménagement
27.10.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 03.11 au 31.12 dans diverses voiries de Fraire suite à des travaux de renouvellement de canalisations d'eau
03.11.2011	Mesures de circulation à partir du 03.11 rue du Cimetière à Clermont suite à des travaux d'aménagements aux abords de l'école communale
<u>YVOIR</u>	
22.09.2011	Mesures de stationnement le 27.09 avenue de Lhoneux suite à un emménagement
26.09.2011	Mesures de circulation et de stationnement du 26.09 jusqu'au 10.10 rue des Ecoles à Purnode suite à des travaux de réfection
28.09.2011	Mesures de circulation du 28.09 au 05.10 chemin de Niersant à Evrehailles suite à des travaux dans un lotissement
28.09.2011	Mesures de stationnement le 01.10 place des Combattants suite à un déménagement
28.09.2011	Mesures de circulation les 28 et 29.09 rue d'En Haut suite à la présence d'un conteneur
28.09.2011	Mesures de circulation du 28.09 jusque fin des travaux dans diverses voiries suite à des travaux d'entretien de voirie
28.09.2011	Mesures de stationnement du 29.09 au 03.10 rue d'Evrehailles suite à la présence d'un conteneur
28.09.2011	Mesures de circulation le 05.10 rue Fochalle suite à des travaux pour sur le réseau de distribution d'eau
28.09.2011	Mesures de stationnement le 30.09 rue du Pont à Godinne suite à un déménagement
28.09.2011	Mesures de stationnement le 22.10 rue du Rauysse suite à un déménagement
29.09.2011	Mesures de stationnement le 29.09 rue Sauvegarde suite à l'organisation de funérailles
30.09.2011	Mesures de circulation du 30.09 au 04.10 rue d'En Haut suite à la présence d'un conteneur
30.09.2011	Mesures de circulation du 30.09 au 01.10 rue des Rivières à Spontin suite à la présence d'un conteneur
30.09.2011	Mesures de circulation du 30.09 au 03.10 rue Clos des Mannoyes suite à des des travaux
04.10.2011	Mesures de circulation du 07 au 10.10 rue Verte Voie à Godinne suite au placement d'un conteneur
04.10.2011	Mesures de stationnement les 05 et 06.10 rue du Rauysse suite à des travaux de construction d'appartements
04.10.2011	Mesures de circulation les 17 et 18.10 rue du Collège suite à des travaux
04.10.2011	Mesures de circulation du 08 au 10.10 rue des Ecoles à Purnode suite à la présence d'un conteneur
04.10.2011	Mesures de stationnement du 10 au 31.10 rue du Rauysse suite à la pose d'un échafaudage
04.10.2011	Mesures de circulation du 10 au 12.10 rue du Sto suite à des travaux de peinture
04.10.2011	Mesures de stationnement du 06.10 rue Clos des Manoyes suite à la destruction d'habitations
13.10.2011	Mesures de circulation le 17.10 rue du Sto suite à des travaux
18.10.2011	Mesures de circulation les 26 et 27.101 rue d'En Bas et rue de l'Etat à Dorinne
18.10.2011	Mesures de circulation du 04 au 08.11 rues du Grand Doyer et de Mianoye suite à l'organisation d'une kermesse
18.10.2011	Mesures de circulation le 20.10 rue de la Brasserie suite à des l'installation de cuves
18.10.2011	Mesures de circulation les 18 et 19.10 rue des Cerisiers suite à des travaux
21.10.2011	Mesures de stationnement le 25.10 rue Tachet des Combes suite à une livraison
25.10.2011	Mesures de circulation le 29.10 rue des Cerisiers suite à des travaux
25.10.2011	Mesures de circulation du 25.10 et pour une durée maximale de 10 jours ouvrables chaussée de Dinant à Spontin suite au placement d'un conteneur
25.10.2011	Mesures de circulation du 25.10 et pour une durée maximale de 10 jours ouvrables place communale à Dorinne suite à la présence d'un conteneur

YVOIR

- 27.10.2011 Mesures de stationnement du 29.10 au 11.11 rue du Rauysse suite à la pose d'un échafaudage
- 27.10.2011 Mesures de stationnement le 28.10 chaussée de Dinant à Spontin suite à l'organisation de contrôles des poids lourds
- 27.10.2011 Mesures de circulation du 03.11 et pour une durée maximale de 30j. ouvrages route de l'Etat suite à des travaux
- 03.11.2011 Mesures de circulation le 08.11 rue Les Ruelles à Spontin suite à des travaux
- 03.11.2011 Mesures de circulation et de stationnement le 06.11 rue Try d'Andoy à Durnal suite à des l'organisation d'un événement
- 03.11.2011 Mesures de circulation et de stationnement les 30.11 et 01.12 avenue Lhoneux suite à la pose de panneaux photovoltaïques

N° 77 .-PRIMES PROVINCIALES :

- Dispositif Défibrillateurs Externes Automatiques (DEA) et octroi d'une prime aux associations autorisées à s'inscrire dans le cadre du marché public d'acquisition (Résolution du Conseil provincial du 22.11.2010)

PROVINCE DE NAMUR
Direction des Affaires et Sociales Sanitaires
rue Martine Bourtonbourt 2
5000 NAMUR

LE CONSEIL PROVINCIAL,

N/Réf. : JFG/sp/1.1/10253.

Affaire n° 141/11 : Dispositif Défibrillateurs Externes Automatiques (DEA) et octroi d'une prime aux associations autorisées à s'inscrire dans le cadre du marché public d'acquisition.

VU la décision du Collège provincial du 3 décembre 2009 marquant son accord sur le déploiement d'un dispositif de DEA dans certains lieux de grand passage ;

VU que ce programme de promotion de la santé a été exécuté et près de vingt appareils ont été implantés sur le territoire provincial à titre pilote ;

VU l'inscription d'une somme de 35.000 € à l'article 801045/23000/000 (installation-machines-équipements) du budget extraordinaire 2011 pour l'acquisition d'un nouveau lot de défibrillateurs ;

VU l'approbation par le Collège provincial, en séance du 1^{er} septembre 2011, de la procédure de marché (mode négocié) avec stipulation pour tiers ;

VU également l'inscription d'une somme de 10.000 € à l'article 801045/23000/000 du budget 2011 afin d'octroyer des « primes à l'acquisition de défibrillateurs » dont l'objectif est de soutenir les associations qui acquerraient un DEA et s'engageraient dans un processus de formation de certains de leurs membres ;

ATTENDU que l'acquisition de quinze nouveaux DEA permettra d'équiper chaque Maison Provinciale du Mieux-Etre et de promouvoir dans le même temps les gestes de premiers secours ;

ATTENDU que l'accès au marché doit permettre aux communes, intercommunales, CPAS et associations sportives communales de pouvoir acquérir des DEA en bénéficiant des mêmes conditions que celles auxquelles la Province aura accès après attribution du marché lancé par le service compétent après approbation par le Collège le 1^{er} septembre 2011 ;

ATTENDU que l'octroi de la prime (200 euros par bénéficiaire) est destiné aux associations sportives ou exerçant une activité sur le territoire provincial s'inscrivant dans un des six axes prioritaires du Contrat d'Avenir Provincial, jouissant de la personnalité juridique et qui font l'acquisition d'un appareil de défibrillation automatique externe conforme aux prescrits de l'AR du 21 avril 2007 (MB 18/05/2007) ;

VU l'avis du Service Juridique ;

VU l'avis de sa première Commission ;

DECIDE

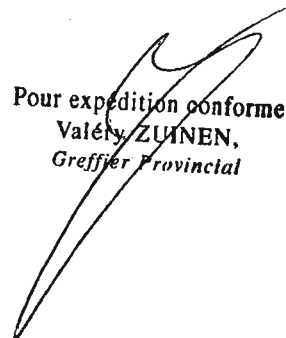
Article 1^{er} : d'adopter le règlement annexé pour l'octroi d'une prime aux associations sportives ou exerçant une activité sur le territoire provincial s'inscrivant dans les six actes prioritaires du CAP, jouissant de la personnalité juridique et qui font l'acquisition d'un appareil de défibrillation automatique externe.

Article 2 : de publier la présente résolution au Bulletin provincial et de la mettre en ligne sur le site Internet de la Province de Namur.


Le Greffier provincial,
V. ZUINEN.

Namur, le 22 Novembre 2011


La Présidente,
S. THORON.


Pour expédition conforme
Valéry ZUINEN,
Greffier Provincial



Projet de règlement pour l'octroi d'une prime suite à l'acquisition d'un défibrillateur automatique externe

Article 1^{er}. Le contexte et les bénéficiaires

Dans la limite des crédits budgétaires disponibles, une prime unique de 200 euros est accordée par le Collège provincial aux institutions et associations exerçant une activité sur le territoire provincial s'inscrivant dans un des six axes prioritaires du Contrat d'Avenir Provincial, jouissant de la personnalité juridique et qui font l'acquisition d'un appareil de défibrillation automatique externe conforme aux prescrits de l'AR du 21 avril 2007 (MB 18/05/2007). Chaque bénéficiaire ne peut solliciter l'octroi que d'une seule prime sur une période quinquennale et ce dans les six mois de l'acquisition du dit appareil.

Article 2. Les modalités d'octroi

L'association dûment représentée adresse sa demande au Greffier Provincial. Cette demande officielle contient :

- un engagement de se conformer aux prescrits de l'AR du 21 avril 2007
- un engagement à faire former, au plus tard pour le 31 décembre de l'année suivant la demande et selon le standard du Belgian Resuscitation Council, au moins trois agents ou personnes actives dans l'association et susceptibles d'accompagner l'installation et l'usage de l'appareil
- une copie de la facture acquittée et signée portant sur l'appareil décrit à l'article 1
- pour les associations une copie des statuts, du dernier rapport d'activités ainsi que des comptes et bilans de l'année antérieure
- l'indication du numéro du compte bancaire sur lequel peut être versée la prime en cas d'octroi

Seule une demande complète pourra être considérée comme recevable.

Article 3. Conditions d'utilisation

L'appareil est placé selon les règles de l'art et est pourvu du pictogramme conforme aux prescrits de l'AR du 21 avril 2007 (MB 18/05/2007) et de la Circulaire ICM/AMU/2010/2 relative à la mise en oeuvre dans la chaîne de l'aide médicale urgente de défibrillateurs externes automatiques (DEA) dans les lieux publics (MB du 29/07/2011);

une mention du soutien de la Province de Namur (avec logo dans le respect de la Charte graphique) est apposée au lieu même de stockage de l'appareil.

L'association informe annuellement la Province des usages éventuels de l'appareil et des dispositifs complémentaires de formation qu'elle aura entrepris

Article 4. Procédure d'octroi et de liquidation

La demande est adressée au Greffier Provincial, 2 place St Aubain à 5000 Namur. Un accusé de réception sera envoyé à chaque demandeur dans les 15 jours ouvrables de la réception de la demande par le Greffier provincial. La Province de Namur s'engage à se prononcer sur la recevabilité de celle-ci dans un délai d'un mois à partir de la date d'envoi de l'accusé de réception et en cas d'accord, de procéder au versement de la prime dans les trois mois qui suivent la décision d'octroi.

Article 5. Formation à l'usage du défibrillateur

La province de Namur peut proposer au bénéficiaire de faire appel à l'Institut Provincial de Formation pour délivrer l'enseignement « BLS-DEA » aux agents ou membres actifs qu'elle désire former.

Article 6.

La Province de Namur pourra donner mission à un agent des services de la Direction des Affaires Sociales et Sanitaires aux fins de vérifier sur place la bonne application des dispositions de ce règlement. En cas de non respect des conditions ci-énoncées, la Province de Namur se réserve le droit d'exiger le remboursement de la dite prime. Seuls les cours et tribunaux de l'arrondissement de Namur sont compétents en matière de litige relatif à l'application du présent règlement

Article 7.

Le présent règlement entre en vigueur à dater de sa publication au bulletin provincial et de sa mise en ligne sur le site Internet de la Province de Namur.

N° 78- REGLEMENT COMMUNAL :

- GESVES :

- Ordonnance de Police - Gestion des déchets et assimilés - Prolongation année
2013

(Délibération du Conseil communal du 10.11.2011)



SÉANCE PUBLIQUE DU 10/11/2011

PRESENTS : PAULET José, Bourgmestre-Président ;
MM. COLLOT Francis, CARPENTIER Daniel, VERLAINE André,
GRASSERE Lydia, Echevins ;

MM et Mmes MATAGNE Roger, BERNARD André, REYSER Dominique,
~~MATHIEX Philippe~~, PILETTE-MAES Béatrice, FONTINOY Paul,
DEBATY Marcellin, HERMAND Philippe, BARBEAUX Cécile,
GOFFIN Germain, JADOT Bernard et FURNEMONT Pierre,
Conseillers communaux ;

DEGODENNE Michel, Président du CPAS (voix consultative)

BRUAUX Daniel, Secrétaire communal.

ORDONNANCE DE POLICE - GESTION DES DÉCHETS ET ASSIMILÉS - PROLONGATION ANNÉE 2013

LE CONSEIL,

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2008 arrêtant à l'unanimité des membres présents l'ordonnance de police relative à la gestion des déchets ménagers et assimilés;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L1122-30, L1133-1 et L1133-2 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 27 juin 1996 relatif aux déchets, notamment son article 21, §2 ;

Vu le Plan wallon des Déchets "Horizon 2010" adopté par le Gouvernement wallon en date du 15 janvier 1998 ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2008 relatif à l'octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets, notamment son article 10 ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 05 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents, notamment son article 5 ;

Vu l'affiliation de la Commune à l'intercommunale BEP Environnement en date du 01/05/2002 ;

Considérant que les Communes ont pour mission de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics et qu'à cet effet, elles doivent prendre toutes les mesures nécessaires en vue de :

- ~ promouvoir la propreté et l'hygiène des propriétés tant publiques que privées ;
- ~ garantir la santé publique de leurs habitants ;
- ~ diminuer au maximum le tonnage des déchets produits ;
- ~ combattre les dépôts sauvages qui portent atteinte au cadre de vie ;

Considérant que les communes doivent prendre les mesures spécifiques visant à :

- ~ décourager le mélange aux ordures brutes des déchets pour lesquels une collecte sélective en porte à porte est organisée sur son territoire ;
- ~ obliger les agriculteurs et les entreprises agricoles à remettre leurs emballages dangereux dans les points de collecte prévus à cet effet ;
- ~ obliger les médecins, dentistes, vétérinaires et prestataires de soins à domicile de la commune à utiliser un centre de regroupement ou à employer les services d'un collecteur agréé pour se défaire de leurs déchets hospitaliers et de soins de santé de classe B2 au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 juin 1994 relatif aux déchets hospitaliers et de soins de santé ;

Considérant que la Commune organise via l'Intercommunale BEP Environnement un service de collecte et de gestion des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages conciliant les objectifs de prévention des déchets, de hiérarchie des modes de traitement des déchets et de dissuasion des incivilités ;

Considérant qu'il importe de prendre un certain nombre de mesures destinées à fixer les modalités selon lesquelles chaque habitant pourra en bénéficier et à préciser :

- ~ la périodicité et les lieux de collecte par types de déchets collectés ;

- ~ les modalités de collecte telles que le porte-à-porte, les conteneurs collectifs, les points d'apport volontaire ou les parcs à conteneurs ;
- ~ les conditions d'acceptation des déchets en nature et en quantité ;
- ~ les dispositions prises le cas échéant par la commune afin de prévenir et réprimer les infractions aux dispositions en matière de gestion de déchets ;

Considérant qu'il importe d'unifier ces mesures et de les porter à la connaissance du public par la voie d'une ordonnance appropriée ;

Considérant que les sanctions administratives permettent aux communes de lutter contre certains troubles de la salubrité, de la propreté, de la sûreté et de la tranquillité ou contre certains dérangements publics sur son territoire ;

Considérant qu'il convient de prévoir des sanctions administratives afin de prévenir les incivilités en matière de collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers, de les faire cesser ou d'éviter la récidive ;

Attendu que l'intercommunale BEP Environnement dont elle est membre organise les collectes spécifiques en porte-à-porte et l'accès de ses citoyens à un parc à conteneurs d'initiative communale ou intercommunale, dispose de bulles à verre, de points de collecte spécifiques pour la collecte sélective des déchets ménagers et déchets ménagers assimilés et qu'il y a lieu d'encourager le citoyen à recourir à ces infrastructures et à opérer un tri sélectif de ses déchets ;

Attendu que la commune réalise également via son intercommunale une collecte à domicile des déchets ménagers et ménagers assimilés triés ;

Sur proposition du Collège communal;

Après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions (ICG: Philippe HERMAND, Pierre FURNÉMONT, Béatrice PILETTE-MAES, ECOLO: Cécile BARBEAUX);

DECIDE

1. de prolonger jusqu'au 31 décembre 2013, l'ordonnance de police relative à la gestion des déchets ménagers et assimilés telle que votée lors de la séance du Conseil communal du 17 décembre 2008 et libellée comme suit ;
2. de transmettre, dans les quarante-huit heures, une expédition de la présente délibération au Collège provincial et ce notamment, en vue de sa mention au Mémorial administratif de la Province ;
3. de transmettre immédiatement une expédition de la présente délibération aux greffes des tribunaux de première instance et de police ;
4. de transmettre copie de la présente délibération à l'Office wallon des Déchets, à l'intercommunale BEP Environnement et à la Zone de Police;
5. de charger le Bourgmestre de procéder à la publication dans les formes requises par l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
6. de charger le Collège communal des formalités inhérentes à la présente décision en ce compris l'information régulière de la population.

Ordonnance de police administrative générale concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers

Titre I - Généralités

Article 1^{er} – Définitions

Au sens de la présente ordonnance, on entend par :

- 1° décret : le décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets ;
- 2° catalogue des déchets : le catalogue des déchets repris à l'annexe I de l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 juillet 1997 établissant un catalogue des déchets ;
- 3° déchets ménagers : les déchets provenant de l'activité usuelle des ménages (à l'exclusion des déchets dangereux tels que définis par le décret) ;
- 4° déchets ménagers assimilés : les déchets provenant:
 - ~ des petits commerces (y compris les artisans) ;
 - ~ des administrations ;
 - ~ des bureaux ;
 - ~ des collectivités ;
 - ~ des indépendants ;
 - ~ de l'HORECA (en ce compris les homes, pensionnats, écoles et casernes)
 - ~ de centres hospitaliers et maisons de soins de santé (sauf les déchets visés au n° 18.01 du catalogue des déchets)
 et assimilés à des déchets ménagers en raison de leur nature ou de leur composition.

5° déchets visés par une collecte spécifique : les déchets ménagers et déchets ménagers assimilés qui, après tri à la source, consistent en :

- ~ les déchets inertes ;
- ~ les encombrants ménagers ;
- ~ les déchets d'équipements électriques et électroniques, en abrégé DEEE ;
- ~ les déchets verts et/ou les déchets organiques ;
- ~ les déchets de bois ;
- ~ les papiers et cartons ;
- ~ les PMC ;
- ~ le verre ;
- ~ le textile ;
- ~ les métaux ;
- ~ les huiles et graisses alimentaires usagées ;
- ~ les huiles et graisses usagées autres qu'alimentaires ;
- ~ les piles ;
- ~ les petits déchets spéciaux des ménages, en abrégé DSM ;
- ~ les déchets d'amiante-ciment ;
- ~ les pneus usés ;

6° ordures ménagères brutes : ordures ménagères résiduelles après le tri par les usagers;

7° responsable de la gestion des déchets: la commune ou l'association de communes mandatée par la commune pour assurer la gestion de la collecte périodique des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés et/ou les collectes sélectives en porte-à-porte et/ou des parcs à conteneurs et/ou des points fixes de collecte ;

8° opérateur de collecte des déchets: la commune, ou l'association de communes ou la société désignée par la commune pour assurer les collectes périodiques en porte-à-porte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés et/ou des déchets triés sélectivement;

9° récipient de collecte : le sac ou le conteneur normalisé mis à la disposition des habitants à l'initiative du responsable de la gestion des déchets et dont la matière, le volume, la couleur, les inscriptions individuelles, le mode de distribution et les points de ventes sont déterminés par le responsable de la gestion des déchets, en fonction du type de déchets ;

10° usager : producteur de déchets bénéficiaire du service de gestion des déchets rendu par le responsable de la gestion des déchets ;

11° ménage : usager vivant seul ou réunion de plusieurs usagers ayant une vie commune ;

12° obligation de reprise : obligation visée par l'article 8 bis du décret ou par l'accord de coopération du 30 mai 1996 concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages ;

13° service minimum : service minimum de gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages ;

14° service complémentaire : service complémentaire de gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages au service minimum fourni à la demande des usagers ;

15° arrêté subventions : l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2008 relatif à l'octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets ;

16° arrêté coût-vérité : l'arrêté du Gouvernement wallon du 05 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents ;

17° espaces d'apports volontaires : points fixes de collecte, à l'exception des parcs à conteneurs.

Article 2 – Collecte par contrat privé

Le producteur de déchets peut faire appel à une société privée pour la collecte de ses déchets au lieu d'utiliser les services de collecte organisés par le responsable de la gestion des déchets.

Les modalités de collecte prévues par la présente ordonnance doivent être respectées par le producteur de déchets et la société privée à laquelle il confie la mission de collecte.

Le producteur de déchets qui fait appel à une société privée pour la collecte de ses déchets est tenu de conserver ses récipients de collecte en domaine privé, et ne peut les placer sur la voie publique que le temps nécessaire à la collecte. Cette dernière ne pourra avoir lieu que les jours ouvrables, entre 8 heures et 18 heures.

Article 3 – Pouvoirs du Bourgmestre de contrôler la bonne évacuation des déchets non collectés par la Commune

En vertu de l'article 133 de la Nouvelle Loi communale, afin de vérifier le respect du décret, le Bourgmestre peut prendre toutes mesures utiles, notamment se faire produire le contrat passé entre le producteur des déchets non collectés par la commune et un collecteur agréé ou enregistré.

TITRE II - Collecte périodique des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

Article 4 – Objet de la collecte périodique des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

La commune organise la collecte périodique hebdomadaire des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés de tout usager.

Sont exclus de la collecte périodique:

- ~ les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés qui font l'objet d'une collecte spécifique en porte-à-porte ;
- ~ les déchets dangereux ;
- ~ les déchets provenant des grandes surfaces ;
- ~ les déchets qui, bien que provenant de petits commerces, d'administrations, de bureaux, etc (catalogue des déchets, n° 20 97), ne sont pas repris dans une des nomenclatures n° 20 97 93 à 20 97 98 du catalogue des déchets ;
- ~ les déchets industriels (dont les déchets commerciaux) non assimilés à des déchets ménagers par le catalogue des déchets ;
- ~ les déchets assimilés aux déchets ménagers provenant des commerces ambulants (marchés, friteries itinérantes, ...);
- ~ les emballages dangereux, à savoir les emballages ayant contenu des déchets dangereux au sens du catalogue des déchets, détenus par les agriculteurs et les exploitants d'entreprises agricoles ;
- ~ les déchets hospitaliers et de soins de santé de classe B2 au sens de l'arrêté du 30 juin 1994 relatif aux déchets d'activités hospitalières et de soins de santé détenus par les médecins, dentistes, vétérinaires et prestataires de soins à domicile.

Article 5 – Conditionnement

Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont placés à l'intérieur de récipients de collecte visés à l'article 1^{er}, 9° de la présente ordonnance.

Les récipients de collecte sont soigneusement fermés de façon à ne pas souiller la voie publique.

Le poids de chaque récipient de collecte soulevé manuellement ne peut excéder 25 kg.

Pour les déchets ménagers assimilés, des récipients de collecte spécifiques peuvent être imposés ou autorisés par le Collège communal.

Article 6 – Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

§1^{er}. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 20 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§2. Les récipients de collecte sont placés en bord de chaussée, contre la façade ou contre l'alignement, à l'entrée des voies inaccessibles aux véhicules de collecte ou des chemins privés. Ils ne peuvent en aucun cas gêner ou entraver la circulation des usagers de la voie publique et doivent être parfaitement visibles de la rue.

Le dépôt ne peut se faire ni devant la maison ou la propriété voisine, ni au pied des arbres d'alignement, ni autour du mobilier urbain.

§3. Au cas où une voirie publique de par son état ou suite à une circonstance particulière ne serait pas accessible aux véhicules de collecte à l'heure habituelle de passage, le Bourgmestre peut obliger les riverains à placer leurs récipients de collecte dans une autre rue ou à un coin de rue accessible le plus proche de leur habitation.

§4. Pour les déchets ménagers assimilés, des modalités spécifiques de collecte peuvent être imposées ou autorisées par le collège communal.

§5. Les dates de collectes sont communiquées annuellement à la population sous forme d'un dépliant, d'un calendrier ou sous toute autre forme que la commune ou le responsable de la gestion des déchets jugerait opportune.

§6. Il est permis à l'opérateur de collecte de déchets de regrouper les récipients de collecte en divers points sur les trottoirs pour faciliter la prise en charge.

§7. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés présentés d'une manière non conforme aux conditions prévues par la présente ordonnance ne sont pas enlevés par l'opérateur de collecte de déchets.

§8. Le cas échéant, les conteneurs ou les récipients de collecte lorsqu'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent doivent être rentrés le jour même de la collecte.

§9. Après collecte des déchets, l'occupant de l'immeuble dont ils sont issus est tenu de nettoyer la voie publique s'il s'avère que celle-ci a été souillée par leur présence.

§10. Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grève, ...), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Article 7 – Dépôt anticipé ou tardif

Un dépôt anticipé ou tardif constitue une infraction à la présente ordonnance. Par dépôt anticipé, on vise le dépôt qui ne respecte pas les modalités d'horaire fixées par la présente ordonnance. Par dépôt tardif, on entend le dépôt qui est réalisé après le passage de l'opérateur de collecte de déchets.

Titre III – Collectes spécifiques de déchets en porte-à-porte

Article 8 – Objet des collectes spécifiques en porte-à-porte

Le responsable de gestion de déchets organise les collectes sélectives en porte-à-porte de déchets pour les catégories de déchets suivants :

- ~ les PMC
- ~ les papiers et cartons ;
- ~ les encombrants ménagers ;
- ~ les déchets organiques ;
- ~ les sapins de Noël.

Article 9 – Modalités générales de collectes spécifiques en porte-à-porte et présentation des déchets

§1^{er}. Les déchets collectés de manière sélective en porte-à-porte ou, le cas échéant, les récipients de collecte dans lesquels ils doivent être placés, sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 20 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§2. Les déchets collectés de manière sélective en porte-à-porte ou, le cas échéant, les récipients de collecte dans lesquels ils doivent être placés, sont déposés en bord de chaussée, contre la façade ou contre l'alignement, à l'entrée des voies inaccessibles aux véhicules de collecte ou des chemins privés. Ils ne peuvent en aucun cas gêner ou entraver la circulation des usagers de la voie publique et doivent être parfaitement visibles de la rue.

Le dépôt ne peut se faire ni devant la maison ou la propriété voisine, ni au pied des arbres d'alignement, ni autour du mobilier urbain.

§3. Au cas où une voirie publique de par son état ou suite à une circonstance particulière ne serait pas accessible aux véhicules de collecte à l'heure habituelle de passage, le Bourgmestre peut obliger les riverains à placer leurs récipients de collecte dans une autre rue ou à un coin de rue accessible le plus proche de leur habitation.

§4. Les dates de collectes sélectives sont communiquées annuellement à la population sous forme d'un dépliant, d'un calendrier ou sous toute autre forme que la commune ou le responsable de la gestion des déchets jugerait opportune.

§5. Il est permis à l'opérateur de collecte de déchets de regrouper les récipients de collecte en divers points sur les trottoirs pour faciliter la prise en charge.

§6. Les déchets présentés d'une manière non conforme aux conditions prévues par la présente ordonnance ne sont pas enlevés par l'opérateur de collecte de déchets.

§7. Le cas échéant, les conteneurs ou les récipients de collecte lorsqu'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent doivent être rentrés le jour même de la collecte.

§8. Après collecte des déchets, l'occupant de l'immeuble dont ils sont issus est tenu de nettoyer la voie publique s'il s'avère que celle-ci a été souillée par leur présence.

§9. Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grève...), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Article 10 – Modalités particulières pour la collecte des PMC en porte-à-porte

Le responsable de gestion de collecte organise la collecte toutes les deux semaines des PMC en porte-à-porte.

Les PMC triés selon les consignes définies par le responsable de la gestion de ces déchets doivent être placés dans les récipients de collecte mis à la disposition des habitants à l'initiative de ce responsable.

Article 11 - Modalités particulières pour la collecte des papiers et cartons en porte-à-porte

Le responsable de gestion de collecte organise une collecte mensuelle en porte-à-porte des papiers et cartons.

Les papiers et cartons triés selon les consignes définies par le responsable de gestion de ces déchets doivent être conditionnés (colis ficelés ou placés dans des boîtes en carton dont les rabats sont refermés ou dans des sacs en papier de maximum 15kg ou tout autre récipient de collecte défini par le responsable de la gestion des déchets) de façon à ne pas se disperser sur la voie publique.

Article 12 - Modalités particulières pour la collecte des déchets organiques

Le responsable de gestion de collecte organise la collecte hebdomadaire en porte-à-porte des déchets organiques. Ces déchets sont collectés en même temps que les collectes de déchets ménagers et déchets ménagers assimilés.

Les déchets organiques triés selon les consignes définies par le responsable de la gestion de ces déchets doivent être placés dans le récipient de collecte mis à la disposition des habitants à l'initiative de ce responsable.

Article 13 - Modalités particulières pour la collecte des encombrants ménagers

Le responsable de gestion de collecte organise une collecte semestrielle en porte-à-porte des encombrants.

La Commune de Gesves a également une convention avec "La Ressourcerie Namuroise" depuis le 1^{er} mai 2008 pour l'enlèvement des encombrants.

Les déchets encombrants triés selon les consignes définies par le responsable de gestion de ces déchets doivent être placés suivant les modalités et les limites de volume ou de quantité prescrites par le responsable de la gestion de ces déchets.

Les encombrants sont placés le plus près possible de l'immeuble dont ils sont issus et disposés de telle manière qu'ils ne présentent pas de danger pour les usagers de la voirie et qu'ils ne salissent pas la voirie. Au besoin, ils sont posés sur une bâche ou tout autre support susceptible d'éviter de souiller la voirie.

Ils sont placés à destination de la collecte spécifique au plus tôt la veille à 20 heures, du jour où la collecte est prévue. Le cas échéant, ils sont signalés par tout moyen adéquat.

Article 14 – Modalités pour la collecte de sapins de Noël

Le responsable de la gestion des déchets organise l'enlèvement des sapins de Noël le 19^e et 20^e jour du mois de janvier.

Seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement et seront éventuellement posés sur un sac plastique ou une caisse en carton mais, en aucun cas, ne pourront être emballés.

En outre, la terre, toute décoration (boules, guirlandes,...), les pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés.

Titre IV – Autres collectes de déchets

Article 15 - Collectes spécifiques sur demande

La commune peut organiser l'enlèvement de déchets énumérés à l'article 1, 5^o de la présente ordonnance ou tout autre déchet que le responsable de la gestion des déchets juge utile de collecter spécifiquement et ce, sur demande expresse et moyennant respect des modalités déterminées par le Collège communal.

Article 16 - Collectes en un endroit précis

La commune peut organiser l'enlèvement des déchets de forains, de campings, de centres de vacances, de brocantes, de marchés de Noël,... rassemblés sur des emplacements et dans des récipients de collectes déterminés par la commune.

Article 17 - Parcs à conteneurs

Les déchets ménagers et déchets ménagers assimilés qui, après tri à la source, consistent en :

1. déchets inertes ;
2. encombrants ménagers ;
3. déchets d'équipements électriques et électroniques, en abrégé DEEE ;
4. déchets verts et/ou les déchets organiques ;
5. déchets de bois ;
6. papiers et cartons ;
7. PMC ;
8. verre ;
9. textile ;
10. métaux ;
11. huiles et graisses alimentaires usagées ;
12. huiles et graisses usagées autres qu'alimentaires ;
13. piles ;
14. petits déchets spéciaux des ménages, en abrégé DSM ;
15. déchets d'amiante-ciment ;
16. pneus usés ;

peuvent être amenés aux parcs à conteneurs où ils seront acceptés moyennant le respect des consignes de tri imposées par le responsable de la gestion de ces déchets.

Les utilisateurs du parc à conteneurs sont tenus de se conformer à son règlement d'ordre intérieur et aux injonctions du personnel sur les lieux.

La liste et les quantités de déchets acceptées, la liste des parcs à conteneurs ainsi que le règlement d'ordre intérieur sont affichés dans chaque parc à conteneurs et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de l'administration communale ou du parc à conteneurs ou du responsable de la gestion de ces déchets. Ces informations peuvent être également proposées à la population sous forme d'un dépliant, d'un guide pratique ou sous toute autre forme que la commune ou le responsable de la gestion des déchets jugerait opportune.

Article 18 - Espaces d'apports volontaires

Le responsable de la gestion des déchets peut mettre à la disposition des usagers des espaces d'apports volontaires (bulles à verre, à textile, ...) afin qu'ils puissent y déverser les déchets destinés au recyclage ou à la valorisation.

S'il s'agit de déchets ménagers ou ménagers assimilés de verre, ils peuvent être déversés dans une bulle à verre, moyennant le respect des consignes de tri imposées par le responsable de la gestion de ces déchets.

S'il s'agit de déchets ménagers ou ménagers assimilés constitués de textiles, ils peuvent être déposés dans des points fixes de collecte, moyennant le respect des consignes de tri imposées par l'opérateur de collecte de ces déchets.

S'il s'agit de déchets ménagers ou ménagers assimilés constitués de piles ou batteries, ils peuvent être déposés dans des points fixes de collecte, moyennant le respect des consignes de tri imposées par l'opérateur de collecte de ces déchets.

S'il s'agit de déchets de plastiques agricoles non dangereux, ils peuvent être déposés par les agriculteurs et les exploitants d'entreprises agricoles au parc à conteneurs ou tout autre point désigné par la commune moyennant le respect des consignes de tri imposées par le responsable de la gestion de ces déchets.

Afin de veiller à la tranquillité publique, tout dépôt de déchets aux points de collecte visés par l'alinéa 2 et 3 du présent article ne peut s'effectuer entre 22 heures et 7 heures.

Chaque point de collecte ayant sa spécificité, il est interdit d'y déposer des déchets non conformes.

Titre V - Interdictions diverses

Article 19

Il est interdit :

1° d'ouvrir les récipients se trouvant le long de la voirie, d'en vider le contenu, d'en retirer et/ou d'en explorer le contenu ;

2° de fouiller les points spécifiques de collecte ;

3° de déposer dans les récipients destinés à la collecte tout objet susceptible de blesser ou contaminer le personnel chargé de l'enlèvement des déchets ;

4° de déposer ou de laisser des récipients le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre ; s'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent, les récipients doivent être rentrés le jour même de la collecte ;

5° de présenter à la collecte des déchets provenant d'autres communes ;

6° d'emporter les déchets présentés à l'enlèvement, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre ;

7° de placer des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés à côté ou sur le récipient de collecte ;

8° de mettre à l'enlèvement des matières ou objets corrosifs, inflammables, toxiques, ou dangereux pour l'environnement ou la santé humaine.

9° de déposer des déchets autour des espaces d'apports volontaires même lorsqu'ils sont remplis. Dans ce cas, l'utilisateur en informe le responsable de la gestion des collectes ou l'administration communale et verse ces déchets dans un autre espace d'apports volontaires ;

10° de déposer des déchets non conformes dans un point de collecte spécifique ;

11° de procéder à un affichage ou un "tagage" des points de collecte spécifique ;

12° de déposer des déchets autres que de menus objets utilisés par des passants ou des déjections canines dans les poubelles publiques.

L'interdiction visée aux 1° et 2° n'est pas applicable au personnel de collecte qualifié, au personnel du responsable de la gestion des déchets, aux fonctionnaires de police et au personnel communal habilité.

Titre VI - Fiscalité

Article 20 - Taxe

La collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages fait l'objet d'un règlement-taxe adopté le 12 novembre 2008 par le conseil communal.

La contribution forfaitaire couvre le service minimum lequel comprend les services de gestion des déchets suivants :

- ~ l'accès aux parcs à conteneurs et les espaces d'apports volontaires de la commune et le traitement des déchets y déposés dans le respect de la présente ordonnance ;
- ~ la mise à disposition de bulles à verre permettant un tri par couleurs et le traitement des déchets y déposés dans le respect de la présente ordonnance ;
- ~ un nombre déterminé de vidanges et/ou d'une quantité de déchets déterminés et tel que repris dans le règlement-taxe en vigueur ;
- ~ la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères brutes et le traitement des ordures ménagères brutes dans les quantités déterminées par le nombre vidanges et de kilos compris dans la partie forfaitaire tel que repris dans le règlement-taxe en vigueur ;

- ~ la collecte en porte et le traitement en porte-à-porte des déchets suivants :
 - o déchets organiques
 - o Encombrants
 - o PMC
 - o papiers cartons
 - o sapins de Noël
- ~ toute autre collecte spécifique en porte-à-porte organisée par la commune et le traitement des déchets concernés (le cas échéant).
- ~ Les usagers bénéficient de ces services conformément à la présente ordonnance de police.
- ~ La contribution variable couvre les services complémentaires suivants :
 - ~ la vidange de poubelles au-delà du nombre et des quantités fixées dans le service minimum;
 - ~ les services correspondants de collecte et de traitement ;

Titre VII - Sanctions

Article 21 - Sanctions administratives

Les contraventions aux dispositions du présent règlement sont passibles d'une amende administrative de 1 € à 250 € conformément à l'article 119bis de la Nouvelle loi communale.

Article 22 Exécution d'office

§1^{er}. Si la sécurité, la propreté, la tranquillité, la salubrité du domaine public est compromise, l'administration communale peut pourvoir d'office aux mesures de remise en état aux frais, risques et périls du contrevenant, à défaut pour celui-ci d'y procéder immédiatement.

§2. Si la sécurité, la propreté, la salubrité ou la tranquillité publique est compromise par des situations ayant leur origine dans des propriétés privées, le Bourgmestre prendra les arrêtés qui s'imposent.

Les propriétaires, locataires, occupants ou responsables à titre quelconque doivent s'y conformer.

§3. En cas de refus ou de retard d'exécution des mesures prescrites par lesdits arrêtés, ainsi que dans les cas d'impossibilité de les notifier aux intéressés, le Bourgmestre pourra, en cas d'urgence, y faire procéder d'office aux frais, risques et périls des défaillants, lesquels seront tenus solidairement aux frais.

Titre VIII - Responsabilités

Article 23 - Responsabilité pour dommages causés par des récipients mis à la collecte

Les utilisateurs du récipient de collecte sont solidairement responsables de son intégrité jusqu'à la collecte si le récipient est collecté avec les déchets qu'il renferme.

Les utilisateurs sont également solidairement responsables de l'intégrité du récipient laissé en place par les services de collecte lorsque ledit récipient n'est pas collecté avec les déchets qu'il renferme.

La personne ou les personnes qui utilisent des récipients pour la collecte périodique sont responsables des accidents pouvant résulter de leur présence sur la voie publique.

Article 24 - Responsabilité pour dommage causés par les objets déposés pour la collecte sélective

Les utilisateurs du récipient de collecte sont solidairement responsables de son intégrité jusqu'à la collecte. Les déchets déposés sur la voirie pour la collecte sont sous la responsabilité civile du déposant jusqu'à la collecte.

Article 25 - Responsabilité civile

La personne qui ne respecte pas le présent règlement est civilement responsable des dommages qui pourraient en résulter. La Commune n'est pas responsable des dommages qui résulteraient du défaut d'observation du présent règlement.

Article 26 - Services de secours

Les interdictions ou obligations visées au présent règlement ne sont pas applicables aux services de secours dans le cadre de leurs missions.

Titre IX – Dispositions abrogatoires et diverses

Article 27 - Dispositions abrogatoires

A la date d'entrée en vigueur de la présente ordonnance, tous les articles des règlements et des ordonnances de police antérieurs dont l'objet est réglé par les dispositions de la présente ordonnance sont abrogés de plein droit.

Article 28 - Exécution

Le Bourgmestre est chargé de veiller à l'exécution de la présente ordonnance.

Ainsi délibéré en séance à GESVES, les jour, mois et an susdits.

Copie de la présente sera adressée aux autorités et services concernés.

Le Secrétaire Communal,
(s) D. BRUAUX

Le Secrétaire Communal,

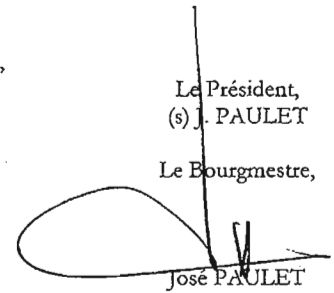

Daniel BRUAUX

Par le Conseil communal,

Pour extrait conforme,

Le Président,
(s) J. PAULET

Le Bourgmestre,


José PAULET

N° 79.- TAXES ET REDEVANCES COMMUNALES :

- Approbations, approbations partielles, non-approbations, réformations
(Arrêtés du Collège provincial du 01.09.2011 au 24.11.2011)

Conseil communal d' YVOIR

Par arrêté du 01.09.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver partiellement la délibération en date du 16.08.2011 par laquelle le Conseil communal d'YVOIR établit, pour les exercices 2011 à 2013 :

- une redevance pour le broyage de bois au domicile des personnes privées de la commune.

Cette approbation partielle est motivée par le fait que seuls l'article 1.2 intitulé «modalités financières et les articles 2 et 3 de la délibération en cause sont soumis à la tutelle spéciale d'approbation dévolue au Collège provincial en vertu de l'article L3131-1, §1, 3° du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Les articles ou parties d'articles mentionnés ci-dessus sont conformes à la loi et ne blessent pas l'intérêt général.

Conseil communal de CINEY

Par arrêté du 22.09.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver la délibération en date du 29.08.2011 par laquelle le Conseil communal de CINEY établit, pour les exercices 2011 à 2012 :

- une taxe sur les mâts, pylônes et structures en site propre affectés à un système global de communication mobile (GSM).

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.

Conseil communal de COUVIN

Par arrêté du 22.09.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver la délibération en date du 31.08.2011 par laquelle le Conseil communal de COUVIN établit, pour les exercices 2011 à 2012 :

- une redevance pour la location de la salle du Bailly à Cul-Des-Sarts.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.

Conseil communal de HOUYET

Par arrêté du 13.10.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver la délibération en date du 28.09.2011 par laquelle le Conseil communal de HOUYET modifie, pour l'exercice 2012 la délibération du 07.02.2007, laquelle établissait pour les exercices 2007 et 2012 :

- une taxe sur la délivrance de documents administratifs.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.

Conseil communal de ANDENNE

Par arrêté du 10.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver la délibération en date du 10.10.2011 par laquelle le Conseil communal d'ANDENNE établit, pour l'exercice 2012 et jusqu'au 31 mars 2013 :

- un tarif pour la mise à disposition d'emplacements publicitaires au sein des infrastructures sportives communales.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.

Conseil communal de GEDINNE

Par arrêté du 10.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver les délibérations en date du 13.10.2011 par lesquelles le Conseil communal de GEDINNE établit, pour l'exercice 2012 :

- une redevance sur la distribution d'eau;
- une redevance pour l'octroi de concessions et le placement en columbarium;
- une redevance pour les abattages à l'abattoir communal;
- une redevance pour l'enlèvement des dépôts sauvages;
- une redevance sur les emplacements de marchés;
- une redevance sur les exhumations;
- une redevance pour les prestations relatives à la prévention contre l'incendie.

Cette approbation est motivée par le fait que les délibérations en cause sont conformes à la loi et ne blessent pas l'intérêt général.

Conseil communal d' ANDENNE

Par arrêté du 10.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver la délibération en date du 10.10.2011 par laquelle le Conseil communal d' ANDENNE établit, pour l' exercice 2011 :

- une taxe de répartition sur l'exploitation de carrières.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.

Conseil communal de NAMUR

Par arrêté du 10.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver les délibérations en date du 17.10.2011 par lesquelles le Conseil communal de NAMUR établit, pour les exercices 2011 à 2013 :

- une redevance pour le prêt de matériel;
- une redevance pour l'enlèvement et l'entreposage de biens mobiliers.

Cette approbation est motivée par le fait que les délibérations en cause sont conformes à la loi et ne blessent pas l'intérêt général.

Conseil communal de GEDINNE

Par arrêté du 10.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver les délibérations en date du 13.10.2011 par lesquelles le Conseil communal de GEDINNE établit, pour l'exercice 2012 :

- une taxe sur les terrains de camping;
- une taxe de séjour;
- une taxe sur les pylônes et mâts affectés à un système global de communication mobile (gsm);
- une taxe sur les secondes résidences;
- une taxe sur l'inhumation, la dispersion des cendres et la mise en columbarium;
- une taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires et toutes boîtes;
- une taxe sur les immeubles bâtis inoccupés.

Cette approbation est motivée par le fait que les délibérations en cause sont conformes à la loi et ne blessent pas l'intérêt général.

Conseil communal de DINANT

Par arrêté du 24.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver la délibération en date du 18.10.2011 par laquelle le Conseil communal de DINANT établit, pour les exercices 2012 à 2013 :

- une redevance de stationnement.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.

Conseil communal de BEAURAING

Par arrêté du 24.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver la délibération en date du 19.10.2011 par laquelle le Conseil communal de BEAURAING modifie, la délibération prise en date du 11.05.2010, laquelle établissait pour les exercices 2010 à 2012 :

- une redevance relative aux concessions dans les cimetières.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.

Conseil communal de CINEY

Par arrêté du 24.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver la délibération en date du 24.10.2011 par laquelle le Conseil communal de CINEY établit, pour l'exercice 2012 :

- une taxe sur les marchés tenus à l'intérieur du domaine privé des personnes morales de droit public;
- une taxe sur la délivrance de documents administratifs;
- une taxe d'enlèvement des immondices;
- une taxe sur les clubs privés.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.

Conseil communal de GEDINNE

Par arrêté du 24.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver la délibération en date du 13.10.2011 par laquelle le Conseil communal de GEDINNE établit, pour l'exercice 2012 :

- une taxe sur la collecte, le traitement et la mise en décharge des déchets ménagers.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.

Conseil communal de SAMBREVILLE

Par arrêté du 24.11.2011 pris en vertu du livre premier de la troisième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège provincial décide d'approuver les délibérations en date du 24.10.2011 par lesquelles le Conseil communal de SAMBREVILLE établit, pour l'exercice 2011 :

- une taxe industrielle compensatoire;
- une taxe sur l'enlèvement des immondices.

Cette approbation est motivée par le fait que les délibérations en cause sont conformes à la loi et ne blesse pas l'intérêt général.